

Impression : GESSLER S.A., SION
 ☎ (027) 219 05 - 231 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
 1 an Fr. 45.— | 3 mois Fr. 13.—
 6 mois Fr. 24.— | Le No Fr. —,30
 Etranger demandez les conditions

Régie des annonces :
 PUBLICITAS S.A. - SION
 ☎ (027) 244 22

Agences à Brigue et Martigny

Annonce 16,5 ct. le mm.
 Avis mortuaire 40 ct. le mm.
 Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 13.355 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE



TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

REGARDS SUR PARIS ET RABAT PAR F.GERARD GESSLER

Rebondissements de l'affaire B. Barka

L'affaire Ben Barka continue à agiter l'opinion publique. Les conséquences qu'elle entraîne éclatent chaque jour sous une forme ou une autre. Tout comme la mort mystérieuse de Figon, l'homme qui en savait trop.

Les remous jaillissent de tous côtés. De hauts personnages de la S.D.E.C.E. ont été relevés de leurs fonctions. M. Christian Foccart, secrétaire à l'Elysée, est compromis.

Cet organisme a été enlevé au contrôle de M. Pompidou.

Le général de Gaulle a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie.

Le Conseil des Ministres a décidé de faire réformer l'organisation, la composition et le fonctionnement des services de police et de leurs rapports avec la justice. A cet effet, le général de Gaulle a reçu M. Léon Noël, ambassadeur de France, ancien président du Conseil constitutionnel qu'il a chargé de présenter dans les deux mois à venir un plan de cette réforme.

Des mandats d'arrêt internationaux ont été décernés par le juge d'instruction contre le général Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc; le commandant Dlimi, directeur de la Sécurité de cet Etat, et M. Chtouki, agent spécial des Services marocains, tous trois ayant participé à l'enlèvement (et peut-être plus) sur sol français de M. Ben Barka.

Ben Barka a-t-il été massacré, selon la version Figon? Est-il séquestré comme le croit le frère du leader de l'Union nationale des forces populaires du Maroc?

Figon s'est-il suicidé? A-t-il été liquidé par la police française?

On le saura bientôt, du moins connaîtra-t-on la version officielle.

Pour l'heure, les affaires Ben Barka et Figon ont levé le voile qui recouvrait certains agissements des forces factieuses et obscures opérant de bas en haut de l'échelle conduisant au pouvoir.

Ces deux affaires ont des répercussions inattendues et menacent de rebondir à tout instant, car il semble bien qu'elles n'ont pas atteint leur point culminant.

Dans « Le Monde », Maurice Clavel écrit : « ... Il reste que plusieurs hauts fonctionnaires et peut-être un ou deux ministres ont tué à la justice ce qu'ils avaient appris, au moins quelques jours, tombant ainsi sous le coup de l'art. 62. Il reste que de Gaulle a été outragé par ses serviteurs. Sa face vis-à-vis du « tiers-monde » soufflée. Il reste qu'un étranger exilé, un hôte, sur notre sol tombe victime d'un

traquenard de ses compatriotes aidés de bas éléments de nos polices. Il reste que le peuple est ricanneur ou désabusé... Je dis « peut-être un ou deux ministres », car enfin le ministre de l'Intérieur devait savoir dès le 3 novembre que des policiers français étaient mêlés à l'affaire. Or, il n'a rien dit au juge ni au chef de l'Etat. Pourtant, il savait, ou alors que fait encore M. Papon (préfet de police de Paris) à son poste?... Et puis il faut ici parler du premier ministre. Ce général Jaquier (chef de la S.D.E.C.E.), aujourd'hui liquidé, ne relevait que de lui. L'a-t-il avisé? Si oui, M. Pompidou est également coupable. Si non, qu'est-ce que c'est que ce drôle d'Etat? »

La vague de remous atteint les têtes de l'Etat français et les éclabousse.

Du côté marocain, elle atteint le roi Hassan II de plein fouet en l'obligeant à réagir d'une manière ou d'une autre.

Mais Figon a-t-il dit vrai? Le récit qu'il a fait à un journaliste est-il réel? N'a-t-il pas affabulé?

Il apparaît de plus en plus — par recoupements des éléments connus à ce point de l'enquête — que Figon n'aurait pas menti en racontant ce qui s'était passé à Fontenay-le-Vicomte chez Jo Boucheseiche, puis à Ormozy chez Lopez, dans la nuit du 30 au 31 octobre 1965.

L'enlèvement de Ben Barka a lieu le 29 octobre, à 12 h. 30, à la rue Dragon, à Paris. Informateur de la S.D.E.C.E., Lopez désigne Ben Barka à l'attention des policiers français Souchon et Voitot qui l'abandonnent. Ben Barka, supposant qu'on veut le conduire à Orly pour l'expulser, se laisse entraîner. Il est « déposé » dans la villa de Boucheseiche, d'où Dubail téléphone au Maroc à Dlimi, chef de la Sécurité et au général Oufkir. Samedi, Dlimi arrive à Fontenay-le-Vicomte. A une question posée par Jo Boucheseiche, Dlimi répond : « On va le liquider... il n'y a qu'à régler ça ici et ensuite on ira l'enterrer dans un champ ».

Mais que raconte Figon qui assiste à l'arrivée du général Oufkir chez Jo : « ... il ouvre la porte, s'arrête : il a une incroyable tête d'assassin ; il se retourne vers moi :

— Il est là-haut ?

— Oui.

— Ça marche bien ?

« Je fais une moue significative. Oufkir ne répond rien. Il décroche un petit poignard marocain attaché à une panoplie en bas de l'escalier. Il

monte au premier. « Eh ! bien, le voici », dit-il simplement.

« En le voyant, Ben Barka commence à se débattre à nouveau. Oufkir s'approche de lui : « Je connais très bien le moyen de le calmer ». Et il commence à lui tailler la gorge et la poitrine avec la pointe du poignard... Dlimi lui parle alors, en arabe, sans doute lui explique-t-il qu'il faut emmener Ben Barka dans la villa de Lopez, car Oufkir se tourne vers Boucheseiche et lui dit : « Allons-y !... On le bâillonne, on le descend, on le met dans une voiture immatriculée « Corps diplomatique », qui l'emmène à Ormozy chez Lopez... Aussitôt arrivés, ils descendent Ben Barka inconscient dans la cave. Là, un Marocain qui n'était pas dans la villa de Jo et qui devait sans doute conduire la voiture d'Oufkir, l'attache à une chaudière de chauffage central. Il le ficelle de telle façon que Ben Barka est complètement torpu, paralysé, et qu'il ne peut plus respirer. Le Ny intervient : « T'en fais beaucoup, toi, laisse-lui au moins de quoi respirer ». — « C'est bien comme ça », répond simplement le Marocain. Ben Barka est fini... Un peu plus tard, dans la même villa, Oufkir dira : « Pour moi, il ne s'agissait pas seulement de se débarrasser d'un ennemi politique. Ben Barka était aussi un ennemi de la France et de l'Humanité ».

Version Figon, bien entendu.

Les trois mandats d'arrêt internationaux sont transmis par Interpol qui les diffuse par voie diplomatique auprès des autorités de tous les Etats où ils sont susceptibles d'être exécutés.

Le Maroc lui-même est l'un des signataires de cette convention Interpol. Comme le veut la tradition internationale, il n'a pas à extraditer ses propres nationaux. Les mandats n'ont donc pas été adressés au Maroc.

Cependant — lisons-nous dans une information — si le général Oufkir, Chtouki et Dlimi se rendaient dans les pays où ces mandats sont parvenus, ils pourraient être arrêtés et la France pourrait alors demander leur extradition. Mais, on apprend qu'Interpol s'étant refusé, les mandats ont été signifiés par voie diplomatique aux pays intéressés.

« Le Monde » écrit : « ... le roi Hassan II se trouve placé devant un grave dilemme : il ne peut rompre avec le général Oufkir cette solidarité qu'il a maintenue depuis le premier jour, ce qui n'empêcherait pas la justice de suivre son cours, mais ce qui, estimé-t-on à Paris, permettrait du moins d'éviter la crise diplomatique. S'il ne s'y résout pas, on en déduira que le gouvernement marocain dans son ensemble partage et assume la responsabilité des actes dont un de ses membres est soupçonné... Le Maroc se verrait vraisemblablement privé de toutes les formes d'aide qu'il reçoit de la France, financière, technique et militaire ».

Hassan II, il ne faut pas l'oublier, doit la sauvegarde de son trône au général Oufkir. Il sait que cet homme, cruel, énergique, partisan des méthodes de répression « efficaces » et « rapides », est la « main de fer » du Maroc, mains du revers de laquelle Oufkir pourrait abattre la monarchie. Rabat a rompu le silence après les cérémonies marquant la fin du Ramadan.

Une déclaration du Gouvernement marocain a été lue hier par M. Majid Benjelloun, ministre de l'information, au sujet du mandat d'arrêt international lancé par la France contre Oufkir, Dlimi et Chtouki.

Il fallait s'y attendre : le Gouvernement marocain rejette cette procédure et voit dans la délivrance des mandats d'arrêt l'expression de la volonté du Gouvernement français et non point la décision d'un magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Cet acte est considéré comme une violation caractérisée de la Convention judiciaire franco-marocaine. Il fallait s'en tenir à la procédure de dénonciation.

Rabat prétend qu'en décidant d'intervenir à ce stade de l'évolution de l'affaire et en apportant des éclaircissements à son opinion nationale, à l'opinion extérieure et notamment à l'opinion française, le Gouvernement marocain entend dénoncer une manœuvre qui tend davantage à porter atteinte à l'honorabilité du Maroc et

f.-g. g.

(Suite en dernière page)

Jean Galtier-Boissière est mort

Homme de son siècle, il a été celui de la contre-offensive et du contre-poison

Jean Galtier-Boissière, qui vient de mourir à l'âge de 75 ans, à Paris, était un personnage redoutable et redouté dans le monde politique, des affaires, des arts et de la presse.

Fils du Dr Emile Galtier-Boissière, directeur du « Larousse médical » Jean fait d'excellentes études. Muni d'une licence en philosophie, il décroche un diplôme d'Etudes supérieures d'esthétique avec une thèse sur Fabien et Poussin.

La guerre 1914-1918 le voit aux armées où il fonde, en 1915, le « Crapouillot » journal des tranchées, anticonformiste.

Dès 1919, le « Crapouillot » est transformé en revue littéraire d'avant-garde. Y collaborent : Mac'Orlan, Carco, Béraud, Dorgèlès, Claude Blanchard, Alexandre Arnoux, Dignimont, Dunoyer de Segonzac, Gus Bofa, Paul Vaillant-Couturier, etc.

Ardent bretteur, polémiste à tout crin, romancier mordant, il ne manque ni de verve ni d'ironie ; il est aussi critique littéraire, mémorialiste, auteur d'un vaudeville, peintre à ses heures, dialoguiste,

homme de radio et de procès.

Il tire à boulets rouges sur les girouettes du monde politique et des affaires, met en pièces de hauts personnages, dissipe les malentendus, débrouille les équivoques, attaque les bourreurs de crâne, glorifie les uns, plétine les autres, secoue le cocotier où s'accrochent les vieilles gloires, mène le combat sur tous les fronts dans un esprit vengeur et déchi-

quette la mauvaise littérature à belles dents. Le « Crapouillot » fait date dans l'histoire du pamphlet.

Des numéros spéciaux sont entièrement consacrés à des affaires précises qui vont de l'Histoire de la Guerre à celle de la Paix, des Marchands de canons aux 200 Familles, des Mystères de la police secrète aux Farces des services secrets, etc., etc.

Le « Crapouillot », c'est, à chaque numéro, un tonneau d'explosifs.

Les scandales éclatent. Les procès se suivent : 377 en 37 ans.

Jean Galtier-Boissière est considéré comme un « cynique de la révélation » ; Pierre Scize le nomme « le Clément-

Vautel de l'avant-garde » ; Laubreaux l'appelle le « Vieux Rata-poil du pacifisme » ; Pagnol dit qu'il est le « Saint-Simon de notre époque ». Mais au « Crapouillot », il est le V. N. (Vénééré Directeur).

Malade, amputé d'une jambe, il transmet le flambeau à Jean-Jacques Pauvert et à Roland Bacri. Mais il écrit encore et s'occupe de loin du « Crapouillot » tandis que son épouse, Charlotte Bonnet, anime la librairie.

Pamphlétaire à la manière de Paul-Louis Courier, esprit très libéral, jouant les zouaves, démystificateur, épicurien, franc-tireur, Jean Galtier-Boissière, honni par les uns, adulé par les autres, a été l'âme et l'esprit du « Crapouillot » crapouillotant contre les injustices et les abus en allant jusqu'au bout, à fond, sans souci des conséquences qu'entraîne la pulvérisation des tabous.

Homme de son siècle, il aura été celui de la contre-offensive et du contre-poison, réagissant parfois avec excès et férocité dans ce qu'on a appelé son « anarchie bourgeoise ».

f.-g. g.

23e Trophée du Mont-Lachaux

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL : JACKY MARIETHOZ)



Les trois premiers de la descente, avec de g. à dr. l'italien Piazzalunga (2e), l'Allemand Wogler (1er), et le Suisse Peter Rohr (3me). (VP)

Pour la seconde fois, Alby Pitteloud vient d'inscrire son nom au palmarès du Trophée du Mont-Lachaux et plus précisément en tant que vainqueur du combiné. Hier il rééditait son exploit de 1962 après de fortes émotions connues au cours du slalom spécial qui s'est disputé sur les deux tracés de Bluche. Grâce à ses deux excellents classements en descente (5me) et au slalom spécial (3me), le porte-drapeau du ski alpin valaisan est parvenu à s'imposer devant le Français Penz et l'italien Compagnoni.

Chez les dames, la Française Ingrid Afforgue, que l'on attendait comme vainqueur aussi bien en descente qu'en slalom aura finalement apporté à son pays la même satisfaction

qu'Alby Pitteloud à la Suisse, c'est-à-dire une belle première place au combiné.

(suite en page 3)

RHEINKAMP

PETITE PLANÈTE

Non, on n'arrête pas le progrès. Dieu seul sait où il va nous conduire. Du pas qu'il a pris, ce demi-siècle...

Tenez, pour traverser la Suisse à cheval, mettons : 300 kilomètres, sans les décimales, il fallait, pour le moins, trois ou quatre jours. Aujourd'hui...

Aujourd'hui, avec un avion supersonique, on s'en tire en moins d'un quart d'heure.

Alors, comptez : si nous continuons de ce pas, dans cinquante ans, nous mettrons trois secondes.

Et cinquante ans plus tard ?

Vous verrez : nous serons arrivés un bon moment avant d'être partis. C'est tout ce qu'il y a de plus scientifique, non ?

Et réjouissant. Nous remonterons ainsi, bien calés dans les engins de l'an 2050, vers le passé.

Les plus vieux habitants de la planète seront les enfants qui viennent de naître.

Ce sera drôle.

Pour l'instant, le progrès s'attelle au problème passionnant de la cuite

Je vous demande bien pardon : c'est ainsi que des chimistes allemands appellent les expériences en cours

Le problème du 0,8 si vous préférez un langage plus technique et tout aussi directement accessible

aux non-spécialistes que nous sommes.

Donc, il est scientifiquement prouvé que les gens assez imprudents pour boire de l'alcool au-delà du 0,8 ont des accidents d'automobile.

Ce qui fait qu'on leur fiche des amendes ou qu'on les met en prison. Après leur avoir demandé leur photographie.

Dépêchez-vous, gendarmes et autres maîtres des circulations routières : votre règne est déjà en train de prendre fin.

Parce qu'il n'y aura plus de 0,8 dans le monde...

Le groupe de la cuite Heinrich Knappa est formel : grâce à une pilule pas plus grande qu'un grain de café, le 0,8 se volatilise.

On n'arrête pas le progrès, vous voyez bien.

Vous entrez chez le bistrrotier du coin. Vous commandez vin, marc, pruneau, cognac, lie, kirsch que vous liez ensemble, de loin en loin, par du whisky : vous renouvelez chaque fois la dose :

— Plus rien. La terre a cessé de tourner autour du soleil. Je veux dire que le café où vous êtes ne tourne plus autour de la lampe.

C'est plus fort que le Concile.

Ah, la pilule ! Nous sommes entrés dans l'ère de la pilule.

Sirius.

Concours du Sport-Toto

Résultats des matches étrangers comptant pour le concours No 21 du Sport-Toto :

Aston Villa - Leicester City	1-2
Blackburn Rovers - Arsenal	3-0
Blackpool - Manchester City	1-1
Bolton Wanderers - West Bromwich Albion	3-0
Everton - Sunderland	3-0
Liverpool - Chelsea	1-2
Northampton - Nottingham Forest	1-2
Hanovre 96 - SV Hambourg	2-4
SV Meiderich - VfS Stuttgart	2-0
Werder Brême - Munich 1860	4-0
Cagliari - Bologna	1-3
Florentina - Atalanta Bergamo	1-0
AS Roma - Lanerossi Vicenza	1-0

Colonne des gagnants

2 1 x 1 1 2 2 2 1 1 2 1 1

Championnats à l'étranger

Allemagne

Premier tour principal de la Coupe : Borussia Mönchengladbach - Borussia Neunkirchen 0-1 ap. prol.; FC Sarrebruck 4-2; Suedwest Ludwigshafen - FC Kaiserslautern 0-1; Schwaben Augsburg - FC Nuremberg 0-1; Schalke 04 - Tennis Borussia Berlin 3-1 ap. prol.; FC Cologne - Tasmania Berlin 1-1 ap. prol.; Holstein Kiel - Armania Bielefeld 3-1; SV Meiderich - VfB Stuttgart 2-0; Bayern Munich - Eintracht Brunswick 1-0; Hanovre 96 - SV Hambourg 2-4; Karlsruhe - Preussen Munster 3-0; Fortuna Dusseldorf - Kickers Offenbach 1-2; Eintracht Frankfurt - SV Alsenborn 2-1; Werder Brême - Munich 1860 4-0; FC Fribourg - Alemannia Aix, renvoyé; Tus Haste - Concordia Hambourg, renvoyé.

Angleterre

Troisième tour principal de la Coupe : Aston Villa - Leicester City 1-2; Bedford - Hereford 2-1; Birmingham City - Bristol City 3-2; Blackburn Rovers - Arsenal 3-0; Blackpool - Manchester City 1-1; Bournemouth - Burnley 1-1; Bolton Wanderers - West Bromwich Albion 3-0; Carlisle - Crystal Palace 3-0; Charlton Athletic - Preston North End 2-3; Chester - Newcastle United 1-3; Derby County - Manchester United 2-5; Everton - Sunderland 3-0; Folkestone - Crewe Alexandra 1-5; Grimsby Town - Portsmouth 0-0; Hull City - Southampton 1-0; Leeds United - Bury 6-0; Leyton Orient - Norwich City 1-3; Liverpool - Chelsea 1-2; Northampton - Nottingham Forest 1-2; Queens Park Rangers - Shrewsbury 0-0; Reading - Sheffield Wednesday 2-3; Rotherham United - Southend 3-2; Southampton - Ipswich Town 0-0; Sheffield United - Fulham 3-1; Stocke City - Walsall 0-2; Swindon Town - Coventry City 1-2; Tottenham Hotspur - Middlesbrough 4-0; Wolverhampton Wanderers - Altrincham 5-0; Cardiff City - Port Vale, renvoyé; Huddersfield Town - Hartlepool United, renvoyé.

Belgique

Première division (17e journée) : Anderlecht - Berchem, 3-0; Standard Liège - Beerschot, 2-1; St-Trond - Daring, renvoyé; FC Bruges - FC Liégeois 2-1; FC Malines - Tilieure, 2-1; Antwerp FC - La Gantoise, 3-2; Racing White - CS Bruges, 3-1; Beveringen - Lierse SK, 4-1. — Classement : 1. Anderlecht, 17-31; 2. St-Trond, 16-27; 3. Beerschot, 17-23; 4. Standard Liège, 17-22; 5. FC Malines, 18-20.

Espagne

Première division (20e journée) : Espanol Barcelone-Malaga, 3-2; Valencia-Barcelone, 0-2; Cordoue-Real Madrid, 1-2; Atletico Madrid-Atletico Bilbao, 1-0; Pontevedra-Majorque, 2-1; Betis Séville-Sabadell, 2-1; Saragosse-Séville, 2-0. — Classement : 1. Atletico Madrid et Real Madrid, 29; 3. Barcelone, 25; 4. Pontevedra, 24; 5. Atletico Bilbao et Saragosse, 23.

France

Première division (22e journée) : Nantes - Stade français, 2-1; Bordeaux - Toulouse, 3-0; Valenciennes - Nîmes, 3-0; Nice - Lyon, 4-2; Lille - Cannes, 2-0; St-Etienne - Sochaux, 3-1. Les autres matches ont été renvoyés. — Classement : 1. Nantes, 22-36; 2. Valenciennes, 22-31; 3. Bordeaux, 22-31; 4. St-Etienne, 22-27; 5. Sedan, 21-25.

Seconde division (21e journée) : Ajaccio-Reims, 2-0; Angoulême - Bastia, 0-1; Marseille - Cherbourg, 2-1; Montpellier - Avignon, 1-5; Limoges-Grenoble, 1-1. — Les autres rencontres ont été renvoyées. — Classement : 1. Marseille, 19-25; 2. Béziers et Boulogne, 19-24; 4. Reims, Limoges et Grenoble, 20-24.

32e de finale de la Coupe de France (matches à rejouer ou reportés dimanche dernier) :

Au Mans : Rennes bat Calais 5-1; à Tours : Angers bat Chateauroux 6-1;

Le club des lutteurs de Savièse a tenu ses assises

C'est devant une assemblée bien fournie que le Club des Lutteurs de Savièse a tenu, hier après-midi, ses assises annuelles, présidées avec beaucoup de compétence par M. Germain Roten. Au Café de l'Union à Savièse, se retrouvaient 49 membres, à savoir : 25 membres actifs, 22 membres honoraires et 2 membres d'honneur. C'est dire que c'est dans une ambiance de franche camaraderie que se déroula l'ordre du jour traditionnel qui, cette année, ne comprenait pas d'élection, le comité ayant été élu pour trois ans l'an passé.

Dan son rapport présidentiel, M. Germain Roten retraça l'activité du club qui fut féconde au cours de cette année. Le rapport du caissier ne donna lieu à aucune discussion, tant sont bien gérés les comptes de la société. Aussi est-ce à l'unanimité que tous les rapports furent adoptés. Signalons que le challenge interne, pour cette année, a été gagné par l'excellent lutteur qu'est Ali Udry.

Dans les projets d'avenir, dix-huit lutteurs sont assurés pour 1966 et le club de Savièse organisera cette année, la fête d'automne des lutteurs valaisans. Nous aurons prochainement l'occasion de reparler de ce club aux activités si fécondes.

Un Valaisan organise une école de ski zuricoise

Pendant cinq semaines, les Amis de la Nature de Zurich organisent des cours placés sous l'égide de l'Ecole suisse de ski, avec 52 instructeurs. Chaque dimanche ce sont près de 500 personnes qui prennent place dans les cars et vont dans un endroit ou l'autre, dans les régions voisines de Zurich. Et la cheville ouvrière de cette organisation n'est autre que notre collaborateur M. Gaston Dussex, qui en assume toute la responsabilité. Ce Valaisan transplanté à Zurich fait donc honneur à son canton dans la plus grande ville de Suisse.

Hischier sélectionné

La commission technique de la Fédération suisse de ski s'est réunie au Brassus pour désigner les sélectionnés suisses pour les championnats du monde des disciplines nordiques qui auront lieu à Oslo. Elle s'est basée sur les résultats enregistrés depuis le début de la saison et sur ceux du Brassus. La délégation helvétique aura la composition suivante :

Fond : Josef Haas (Marbach), Konrad Hischier (Obergomms), Franz Kaelin (Einsiedeln), Hanspeter Kasper (St-Moritz) et Denis Mast (Les Cernets).

Combiné nordique : Aloïs Kaelin (Einsiedeln).

Saut : Richard Pfiffner (Wald), Heribert Schmid (Olten) et Josef Zehnder (Einsiedeln).

Chef de la délégation : Leonard Beeli.

Accompagnant : Hans Fuchs.

Entraîneurs : Lennart Olsson et Sepp Bradl.

à Rambervilliers : Besançon bat AS Mulhouse 2-0; à Compiègne : Aulnoye bat Quevilly 2-1; à Hayange : Forbach bat Saint-Dizier 3-0. Match comptant pour le 6e tour : Beauvais bat Abbeville 4-2 (c'était le quatrième match entre les deux équipes).

Italie

Première division (16e journée) : Cagliari - Bologna, 1-3; Catania - Brescia, 1-1; Fiorentina - Atalanta, 1-0; Foggia - Juventus, 0-0; AS Roma - Lanerossi Vicenza, 1-0; Spal Ferrara - Napoli, 1-2; AC Torino - Sampdoria, 1-0; Varese - Internazionale, 1-3; AC Milan - Lazio Roma, arrêté à la 57e minute en raison du brouillard. Le classement : 1. Internazionale, 18 matches, 27 points; 2. Napoli, 18-25; 3. AC Milan, 17-24; 4. Juventus Turin, 18-22; 5. Bologna, 18-22; 6. Fiorentina, 18-21.

Portugal

Première division (16e journée) : Sporting - Beira Mar, 4-1; Barreirense - Lusitano, 1-2; Leixoes - Varzim, 1-1; Benfica - FC Porto, 3-1; Braga - CUF, 4-2; Setubal - Academica, 2-2; Belenenses - Guimaraes, 2-1. — Classement : 1. Sporting, 27; 2. Benfica, 25; 3. Guimaraes, 22; 4. FC Porto, 19; 5. Varzim et Braga, 16.

Italie, deuxième division (match en retard) : Reggiana - Monza, 2-0.

Servette gagne le tournoi en salle

Premier tournoi en salle au Pavillon des Sports de Genève, demi-finales : Servette I bat UGS II, 3-2 (mi-temps 1-1); Servette II bat Etoile Carouge, 3-1 (2-1). — Match de classement : Etoile Carouge bat UGS II, 11-3 (5-0). Finale : Servette II bat Servette I, 5-2 (3-1).

Match amical : Locarno Langenthal, 1-0 (1-0).

Aloïs Kaelin gagne au Brassus

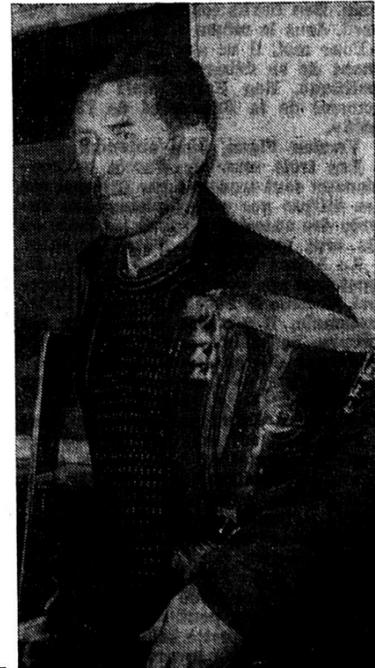
Les 15mes épreuves internationales nordiques du Brassus ont débuté dans des conditions pénibles pour les concurrents. En effet, la pluie a fait son apparition samedi matin peu avant le début de la première épreuve, le saut du combiné. Néanmoins, si elle gêna considérablement les concurrents, elle ne faussa pas le déroulement des compétitions.

Classement du saut du combiné : 1. Josef Kraus (Tch) 244,8 p. (83 - 82 m.); 2. Eugène Loginov (URSS) 230,7 (75 - 72); 3. Alexandre Nosov (URSS) 223,1 (85 - 65); 4. Boris Tcherevukine (URSS) 220,3 (75 - 73); 5. Franz Keller (All) 217,3 (77 - 71); 6. Victor Ermolenko (URSS) 210,3 (71 - 69); 7. Dimitri Kotschkine (URSS) 209,1 (79 - 64); 8. Aloïs Kaelin (S) 206,8 (71 - 71). Puis : 18. Juerg Wolfsberger (S) 172,9 (65 - 61); 25 classés. — Juniors : 1. Bernard Jardine (Fr) 240,0 (67 - 71); 2. Armand Magnin (S) 180,0 (52 - 50). 2 concurrents.

FOND 15 km
1. Bjarne Andersson (Su) 51' 08"; 2. Esko Hakola (Fin) 51' 25"; 3. Josef Rysula (Pol) 51' 28"; 4. Ingvar Sandstroem (Su) 51' 32"; 5. Walter Demel (All. O.) 51' 34"; 6. Félix Mathieu (Fr) 51' 44"; 7. Lennart Olsson (Su) 51' 52"; 8. Aloïs Kaelin (S) 52' 06"; 9. Franco Mones (It) 52' 22"; 10. Karl Buhl (All) 52' 24"; 11. Konrad Hischier (S) 52' 25"; puis : 16. Josef Haas (S) 52' 48"; 27. Franz Kaelin (S) 53' 45".

JUNIORS (9 km)
1. Ulrich Kostener (It) 34' 04"; 2. Joseph Neuhaus (S) 36' 04"; 3. Hansjoerg Scherzinger (All) 36' 08"; 4. Serafino Guadagnini (It) 36' 20"; 5. Felice Darioli (It) 36' 25".

9me Slalom géant de l'Association Suisse des Cheminots sportifs à Unterbach



Werner Grünwald (Brigue) qui, à l'âge de 47 ans, enleva pour la troisième fois le trophée qui lui reste définitivement acquis. (Photo Vogel)

L'organisation de cette journée avait été confiée à la section de Brigue de l'Association suisse des cheminots sportifs. Dans des conditions d'enseignement parfaites et par un temps idéal les différentes manches eurent lieu à la satisfaction des quelques 150 participants venant de toutes les régions de Suisse.

Quant au parcours de 1500 mètres, avec 27 portes allant de Brand à la station du télési, on peut dire que le choix des organisateurs fut une réussite sur toute la ligne. Un grand merci à la section de Brigue et au président Luggen Viktor pour cette journée des cheminots-skieurs, cheminots pour lesquels le rendez-vous de Unterbach est toujours attendu avec impatience.

Parmi les prestations du jour relevons le meilleur temps de Grünwald Werner de Brigue qui avec l'54"2 enleva définitivement le trophée après 4 succès consécutifs ces dernières années.

DAMES : 1. Maechler Silvia, Zurich 2'11"4; 2. Zenklusen Edith, Brigue 2'48".

JUNIORS : 1. Zimmermann François, Cointin 2'03"02; 2. Lowiner Hans, Brigue 2'06"05.

SENIORS III : 1. Grünwald Werner, Brigue 1'54"02, meilleur temps; 2. Berger Ernst, Berne 2'05"04; 3. Beutler Pierre, Berne 2'30"08.

SENIORS II : 1. Schmid André, Brigue 2'05"07; 2. Michlig Eugène, Brigue 2'09"05; 3. Ebener Karl, Bal 2'12"06.

SENIORS I : 1. Pfiffner Titus, Zurich 1'55"06; 2. Gasser Wademir, Brigue 2'06"5.

ELITE : 1. Kuehne Willy, Zurich 2'2. Ulrich Xaver, Zurich 2'01".

EQUIPE : Simpson Brigue (Tenisch, Lowiner, Walker) 8'34"06.



COMBINE NORDIQUE

1. Aloïs Kaelin (S) 465,14 p.; 2. Josef Kraus (Tch) 435,47; 3. Alexandre Nosov (URSS) 420,04; 4. Edi Lengg (All) 413,47; 5. Evgeni Loginov (URSS) 407,72; 6. Franz Keller (All) 407,27; 7. Josef Gasienica (Pol) 406,97; 8. Erwin Fiedor (Pol) 403,97; 9. Boris Tcherevukine (URSS) 398,02; 10. Markus Svendsen (No) 397,80; 11. Guenther Naumann (All) 389,95; 12. Willi Koesinger (Aut) 379,97. — Puis : 22. Juerg Wolfsberger (S) 307,62.

La 15e édition des épreuves nordiques du Brassus s'est terminée dimanche en fin de matinée déjà par le relais, nettement remporté par la Suède devant la Suisse et la Finlande. En raison des mauvaises conditions atmosphériques (un vent violent était venu s'ajouter à la pluie), les organisateurs ont en effet renoncé à faire disputé le concours de saut spécial prévu pour dimanche après-midi.

Les Suisses ont réussi une excellente performance en prenant la deuxième place derrière les Suédois et en devançant les Finlandais notamment, Konrad Hischier, Aloïs Kaelin et Josef Haas ont finalement concédé moins de deux minutes aux Suédois, qui furent en tête de bout en bout et qui ont tous trois réussi les meilleurs temps individuels au cours de leur relais.

Voici le classement :

1. Suède (Lennart Olsson, Ingvar Sandstroem, Bjarne Andersson), les 30 km. en 1 h. 51' 46"; 2. Suisse 1 (Konrad Hischier, Aloïs Kaelin, Josef Haas) 1 h. 53' 37"; 3. Finlande (Himainen, Karjalainen, Hakola) 1 h. 54' 17"; 4. Allemagne 1, 1 h. 54' 47"; 5. Pologne, 1 h. 54' 58"; 6. Italie 1 (manfroi, Nones, de Florian) 1 h. 55' 33"; 7. France, 1 h. 56' 33"; 9. France 2, 1 h. 57' 53"; 10. Italie 3, 1 h.

Concours O.J. à Vercorin

En ce week-end pluvieux, l'OJ a organisé son concours traditionnel. Vercorin eut le plaisir, cette année, d'accueillir la jeune élite sportive dont l'enthousiasme et le dynamisme constituent l'atout majeur. La forte participation a confirmé, une fois de plus, l'intérêt que porte nos jeunes à l'endroit du sport hivernal.

Concours OJ au point de vue des éliminatoires du Valais central :

SLALOM SPECIAL (deux manches)

Minimes filles (neuf partants) — 1. Vouilloz Marianne, Crans-Montana 53" 6; 2. Josiane Rey, Crans-Montana, 54" 3; 3. Fabienne Rudaz, Crans-Montana, 64" 4; 4. Brigitte Gessler, Sion, 68" 4; 5. Anne-Marie Gessler, 72" 3.

Minimes garçons — 1. Gabriel Bonvin, 45" 8; 2. Alain Orsat, Crans-Montana, 48" 9; Pierre Forrage Sion, 48" 9; 4. Pierre Poncet, Crans-Montana, 49" 3; 5. Aldo Bonvin Crans-Montana, 49" 9; 6. Claude Roby, Crans-Montana, 51" 1; 7. Jean-Marie Bonnet, Vercorin, Brentaz, 52" 6; 8. Jean Carlo, Crans-Montana 52" 8; 9. Willy Morard, Ayent, Wildhorn, 52" 9; 10. Jacques Lamon, Icoigne, 53" 1.

Benjamins filles — 1. Fabina Romaldi, Crans-Montana, 63" 9; 2. Christine Déléze, Nendaz, Arpetaz 59" 3; 3. Nicole Andenmatten, Sion 59" 5; 4. Marie-Claude Morard, St-Martin, Maya, 70" 4; 5. Chantia Fessler, Sion, 72" 1.

Benjamins garçons — 1. Charly Bonnet, Euseigne, 58" 1; 2. Christian Bridy, Savièse, 58" 2; 3. Yvan Kernerz, Icoigne, 60" 4; Eric Rey Crans-Montana, 60" 4; 4. Bernard Rey, Crans-Montana, 61" 2. Organisation ski-club Vercorin La Brentaz.

57' 57"; 13. Suisse 2 (Brandt, Mast, Franz Kaelin) 2 h. 0' 20"; 16. Suisse 3 (Pochon, Kasper, Stuessi) 2 h. 01' 58".

Classement du « Ski d'Or » pour 1966 :

1. Allemagne de l'Ouest, 87 p. (27 au fond, 28 au relais, 32 au combiné); 2. Suisse, 79 (23, 36, 20); 3. Pologne, 78 (27, 24, 27); 4. Suède, 77 (37, 40, 0); 5. Finlande, 51 (19, 32, 0); 6. Italie, 43 (20, 20, 3); 7. France, 36 (20, 16, 0); 8. URSS, 34; 9. Tchécoslovaquie, 23; 10. Norvège, 19; 11. Autriche, 14.

Classement général provisoire après deux ans :

1. Suède, 167 p. (90 en 1965, 77 en 1966); 2. Suisse, 150 (71, 79); 3. Italie, 145 (102, 43); 4. Finlande, 126 (75, 51); 5. Allemagne de l'Ouest, 113 (26, 87); 6. URSS, 102 (34, 68); 7. Tchécoslovaquie, 91 (23, 68); 8. Pologne, 78 (0, 78); 9. Allemagne de l'Est, 69 (69, 0); 10. France, 67 (31, 36); 11. Norvège, 58 (39, 19); 12. Autriche, 28 (14, 14).

Concours régional de ski à Dailion-Conthey

Le concours régional de ski à Dailion, à l'image de tous les autres concours disputés dans notre pays, a subi les caprices de la météo. Malgré ce inconvenient atmosphérique, l'ambiance ne fit point défaut. Sur 96 participants inscrits, 49 seulement y prirent part. En voici d'ailleurs les principaux résultats.

RESULTATS

DESCENTE

Juniors : 1. Fournier Jean-Pierre, Nendaz, 1'31"2; 2. Antonin Marc, Dailion, 1'33"7; 3. Faure Michel, Isérables, 1'45"2.

Seniors : 1. Michelet André, Nendaz, 1'36"1; 2. Gaspoz René, Evolène, 1'44"8; 3. Gaudin Jean, Evolène, 1'46".

Vétérans : 1. Gex Claude, Isérables, 1'46"; 2. Trinchini Christian, Dailion, 2'30"8; 3. Sauthier Charly, Aven, 2'26"4.

Dames : 1. Dumoulin Marie-Cécile, Savièse, 3'05".

O.J. : 1. Sauthier Serge, Dailion, 2'39".

SLALOM SPECIAL

Juniors : 1. Antonin Marc, Dailion, 38"4; 2. Fournier Jean-Pierre, Nendaz, 41"; 3. Favre Michel, Isérables, 44".

Seniors : 1. Fournier Gaby, Nendaz, 36"2; 2. Gaudin Jean, Evolène, 38"7; 3. Gaspoz René, Evolène, 42"5.

Vétérans : 1. Roh Adrien, Erde, 46"5; 2. Gex-Claude, Isérables, 53"10; 3. Trinchini Christian, Dailion, 1'12".

O.J. : 1. Sauthier Serge, Dailion, 1'29".

COMBINE

Juniors : 1. Antonin Marc, Dailion, 5601 points; 2. Fournier Jean-Pierre, Nendaz, 5720; 3. Faure Michel, Isérables, 6394.

Seniors : Fournier Gaby, Nendaz, 5996 points; 2. Gadin Jean, Evolène, 6015; 3. Gaspoz René, Evolène, 626.

Vétérans : 1. Gex Claude, Isérables, 7005 points; 2. Trinchini Christian, Dailion, 9053; 3. Roh Adrien, Erde, 9507.

O.J. : 1. Sauthier Serge, Dailion, 9882 points

CHALLENGES

Meilleur temps descente : Fournier Jean-Pierre, Nendaz.

Meilleur temps slalom spécial : Fournier Gaby, Nendaz.

Combiné juniors : Antonin Marc, Dailion.

Combiné seniors : Fournier Gaby, Nendaz.

Combiné vétérans : Gex Claude, Isérables.

Combiné toutes catégories : Antonin Marc, Dailion.

Interclubs : Ski-club Zenfleuron, Dailion.

A. Pitteloud inscrit son nom au palmarès du Trophée du Mt-Lachaux

A. Coquoz (Suisse) et M. Fill (Italie) vainqueurs du slalom spécial



Le vainqueur du combiné Alby Pitteloud

(suite de la 1re page)

Dans cette catégorie, nous enregistrons une seconde satisfaction suisse et valaisanne par l'entremise de la petite Agnès Coquoz qui s'est payé le luxe, en slalom spécial, de battre aussi bien ses camarades que les Françaises et les Tchèques.

On constate que ce 23e Trophée du Mont-Lachaux, couru dans des conditions spéciales (brouillard pour la descente et fortes chutes de neige hier dans le slalom spécial) aura été marqué par la grande variété de ses différents vainqueurs. En effet, on enregistre 3 victoires suisses (descente dames par A. Zryd, slalom dames par A. Coquoz et combiné messieurs par Alby Pitteloud), une victoire allemande (descente messieurs par Vogler), une victoire française (combiné dames par L. Lafforgue) et une victoire italienne (slalom spécial messieurs par Martino Fill). Ce 23e Trophée n'aura donc pas manqué de « couleurs ».

Sur le plan administratif, les responsables n'auront certes pas trouvé leur compte à cause des mauvaises conditions atmosphériques qui réduisirent à néant tous les espoirs d'un succès populaire. On ne peut que regretter cet état de choses car soit les pistes, soit les abords des lignes d'arrivée avaient été préparés avec soin par les organisateurs du Haut-Plateau. Si, à l'occasion de ce 23e Trophée, la station de Montana-Crans a pu, une fois de plus, mettre à disposition des coureurs des pistes de grande valeur et une organisation admirable, nous déplorons malheureusement une ombre au tableau de ces courses. Le fait d'avoir attendu durant trois heures les listes officielles des classements hier après-midi est suffisamment éloquent (!) et prouve que, dans le cas particulier, le bureau des calculs ne fut pas à même de fournir ce que l'on est en droit d'attendre dans une course de l'importance du Mont-Lachaux qui, ne l'oublions pas, est tout de même classée en FIS 1 B.

Ce n'est pas ce point toutefois qui portera ombrage à l'excellent travail de tous les organisateurs de ce 23e Trophée du Mont-Lachaux marqué par la diversité des vainqueurs en l'absence des coureurs plus chevronnés.

Il s'agit là d'un grave problème qui touche tous les organisateurs de courses 1 B. Si cet état de choses

dure, c'est le ski de compétition qui est menacé.

A Martino Fill le slalom

Au terme de la première manche du slalom spécial qui s'était disputée sur la piste Mont-Bonvin piquetée par le Français D. Stamos et comprenant 50 portes, la situation était la suivante :

1. Rollen (Suède) en 51" 09 ; 2. Fill (Italie) 51" 38 ; 3. Charvin (France) 51" 73 ; 4. Pitteloud (S) 51" 80 ; 5. Augert (F) 51" 98 ; 6. Loidl (Autriche) 52" 13 ; 7. Hansson (Suède) 52" 30 ; 8. Penz (F) 52" 31 ; 9. Richardson (Suède) 52" 70 et 10. Compagnoni (It) 52" 80.

Rollen et Fill n'étaient donc séparés que par 29 centièmes et la lutte s'annonçait extrêmement serrée aussi bien pour la victoire du slalom lui-même et surtout pour la première place du combiné. Les concurrents durent faire face dans ce premier parcours à une piste qui céda à plusieurs endroits. Chutes et mauvaises prestations firent disparaître les favoris comme Rollen, Charvin et autres Loidl dans la seconde manche piquetée par René Rey et comprenant 52 portes. Cependant, il fallut attendre de longues minutes pour constater en cours d'épreuve que seul l'Italien Compagnoni portant le dossard No 62 pouvait encore battre Pitteloud au combiné. Son temps de 58" 33 fut toutefois nettement insuffisant pour inquiéter le Valaisan.

Par contre, pour la première place du slalom, Fill ne fut plus inquiété après la disparition du Suédois Rollen victime de sa fougue.

Un fait à noter : 31 disqualifications eurent lieu à ce slalom spécial (!).

Succès d'Agnès Coquoz

La victoire d'Agnès Coquoz n'était nullement prévisible à l'issue de la première manche où elle occupait la 5ème place à 1" 13 de Penz Brigitte, de St-Gervais, qui menait la danse suivie de F. Bernard (France), S. Norlen (Suède) et I. Lafforgue (France). Notre Valaisanne bénéficia certes de la lutte que se livrèrent les 4 premières et qui eut pour résultat la disparition de Penz et Norlen. Par sa régularité dans les deux manches, Agnès Coquoz parvint finalement à s'imposer. Ce succès est le bienvenu et la skieuse de Champéry ne s'en plaindra pas.

Double suisse chez les Dames en descente, mais victoire allemande chez les Messieurs

La descente de samedi, par la faute d'un changement de temps de dernière heure, n'a pas tenu toutes ses promesses. Evidemment logiquement l'on ne pouvait pas espérer que le record du Français Emile Viollat établi en 1963 dans le temps de 2' 25" 2 serait abaissé. Ceci naturellement compte tenu d'une participation de seconde classe dont les organisateurs n'en peuvent absolument rien. Il faut plutôt rechercher les causes dans la mauvaise élaboration actuelle du calendrier des courses internationales d'une part, du classement en FIS 1 B du Trophée du Mont-Lachaux et aussi dans une certaine mesure dans le peu de compréhension de la part des responsables suisses. Grisés par le succès de nos meilleurs coureurs au Lauberhorn, la direction de l'élite des coureurs suisses ne veulent faire aucune concession à des Montana-Crans ou à des Zermatt qui effectuent un immense travail méritoire dans la mise sur pieds de leur compétition annuelle. Pourquoi ne pas autoriser un Huggler ou un B. von Allmen à venir à Montana-Crans ?

Pour revenir à la course de samedi, les organisateurs et les coureurs surtout durent faire face à la neige qui, une fois de plus cette année, s'était mise à tomber avant le lever du jour. La glisse impeccable obtenue au cours de la non-stop avait disparu et chacun appliqua avec plus ou moins de chance à corriger les méfaits de cette neige de dernière heure. D'autre part, le brouillard se mit également en évidence dans le tronçon initial du parcours. Heureusement que dans l'ensemble chaque participant fut gratifié des mêmes conditions.

ESPOIRS SUISSES DURANT 24 MINUTES

Grâce à Peter Rowr et à Alby Pitteloud, les deux meilleurs Suisses à Montana, il fut possible d'entrevoir un éventuel succès de notre pays à ce 23e Trophée du Mont-Lachaux. Ce fut un espoir de courte durée puisque tout d'abord l'Allemand Vogler parti en 20e position, soit le dernier de la seconde série allait réaliser le meilleur temps sur les 3240 mètres du parcours. Son temps de 2' 39" 76 (à plus de 14 secondes du record de Viollat) était loin d'être extraordinaire quoique bon pour les conditions où la course s'est déroulée, mais suffisait pour mettre fin aux espoirs suisses qui reposaient sur les épaules de Pitteloud et de Rohr. Ce dernier occupa momentanément encore la seconde place derrière l'Allemand jusqu'à l'arrivée de l'Italien Piazzalunga qui prit une belle seconde place. Pour la première place, les espoirs suisses avaient duré 24 minutes et pour la seconde quelque 30 minutes.

DEBACLE AUTRICHIENNE

Malgré leur très faible représentation, l'Allemagne et l'Italie « sauvent très bien les meubles » tout comme les Suisses qui placent deux coureurs dans les 5 premiers. Avec trois coureurs dans les 9 premiers, les Français se comportent pas trop mal même s'ils comptaient fermement avec une victoire. La chute de Rossat-Mignot en est peut-être la cause. Par contre, le comportement des Autrichiens est assez surprenant, car il faut descendre à la 8e place pour trouver le premier représentant, Stuffer, qui se trouve à près de 4 secondes de l'Allemand Vogler.

Pour ce qui est de nos représentants valaisans, il n'y a rien de nouveau

et une fois encore, Alby Pitteloud mis à part, nous n'avons aucun coureur de valeur internationale.

BEAU DOUBLE SUISSE

Alors que les Françaises partaient favorites chez les dames, nous nous réjouissons du double suisse réalisé

par A. Zryd d'Adelboden et R. Hug de Wangs. Elles précèdent 4 Tricolores qui toutes se plaignaient de n'avoir pas « glissé ».

Agnès Coquoz, notre seule représentante valaisanne, n'a pas démerité, mais elle se retrouve tout de même à près de 9 secondes d'Annrosli Zryd.

RESULTATS

Descente

DAMES (13 partants)

1. Zryd Annrosli, Adelboden (S) 2' 01" 68 ; 2. Hug Rita, Wangs (S) 2' 05" 99 ; 3. Lafforgue Ingrid, Luchon (Fr) 2' 07" 31 ; 4. Bernard Florence, Grenoble (Fr) 2' 09" 71 ; 5. Lafforgue Brit, Luchon (Fr) 2' 09" 71 ; 6. Berthet Monique, Les Gets (Fr) 2' 10" 22 ; 7. Coquoz Agnès, Champéry (S) 2' 10" 23 ; 8. Attanasio Joëlle, Vars (Fr) 2' 10" 50.

MESSIEURS (47 partants)

1. Vogler Franz, Obersdorf (All) 2' 39" 76 ; 2. Piazzalunga Bruno, Esercito (It) 2' 39" 90 ; 3. Rohr Peter, Wangs (S) 2' 40" 02 ; 4. Penz Alain, St-Gervais (Fr) 2' 41" 10 ; 5. Pitteloud Alby, Thyon (S) 2' 42" 03 ; 6. Compagnoni Giuseppe, Pirovano (It) 2' 42" 11 ; 7. Charvin Bernard, Courchevel (Fr) 2' 42" 71 ; 8. Stue-

Adelboden (S), 101" 30 ; 5. Kubinova Miloslava, Slovan PEC (Tch), 106" 70 ; 6. Mahroua Hanna, RH. Praha (Tch), 106" 74 ; 7. Krnouleva Alena, Slavia-Praha (Tch), 106" 91.

MESSIEURS (52 partants)

1. Fill Martino, FFOO-Moena (I), 106" 63 ; 2. Augert J.-P., Toussuire (Fr), 108" 42 ; 3. Pitteloud Alby, Thyon (S), 109" 87 ; 4. Duviillard Henri, Megève (Fr), 110" 07 ; 5. Penz Alain, St-Gervais (Fr), 110" 95 ; 6. Compagnoni Giuseppe, Pirovano (I), 111" 13 ; 7. Staffler Sepp, Arlberg (Aut), 111" 30 ; 8. Richardson Per-Olov, Edsäs-dalens-SIK (Su), 111" 61 ; 9. Rauter Franz Badkleinkirshiem (A), 111" 98 ; 10. Viu Luis, E.C. Envalire (Esp), 112" 04 ; 11. Ambroise J.-Louis, Annemasse (Fr), 112" 86 ; 12. Russi Bernhard, Andermatt (S), 113" 38 ;

CHAMPIONNATS VALAISANS DE SKI ALPIN

Perren et Franzen : présents Pitteloud et A. Coquoz : absents

Ces deux journées du Mont-Lachaux nous mirent en contact avec les coureurs valaisans présents et qui ces derniers temps furent souvent loin de « leur patrie ».

Samedi soir, lors de notre entretien avec Alby Pitteloud, Agnès Coquoz, Victor Perren et Peter Franzen, les deux premiers ne pouvaient pas encore fêter leurs succès puisqu'ils ne datent que d'hier. Toutefois, il fut possible de parler de leurs prochaines expéditions.

Pour Pitteloud et Agnès Coquoz, il ne sera pas possible de prendre part au Championnat valaisan ce prochain week-end, car tous deux participeront à des courses en France. Pitteloud s'en va à Megève où se dispute une course 1B et la skieuse de Champéry se rend à Saint-Gervais (1B).

Les organisateurs de Grächen pourront cependant compter sur la présence des deux excellents coureurs du Haut-Valais, Perren et Franzen.

Hier soir, nous avons également pris des nouvelles du champion valaisan J. Mariéthoz, victime d'une terrible chute lors de l'entraînement à Montana. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur sa participation au championnat valaisan. Nous rassurons immédiatement ses supporters car Mariéthoz n'a aucune fissure ou cassure mais souffre énormément des muscles abdominaux.

Avec tous les sportifs valaisans, nous espérons qu'il parviendra à se rétablir d'ici à mercredi ou jeudi. Il mériterait amplement de défendre ses titres de champion valaisan.

J.M.

fer Harald, IVS Innsbruck (Aut) 2' 43" 31 ; 9. Blanchard Alain, Briançon (Fr) 2' 43" 51 ; 10. Schlunegger Hans, Grindelwald (S) 2' 43" 67 ; Rauter Franz, Bad-Kleinkirshheim (Aut) 2' 43" 71 ; 12. Loidl Josef, Ebensee (Aut) 2' 43" 98 ; 13. Daetwiler Michel, Villars (S) 2' 44" 41 ; 14. Frei Peter, Davos (S) 2' 45" 30 ; 15. Zint Walter, Obersdorf (All) 2' 45" 57 ; 16. Staffler Sepp, Arlberg (Aut) 2' 46" 40 ; 17. Augert J.-Pierre, Toussuire (Fr) 2' 47" 10 ; 18. Duviillard Henri, Megève (Fr) 2' 47" 53.

Slalom

DAMES (16 partantes)

1. Coquoz Agnès, Champéry (S), 92" 33 ; 2. Lafforgue Ingrid, Luchon (Fr), 92" 92 ; 3. Bernard Florence, Grenoble (Fr), 93" 63 ; 4. Zryd Annrosli,

Combiné alpin

DAMES

1. Lafforgue Ingrid, Luchon (Fr) 32.62 ; 2. Bernard Florence, Grenoble (Fr) 42.96 ; 3. Coquoz Agnès, Champéry (S) 43.34 ; 4. Zryd Annrosli, Adelboden (S) 51.40 ; 5. Mahroua Hanna, RH Praha (Tch) 135.04 ; 6. Krnouleva Alena, Slavia Praha (Tch) 139.54.

MESSIEURS

1. Pitteloud Alby, Thyon (S) 25.61 ; 2. Penz Alain, Saint-Gervais (Fr) 26.80 ; 3. Compagnoni Giuseppe, Pirovano (I) 32.24 ; 4. Augert Jean-Pierre, Toussuire (Fr) 37.87 ; 5. Rauter Franz, Bad-Kl. (Aut) 42.82 ; 6. Duviillard Henri, Megève (Fr) 47.36 ; 7. Staffler Sepp Arlberg (Aut) 49.18 ; 8. Charvin Bernard, Courchevel (Fr) 60.20 ; 9. Loidl Josef, Ebensee (Aut) 63.04 ; 10. Russi Bernhard, Andermatt (S) 66.32 ; 11. Vogler Franz, Obersdorf (All) 79.14 ; 12. Ambroise Jean-Louis, Annemasse (Fr) 82.29 ; 13. Richardson Per-Olov, Edsäs-dalens (Su) 84.58 ; 14. Prat Francisco, CEC (Esp) 157.48 ; 15. Pantoja José CCEC (Esp) 213.36.



Plusieurs drapeaux des nations, au départ du Trophée du Mont-Lachaux et de nombreux spectateurs fidèles malgré le temps inclément,

Palmarès du 23me Trophée du Mt-Lachaux

DESCENTE :

Messieurs : Franz Vogler (Allemagne)
Dames : Annrosli Zryd (Suisse)

SLALOM SPECIAL :

Messieurs : Martino Fill (Italie)
Dames : Agnès Coquoz (Suisse)

COMBINE :

Messieurs : Alby Pitteloud (Suisse)
Dames : Ingrid Lafforgue (France)

Une valeur sûre!



ZENITH

Depuis 100 ans,
un grand nom
dans l'horlogerie

Horlogerie-Bijouterie-Optique
FERNAND GAILLARD
SION

Face à l'Hôtel de Ville

P 162 S

à MIGROS mieux que des soldes
L'ACTION
30000... (censuré)
CONTINUE.



LUNDI 24 JANVIER
 MARDI 25 JANVIER
 MERCREDI 26 JANVIER
 JEUDI 27 JANVIER

faites tous vos achats à

MIGROS
 vous y gagnez réellement

★ *Publicité interdite*

loterie romande

1/2 billet fr. 3.
 1/2 billet fr. 3.-
 billet entier fr. 6.-

tirage le 5 février
 gros lot 100000.

1951 SION 1 - La Planta

Ch. post. 19 - 1800

Une seule pièce pour vivre et dormir...



1.150.-

C'est aujourd'hui un jeu d'enfant de transformer son sofa en un lit merveilleux pour 2 personnes. Une visite et une démonstration sans engagement s'impose!

MEUBLES PRINCE SION

Bâtiment La Croisée - Rue des Vergers - Rue de Conthey

P. 49 S

ON CHERCHE

SOMMELIERE

Entrée de suite ou à convenir. Débutante acceptée.

Pour tous renseignements s'adresser à:
 RESTAURANT « LE MELEZE »
 R. Rouvinez, Grimentz (Valais)
 P. 25570 S

ON DEMANDE

2 serveuses

pour entrée immédiate. Hôtel-restaurant de la Lécherette, à 5 min. du Col des Mosses.

Tél. (029) 4 62 59 P. 25788 S

Actuellement de passage en Valais, commerçant Suisse-romand habitant l'Italie et désirant rentrer en Suisse, parlant français, italien, anglais, allemand, cherche

GERANCE

ou Place de VENDEUR

dans commerce. Connaissances approfondies de la branche articles souvenirs-horlogerie. Préférence cantons Valais ou Vaud, éventuellement station de montagne. Libre tout de suite. Références en Suisse.

Ecrire au plus vite sous chiffres PB 17098 à Publicitas, 1951 Sion.

ON EMBAUCHE

ouvrières

pour atelier de polissage de pierres de bijouterie. Travail à domicile exclu. Transport assuré depuis Sion. Entrée, date à convenir.

S'adr. à Colter Frères & Jollat - 1963 Vétroz - Tél. (027) 8 17 87

P. 25760 S

Cuisinière - gouvernante

Monsieur seul cherche personne de confiance, avec bonnes références, pour la tenue d'un ménage soigné à Lausanne.

Faire offres sous chiffres P. O. 60150 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P. 281 L

VIÈGE A MIS UN PIED DANS LE TOUR FINAL

Ligue Nationale A

Zurich - Langnau	3-6
Davos - Viège	3-2
Chaux-de-Fonds - Zurich	0-6
Langnau - Berne	2-3
Genève-Servette - Davos	4-3
Villars - Kloten	2-7
Grasshoppers - Viège	1-2

Cette semaine, l'activité était quelque peu ralentie dans la Ligue nationale A, permettant aux clubs de récupérer avant l'emballement final qui désignera le quatrième qualifié. En effet, pour l'instant, Zurich et Grasshoppers — qui se retrouveront en finale de la Coupe suisse — et Genève-Servette sont qualifiés pour le tour final. La quatrième place va se disputer entre Viège, Berne et Langnau.

La défaite que Zurich a enregistrée mardi contre Langnau a été compensée par une magnifique victoire acquise samedi soir à La Chaux-de-Fonds. La défaite neuchâteloise est surprenante, car cette équipe avait acquis une certaine maturité. Dans cette rencontre, elle s'est laissée prendre au piège du système défensif adopté par Zurich qui voulait arracher définitivement sa qualification.

Après avoir battu Viège vendredi, Davos a failli causer une surprise samedi soir à Genève et un match nul aurait mieux récompensé les efforts des Grisons. Par cette victoire, Genève-Servette termine en tête du classement de ce tour principal du championnat suisse de Ligue Nationale A.

A Langnau, on se livra à un derby extrêmement dur et le match se termina même par un bataillon rangée. Berne s'assura un avantage prépondérant au premier tiers-temps et put, grâce à une défense énergique — même trop

parfois — le conserver jusqu'à la fin de la rencontre. Cette victoire donne une petite chance aux hommes de Wenger de se qualifier pour le tour final. Ce succès fait également l'affaire de Viège qui aurait été talonné par Langnau.

Villars se paie la tête du monde maintenant en alignant Daniel Piller dans les buts. Je veux bien que ce fut la première place occupée par ce joueur lorsqu'il commença la pratique du hockey sur glace avec Gottéron-Fribourg. Mais depuis — il était minime — il n'a joué que pour s'amuser à cette place. Quand on est dans la situation de Villars, on ne s'amuse pas, mais on fait au moins honneur à son récent passé. Aussi n'est-il pas étonnant que Kloten se soit imposé facilement dans la station vaudoise.

C'est un plaisir tout particulier que nous éprouvons en Valais en apprenant la victoire remportée par Viège au Dolder contre Grasshoppers qui l'avait battu en demi-finale de Coupe suisse. Par ce succès, Viège creuse l'écart avec Berne, qui est de trois points maintenant. Aussi, à moins d'un accident fâcheux, Viège devrait se qualifier pour le tour final. Certes, il doit encore se rendre à Berne et recevoir Zurich. Il suffit d'un match nul à Berne et la cause est entendue. Aussi les Valaisans vont-ils poursuivre leurs efforts dans le but d'obtenir cette qualification.

1. Genève-S.	16	10	4	2	74-43	24
2. Grasshop.	16	9	3	4	56-40	21
3. CP Zurich	16	9	2	5	64-52	20
4. Viège	16	8	3	5	57-48	19
5. Berne	16	7	2	7	54-54	16
6. Langnau	16	6	3	7	49-49	15
7. Kloten	16	6	2	8	61-68	14
8. Davos	16	6	2	8	46-59	14
9. Chaux-Fds	16	5	2	9	56-63	12
10. Villars	16	1	3	12	42-83	5

Sierre remet tout en question

GRUPE ROMAND

Montana-Crans - Sierre	2-10
Fleurier - Young-Sprinters	0-9
Moutier - Bienne	2-6
Lausanne - Gottéron-Fribourg	7-5
Sion - Martigny	2-2
Bienne - Sion	Renv.
Gottéron-Fribourg - Moutier	5-6
Martigny - Lausanne	1-1
Sierre - Young-Sprinters	8-1
Montana-Crans - Fleurier	Renv.

Par sa brillante victoire sur Young Sprinters, victoire qui ne souffre aucun commentaire sinon les plus vifs éloges aux Valaisans, Sierre repose la question de champion de groupe et surtout rejoint Young Sprinters en tête du classement. Les Valaisans font une excellente affaire car les équipes qui suivent se partagent les points. Après son carton contre Montana-Crans et cette victoire sur Young Sprinters, Sierre s'avère très redoutable pour le sprint final dans le groupe romand, ce qui ne va que relever l'intérêt des cinq derniers matches à disputer.

Après avoir partagé les points avec Sion, Martigny a dû se contenter du match nul avec Lausanne. Il faut dire à la décharge des Martignonnais que Bernard Nater manqua à l'appel, ayant été blessé vendredi soir. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement. Deux points perdus qui relèguent les Martignonnais à la quatrième place.

Ces mêmes Lausannois avaient réussi à prendre une revanche sur Gottéron-Fribourg, vendredi soir à Montchoisi, mais elle ne fut pas convaincante.

Samedi soir, Gottéron-Fribourg accorde sa première victoire à Moutier et cela le plus régulièrement du monde, les Fribourgeois ayant sous-estimé l'adversaire. Ainsi la position de Montana-Crans et Fleurier devient à nouveau délicate, les Juraissiens ne comptant plus que deux points de retard sur les Valaisans et un sur Fleurier. Le match opposant ces deux équipes, qui devait avoir lieu hier, a été renvoyé au 13 février.

Il convient de préciser qu'au cours de ce dernier week-end, les matches se sont déroulés dans des conditions difficiles mais cela était pour tout le monde et il ne semble qu'aucun résultat ait été faussé pour cela.

1. Y. Sprint.	13	10	0	3	102-39	20
2. Sierre	13	9	2	2	87-38	20
3. Lausanne	13	7	3	3	69-49	17
4. Martigny	13	6	5	2	37-23	17
5. Sion	12	7	2	3	59-33	16
6. Bienne	12	7	1	4	60-43	15
7. Gottéron	13	3	3	7	52-75	9
8. Mont.-Cr.	12	2	1	9	35-72	5
9. Fleurier	12	2	0	10	25-82	4
10. Moutier	13	1	1	11	33-105	3

GRUPE EST

Coire - Arosa	7-6
Langenthal - Riesbach	7-3
Rapperswil - Bâle	4-3
Lucerne - Kusunacht	3-4
Ambri-Piotta - Lugano	5-1
Riesbach - Rapperswil	1-13
Arosa - Lucerne	3-3
Bâle - Ambri-Piotta	4-7
Lugano - Coire	6-2
Kusunacht - Langenthal	2-4

Ambri-Piotta vers le titre

Comme nous l'avons dit samedi, Ambri-Piotta a pris une sérieuse option pour le titre en battant très largement Lugano, son plus dangereux adversaire. Ambri devait effectuer dimanche le difficile déplacement à Bâle et une fois de plus à eu raison de l'équipe de Bibi Torriani. Pour sa part, Lugano a effacé sa défaite en prenant le meilleur sur Coire alors qu'Arosa, chez lui, devait se contenter du match nul contre Lucerne.

Langenthal, à la suite des défaillances de Lugano, jouait la deuxième place. En déplacement à Kusunacht, il prend le meilleur sur le club local et vendredi soit il battait le très faible Riesbach que Rapperswil, par le score de 13-1, condamnait définitivement à la relégation.

1. Ambri-P.	14	12	1	1	96-30	25
2. Langenth.	14	10	1	3	74-40	21
3. Lugano	14	10	0	4	60-38	20
4. Kusunacht	14	8	0	6	62-46	16
5. Rappersw.	14	7	2	5	50-16	16
6. Bâle	14	5	1	8	68-66	11
7. Coire	14	5	1	8	61-78	11
8. Lucerne	14	4	2	8	45-69	10
9. Arosa	14	4	1	9	53-76	9
10. Riesbach	14	0	1	13	31-107	1

Première Ligue Charrat en finale

Champéry - Charrat	3-7
Forward-Morges - Charrat	4-6
Champéry - Saas-Fee	8-2
Zermatt - Genève-Servette II	4-3
Leysin - Viège II	Renv.

En remportant une précieuse victoire à Morges vendredi soir, Charrat a acquis définitivement le droit de disputer les finales pour l'ascension en Ligue nationale B. Il faudrait vraiment un accident pour que les Charratins ne puissent participer à cette poule qui réunira les champions des groupes IV, V et VI, pour autant que le champion n'ait pas une équipe déjà représentée en Ligue nationale B. Champéry a remporté sa première victoire au détriment de Saas-Fee, ce qui fait renaître l'espoir dans le camp des Champérolains. Genève-Servette II, contre toute attente, s'est fait battre à Zermatt, ce qui permet à ce dernier club de passer devant Saas-Fee.

Grasshoppers - Viège 1-2 (0-1; 0-1; 1-0)

GRASSHOPPERS: Meier, Spillmann, Secchi, Muller, Schurr, Marti, Naef, Heiniger, Hafner, Moos, Berry, Weber, Keller.

VIÈGE: Darbellay, Zurbriggen, O. Truffer, G. Furrer, R. Furrer, Salzmänn, Pfammatter, H. Truffer, Schmidt, Biner, A. Truffer, Ludi, Bellwald, In Albon.

Spectateurs: 1000. Arbitres: MM. Olivieri et Vuillemin de Neuchâtel.

Buts: Salzmänn (5e), Bellwald (29e), Heiniger (60e).

Vitalité

Durant le premier tiers les deux formations firent preuve d'une belle vitalité. Grâce à la forme de sa première ligne l'équipe valaisanne fut supérieure. Ce fut donc, très justement, que les visiteurs purent ouvrir le score à la 5e minute sur une magnifique action Pfammatter-Salzmänn. Ils faillirent même augmenter la marque aux 8e, 12e et 17e minutes, malheureusement pour eux ils trouvèrent sur leur chemin un Meier très à son affaire, exécutant de forts beaux arrêts pour enrayer des actions de la première ligne valaisanne.

Imprécisions

Le second tiers-temps fut moins agréable à suivre. Les deux formations se signalèrent surtout par leur imprécision. Plus volontaires, les camarades

de Salzmänn ont mérité d'augmenter la marque. Ils ne durent toutefois pas le but acquis, à une de leurs bonnes actions, mais à une magistrale erreur de Secchi qui laissa passer le puck entre les jambes. La pluie qui ne cessa de tomber ne facilita pas la pratique d'un bon jeu, qui devint hâché et perdit de sa rapidité.

Nervosité

La troisième partie fut disputée sous le signe de la nervosité, on nota durant les premières minutes une pluie d'expulsions qui vinrent frapper G. Furrer (2 fois), Truffer O., Muller, Secchi et Heiniger. Peu enthousiasmant au second tiers le match devint très mauvais sur la fin. Viège se contenta de conserver le résultat alors que les Grasshoppers ne firent que très peu de choses pour leur contester la victoire. Le but que ces derniers obtinrent à la dernière seconde ne changeant rien à notre appréciation.

Victoire méritée

Cette rencontre fut dans son ensemble à l'image du temps, c'est-à-dire médiocre. Les Viégeois ont cependant entièrement mérité leur victoire. Ils l'obtinrent grâce à la volonté dont ils firent preuve tout au long de la rencontre mais aussi grâce à leur meilleure condition physique. Au chapitre des satisfactions nous avons noté en

tout premier lieu le gardien Darbellay qui fit une partie irréprochable, effectuant en certaines occasions des arrêts de grande classe. Il nous a prouvé qu'avec le temps et l'expérience il peut devenir un gardien de classe internationale.

Après Darbellay, nous citerons Salzmänn qui fut très actif; il se signala par sa rapidité et surtout par la clarté de son jeu. Pfammatter finit moins bien qu'il ne débuta alors que O. Truffer fut très intermittent. Il n'en fut pas moins une des chevilles ouvrières de l'équipe valaisanne. Nous avons aussi apprécié la prestation de Biner qui fut avec Darbellay et Salzmänn le plus en vue de son team.

C'est en défense que les visiteurs nous déçurent, notamment la paire des frères Furrer qui manqua de concentration, de précision et surtout du sens de la position. A trois jours de la rencontre Suisse - Allemagne la prestation de Gaston ne fut, en tout cas, guère encourageante. Si ces derniers terminèrent la rencontre sans prendre de but ce fut parce que leurs vis-à-vis se montrèrent d'une rare imprécision et leur gardien dans un grand jour.

Quant à l'équipe zuricoise elle a fourni l'un de ses plus mauvais matches de la saison. Si l'on excepte le gardien Meier, Heiniger et Keller, toute l'équipe joua très en dessous de sa réelle valeur.

A. D.

Sierre - Young-Sprinters 8 - 1

(3-1 3-0 2-0)

Patinoire de Sierre. 2 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Hauri, de Genève, et Schaller, de Lausanne.

Pluie et neige durant toute la rencontre.

YOUNG SPRINTERS: Neipp (Schneiter), E. Paroz, Nbersax, Progin, Wittwer, Mambelli, Blank, Spoerri, Santschi, Wehrli, Sprecher, Henrioud, Paroz JJ, Kehrl.

SIERRE: Rollier, G. Mathieu, Locher JCL, Henzen PA, Zufferey, Théler, Imhof, Faust, Locher K., Zufferey J, Wanner, Salamin, Mathieu, Chavaz.

BUTS:

1er tiers: 1re, Mombelli; 12e, Faust; 15e, Wanner; 16e, Zufferey J.

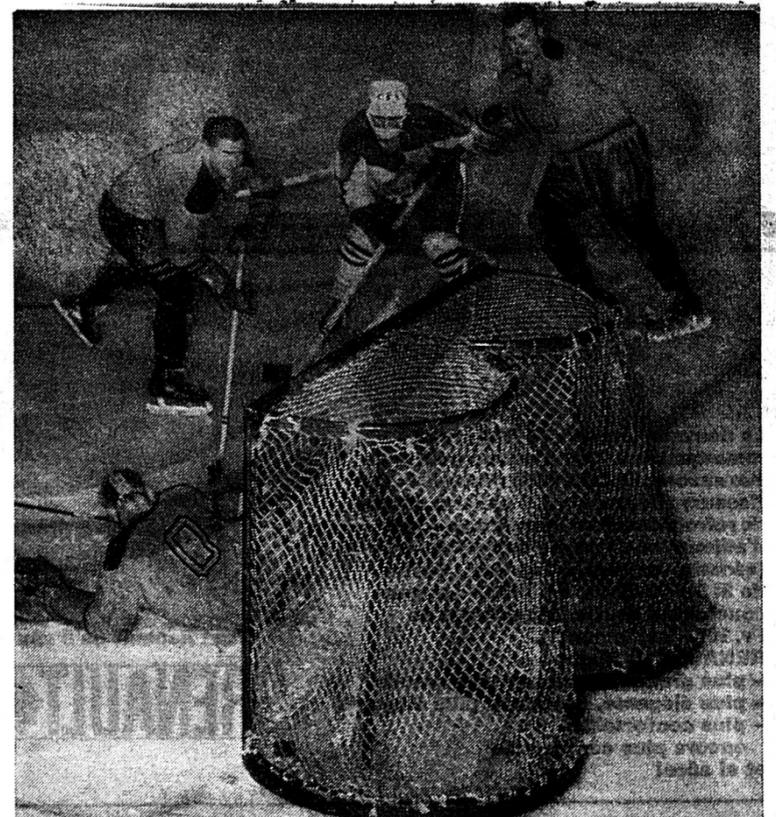
2ème tiers: 2e, G. Mathieu; 7e et 18e, Locher K.

3ème tiers: 5e, Théler; 13e, Chavaz.

Le HC Sierre aura, encore une fois, été défavorisé par les mauvaises conditions atmosphériques. En effet, pour un choc de cette importance, il aurait fallu un temps plus clément. Les affaires commencèrent mal pour les Sierrois qui encaissèrent un but surprise à la première minute déjà. Cette capitulation eut pour effet de donner de l'allant aux protégés de l'entraîneur Rey qui durent attendre la 12e minute pour rétablir l'égalité.

Dès cet instant, les Sierrois dominèrent continuellement les Neuchâtelois qui auront de la peine à soutenir cette pression. L'avance prise à la fin de ce premier tiers-temps reflète bien la constante domination des Sierrois qui étaient dans une forme éblouissante. Sentant que les Sierrois étaient les plus forts, Young Sprinters entama la deuxième reprise dans un esprit inadmissible pour un candidat à la promotion.

Dès lors, Sierre fit cavalier seul en marquant des buts avec une facilité rare. Le score prenant des proportions peu prévisibles, le spectacle ne fut pas de toute beauté, car les Neuchâtelois se contentèrent de limiter les dégâts. Par cette victoire, le HC Sierre se porte en tête de la LNB en compagnie de sa victime d'un soir. Les Sierrois ont montré, une fois de plus, que ses joueurs en veulent à mort et nous pouvons affirmer sans tort que le HC Sierre est actuellement l'équipe la plus rapide et la plus homogène de son groupe. Espérons que cet état d'esprit se prolongera pour la suite du championnat qui s'eratras certainement très difficile. Quant aux Young Sprinters, ce fut la déception la plus grande, tant ses joueurs prirent cette partie à la



A la 12e minute du 1er tiers-temps, le jeune Faust égalise à 1-1 et ouvre la série impressionnante de buts du HC Sierre. Le gardien neuchâtelois est battu et le puck se trouve dans le coin gauche des filets. (VP)

légère. Les joueurs neuchâtelois auraient dû prendre plus au sérieux la fougue des jeunes Sierrois et l'addition aurait pu être moins salée. Et nous ne pensons pas que cette équipe

handicapée par l'absence de Martini puisse inquiéter la tête du classement en vue des parties de promotion contre Ambri.

A. Cz.

Petites nouvelles de la Ligue suisse

● Le match international suisse-Allemagne du 26 janvier, à Bâle, sera dirigé par les arbitres autrichiens Moser et Valentin de Klagenfurt.

● La commission des arbitres a promu MM. André Vuillemin (Neuchâtel) et Heinrich Ehrensperger (Kloten) au grade d'arbitres internationaux.

● Lors du championnat du monde en Yougoslavie, Kurt Hauser (Berne) fonctionnera comme chef des arbitres. Ce sera la 18e fois que Kurt Hauser participera à un tournoi mondial soit comme arbitre soit comme chef des arbitres.

● Il est possible qu'avant de se rendre en Yougoslavie, l'équipe nationale suisse affronte la Pologne en Suisse. Des pourparlers sont actuellement en cours entre les deux fédérations.

● Match amical: Torino-Montana-Crans, 7-2 (5-0, 1-1, 1-1).



Richard Wagner sur son vaisseau fantôme, moi

Classement de 1re Ligue

1. Charrat	11	9	1	1	78-22	19
2. Viège II	9	8	0	1	55-22	16
3. Genève-S. II	10	6	1	3	65-28	13
4. Forward-M.	10	6	0	4	55-35	12
5. Zermatt	10	4	0	6	44-66	8
6. Saas-Fee	10	3	0	7	37-66	6
7. Leysin	7	1	0	6	21-58	2
8. Champéry	10	1	0	9	29-83	2



ses délicieuses glaces à la crème. P 1160 S

RENAULT 10 Major — Votre sécurité dans la neige

La nouvelle Renault 10 Major semble avoir une prédilection pour la neige... Si l'on ne connaissait pas son comportement tout au long de l'année, on serait tenté de croire qu'elle a été spécialement conçue pour les merveilleuses randonnées d'hiver. Quel que soit le temps, jamais l'idée ne lui viendrait de vous laisser en plan.

La nouvelle Renault 10 Major possède les qualités de routière qui ont fait la réputation de l'ancienne Renault 8 Major. La sécurité proverbiale de cette voiture dans les circonstances les plus défavorables a été largement démontrée lors du Tour de Corse éprouvant de l'automne dernier: la boue, la neige, la glace, les routes bombées, endommagées par le gel et ravinées par la pluie, rien ne put l'empêcher de remporter une victoire éclatante. Ses quatre freins à disque avec répartiteur automatique de pression contribuent à empêcher le dangereux déportement de l'arrière de la voiture en cas de freinage brusque, ce qui constitue un atout certain, notamment sur les routes hivernales.

La race et la fougue des 50 CV du moteur Sierra permettent de tenir aisément les 132 km/h sur autoroute.

La nouvelle Renault 10 Major, plus élégante encore, présente un volume utile agrandi et un confort accru. Elle est même livrable équipée de sièges-couchettes!



La nouvelle Renault 10 Major est remarquable à bien d'autres points de vue encore: 50 CV à 4600 t/min; 5,64 CV fiscaux; vilebrequin à 5 paliers; circuit de refroidissement hermétique — pas d'adjonction d'eau ni d'antigel; 4 portières (sécurité-enfants à l'arrière); coffre de 315 + 60 litres; Fr. 7450.— (sièges-couchettes contre supplément de Fr. 100.— seulement!).

RENAULT 10 Major
— plus grande, beaucoup plus grande
— plus élégante, beaucoup plus élégante
— plus confortable,
encore plus confortable
et si sûre!

C'est Renault qu'il vous faut

RENAULT  **10 MAJOR**

Renault 10 Major Fr. 7450.—
avec sièges-couchettes Fr. 7550.—
Crédit assuré par Renault-Suisse
Renault (Suisse) S.A.
Regensdorf/Genève/Zürich
Renseignements auprès des 250 agents
Renault en Suisse.

Divers

**300 ANS DE TIC-TAC
PRENNENT FIN
BULOVA ACCUTRON®
MESURE LE TEMPS
ÉLECTRONIQUEMENT**

Toutes les pièces mécaniques — balancier, échappement, ressort spiral — susceptibles d'accélérer ou de ralentir le mouvement d'une montre ont été supprimées. BULOVA ACCUTRON mesure le temps simplement au moyen des oscillations d'un petit diapason. BULOVA ACCUTRON est la première montre bracelet au monde, avec une garantie de précision écrite.



Réf. 21 253 «Spaceview» Fr. 495.—

Réf. 21 250 acier Fr. 525.—

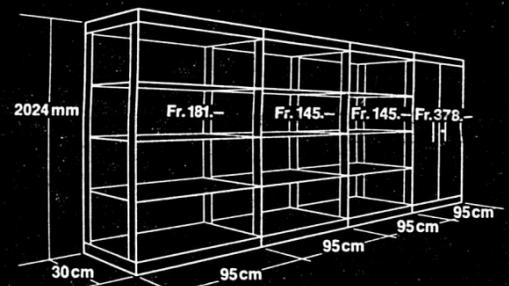
Concessionnaire



SIERRE MONTANA CRANS

P 153 S

**A ce jour, 1423 620 mètres
de rayonnages posés en Suisse**



MULTEX, rayonnages métalliques pour archives, bibliothèques, magasins. Adaptations et transformations illimitées. Grande charge utile, montage facile sans vis ni boulons.

STRAFOR Strafor S.A., 1950 Sion
59, rue de Lausanne
Téléphone (027) 4 25 83

Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.

Offres et demandes d'emplois

GRICHTING & VALTERIO S. A.
Entreprises électriques, à Sion,
engagent

UN CHEF-MONTEUR

Nous désirons :

- chef-monteur bilingue, français-allemand,
- porteur de la maîtrise fédérale et si possible de la concession A des TT,
- ayant des connaissances de la calculation des prix et des tarifs,
- capable d'assumer la responsabilité du dicastère installations (40 à 50 personnes).

Nous offrons :

- salaire selon connaissances,
- ambiance agréable,
- semaine de 5 jours,
- 3 semaines de vacances,
- caisse de prévoyance.

Veillez soumettre votre offre avec curriculum vitae, photo, certificats et références, à la Direction de l'entreprise Grichting & Valterio S.A., Chemin du Vieux Canal, 11 - Sion.

P 25687 S

~~~~ vos imprimés: gessler sion ~~~~~

**Gonset**

cherche pour de suite ou date à convenir

**1er VENDEUR MENAGE - JOUETS**

Nous cherchons :

Un vendeur qualifié, dynamique, ayant l'expérience de la vente et des achats.

Nous offrons :

Une situation intéressante, salaire correspondant aux capacités, caisse maladie et accident, caisse de retraite.

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae, photo et copie de certificats à la Direction des Grands Magasins GONSET SA, 1951 Sion.

P 6 S

**Ecole Supérieure Rigihof**

8032 Zurich, Klusstrasse 44, téléphone (051) 32 62 80  
Diplôme de langue allemande, avec quelques branches commerciales. 2 à 3 semestres (quelques notions dans la langue allemande et bonne application sont nécessaires).



Diplôme commercial en allemand. Préparation à la maturité (tous les types). Home pour élèves internes. Situation magnifique. Prospectus gratuit. P 167 Z

**AVIS**

à tous les propriétaires de voitures AUSTIN.

Du 1er au 20 février, nous effectuerons, sur rendez-vous, un

**CONTROLE GRATUIT**

sur tous les véhicules AUSTIN.

**GARAGE DE NOES, BRUTTIN FRERES, NOES**  
AGENCE AUSTIN, SIERRE ET ENVIRONS  
Tél. (027) 5 07 20 P 333 S

# Martigny - Lausanne 1-1

(1-0 0-1 0-0)

Patinoire de Martigny. 500 spectateurs. Pluie. Glace inégale. Arbitres: MM. J. Giroud, Charat, et Imboden, Rarogne.

**Martigny:** Berthoud; Grand, Schuler; Pillet H., Piota; Diethelm, P.-A. Pillet, Puipe; Moulin, G. Pillet, Imboden; R. Pillet.

**Lausanne:** R. Luthi; Penseyres, Ischy; Pilet, Nussbaum; Dubi, Nussberger, Schenker; Martelli, Grobety, Equilino; Luthi M., Winniger, Schlaepfli; Hausmann.

Buts: 1er tiers: 17e P.-A. Pillet (H. Pillet). 2e tiers: 10e Penseyres.

Cette rencontre s'est disputée sur une glace que la pluie qui tomba sans discontinuer rendit peu propice au beau jeu. Martigny qui devait se passer des services de Baumann retenu pour des raisons professionnelles, et surtout de Nater, qui s'était fracturé une côte la veille lors du match de Sion, dut remanier profondément toutes ses lignes et perdit de ce fait quelque peu de l'homogénéité qui fait sa force.

Pourtant les Octoduriens entamèrent la rencontre avec brio et le seul but obtenu après les vingt premières

minutes de jeu concrétisait mal la supériorité de l'équipe locale.

L'on s'aperçut malheureusement par la suite que les Valaisans avaient laissé passer leurs meilleures chances au cours de ce premier tiers et Lausanne grâce surtout à sa première ligne d'attaque, reprit sérieusement du poil de la bête et obtint l'égalisation exacte à la moitié du match.

Les deux formations fournirent alors un effort considérable compte tenu de la glace, pour s'assurer la totalité de l'enjeu. Mais la fatigue du match disputé la veille à Sion se fit rapidement sentir chez les Octoduriens et le rythme du jeu s'atténua. Lausanne tenta alors de saisir sa chance et de rapides échappées mirent souvent ses avants en position idéale. Heureusement pour Martigny, Berthoud, en pleine forme, sauva chaque fois son camp avec une remarquable lucidité tant et si bien que les arbitres renvoyèrent les deux équipes au vestiaire sur un résultat nul qui reflète assez bien la physiologie du match encore que Martigny ait laissé passer au premier tiers l'occasion de creuser un écart définitif.

jb

## Décision maintenue

Le tribunal arbitral de la Ligue suisse a rejeté le recours présenté contre les suspensions des joueurs Joris (Genève-Servette) et Meier et Furrer (Zurich). Par ailleurs, il a reconnu les documents photographiques, en l'occurrence le film de la Télévision suisse, comme élément de preuve pour dieter une suspension.

## Championnat romand juniors Viège Juniors - Chippis Juniors 4-1

(1-1 3-0 0-0)

Patinoire de Viège. Glace légèrement collante. 300 spectateurs. Arbitres: MM. Imboden, Rarogne, et Rudaz, Chippis.

**Viège juniors:** In Albon G., Viotti; Ghezzi, Kraeutler; Nellen, Truffer G., Truffer E.; Heinzmann, Truffer J., Imesch B.; Allenbach, Imboden R., Andenmatten.

**Chippis juniors:** Nanchen; Zufferey R., Zufferey R.; Elsig, Favre S.; Bonji, Mathieu, Zufferey Romain; Juon, Gloor, Dussex; Perruchoud, Zufferey Gabi.

Buts: 1er tiers-temps: 10e Gloor, 14e Truffer G.; 2e tiers-temps: 2e Truffer G., 12e Imesch, 13e Truffer E.

Après avoir pris un départ très prometteur les jeunes de Chippis se firent subitement prendre à contre-pied juste avant la fin du second tiers-temps. Par la suite les visiteurs essayèrent mais en vain de remonter le courant; mais les juniors de Viège, meilleurs patineurs et disposant de quelques éléments ayant déjà évolué en Première Ligue, réussirent à conserver leur avantage malgré une expulsion de 5 minutes de l'arrière Viotti.

Victoire méritée des Viégeois qui sont mieux armés en vitesse pure alors que le dévoué Otto Zenklusen, de son côté, a davantage de jeunes à disposition.

MM.

MM.

## Trophée de la Bella-Tola à Saint-Luc

Le Ski-Club de Saint-Luc organisait hier dimanche son traditionnel trophée. Mais cette année, les organisateurs avaient introduit une innovation puisque l'ancien tracé avait été abandonné au profit d'un nouveau parcours très rapide et qui se prête admirablement à une belle course de descente. Malgré le temps mauvais, le succès de la manifestation a été complet puisque tous les participants ont été enchantés de cette journée. Le Ski-Club de Zinal a très bien fait les choses et mérite nos vives félicitations pour la parfaite organisation de la course.

A. Cz.

## DAMES

1. Jaeger Dominique, Kendaz, 5' 18"; 2. Blanc Georgette, Ayent, 6'; 3. Fournier Mireille, Sierre, 6' 22" 4; 4. Zufferey Josette, Grimentz, 6' 42"; 5. Vouardoux Dany, Grimentz, 8' 20".

## SENIORS II

1. Zufferey François, Chippis, 5' 13"; 2. Beysard Quinet, Sierre, 5' 24"; 3. Epiney Lucien, Grimentz, 6' 02"; 4. Ruppen Auguste, Miège, 6' 19"; 5. Theytaz Syvain, Grimentz, 6' 24".

## SENIORS I

1. Mariéthoz Georges, Nendaz, 4' 13"; 2. Praz Jean, Nendaz, 4' 25"; 3. Grichina Lucien, Sierre, 4' 28"; 4. Theytaz Jean, Michel, Zinal, 4' 38"; 5. Zufferey Florent, Chandolin, 4' 44".

## EQUIPES

1. Wildhorn Ayent; 2. Brentaz Vercorin; 3. Chandolin; 4. St-Luc; 5. Grimentz.

## JUNIORS

1. Siggen Guy, Vercorin, 4' 25"; 2. Savioz J.-P., Ayent, 4' 29"; 3. Perruchoud Jean-Louis, Vercorin, 4' 33"; 4. Favre Marcel, St-Luc, 4' 36"; 5. Moos Serge, Ayent, 4' 37".

## Championnat jurassien

Le 39e Concours jurassien de ski nordique a débuté à Macolin. Au cours de la première journée, les concurrents durent faire face à trois handicaps sérieux: la pluie, le brouillard et la neige lourde.

Résultats de la première journée:

**Dames (7 km 500):** 1. Jacqueline Frey (Mont-Soleil), 41' 50"; 2. Joselyne Coussadey (Mont-Soleil), 44' 38".

**Juniors (7 km 500):** 1. Marc Froidevaux (Les Breuleux), 30' 30"; 2. François Blondo (La Brévine), 30' 34"; 3. Claude Rochat (La Brévine), 30' 38".

**Seniors et élite (15 km):** 1. Alphonse Baume (La Brévine), 58' 26"; 2. Michel Rey (Les Cernets - Verrières), 59'; 3. André Arnoux (La Brévine), 59' 20"; 4. Gérald Baume (Les Breuleux), 59' 44" (1er senior); 5. Marcel Blondo (La Brévine), 59' 46"; 6. Jean-Paul Junod (Les Cernets - Verrières), 1 h. 01' 05"; 7. Willy Junod (Les Cernets - Verrières), 1 h. 01' 50" - Interclubs: 1. La Brévine; 2. Les Cernets - Verrières.

# Karl Schranz était imbattable



L'Autrichien Karl Schranz (27 ans) a confirmé qu'il était actuellement le meilleur spécialiste en gagnant la descente des courses du Hahnenkamm, qui se déroulent à Kitzbühel. Il y a une semaine, Karl Schranz avait déjà remporté la descente du Lauberhorn, à Wengen. Alors que, dans l'Oberland bernois, les Suisses avaient pris les places d'honneur derrière Schranz, dans la station du Tyrol, les représentants helvétiques ne réussirent pas à rééditer cette performance d'ensemble. Cette fois, ce sont les Autrichiens qui se sont montrés les meilleurs en plaçant cinq d'entre eux parmi les dix premiers.

Dans le camp helvétique, on sentit que la performance de Wengen serait difficilement rééditable dès l'arrivée de Dumeng Giovanoli, parti en quatrième position. Bon descendeur, Dumeng Giovanoli était crédité d'un temps supérieur de plus de cinq secondes à celui de Schranz. Cette impression était confirmée peu après par Willy Favre et Bruggmann. Au poste de chronométrage, ce dernier passait en 57" contre 56" 4 à Schranz mais il perdait du temps sur la seconde partie du parcours, notamment dans le long chuss de l'arrivée.

Joos Minsch, dernier espoir suisse, avait quatre dixièmes de seconde de retard sur Schranz à mi-parcours (56" 8 contre 56" 4) mais lui aussi se faisait distancer sur la fin: de 0" 4 son retard passait à 1" 66.

Les autres Suisses, notamment Jean-Daniel Daetwyler (dossard 28), Andreas Sprecher (43) et Hanspeter Rohr (25) firent mieux que Giovanoli et se classèrent dans les quinze premiers pour Daetwyler et Rohr et au 19ème rang pour Sprecher. Stefan Kaelin a renoncé à prendre le départ à la suite de sa chute lors de la non-stop. Souffrant d'une cheville, il ne participera pas également au slalom spécial. Kurt Huggler (58" à mi-parcours) tomba dans la traverse avant le schuss, tout comme le Français Stamos (qui avait réalisé 57" 9) et le jeune Autrichien Huber (57" 6).

Classement officiel de la descente: 1. Karl Schranz (Aut), 2' 16" 63; 2. Gerhard Nanning (Aut), 2' 16" 71; 3. Bill Kidd (EU), 2' 17" 43; 4. Joos Minsch (S), 2' 18" 29; 5. Heini Messner (Aut), 2' 18" 53; 6. Hugo Nindl (Aut), 2' 18" 59; 7. Willy Bogner (All), 2' 19" 27; 8. Edmund Bruggmann (S), 2' 19" 28; 9. Egon Zimmermann (Aut), 2' 19" 37; 10. Jean-Claude Killy (Fr), 2' 19" 41; puis: 12. Jean-Daniel Daetwyler (S), 2' 19" 65; 13. Hanspeter Rohr (S), 2' 19" 76; 15. Willy Favre (S), 2' 20" 22; 19. Andreas Sprecher (S), 2' 21" 32; 25. Dumeng Giovanoli (S), 2' 22" 14; 46. Jakob Tischhauser (S), 2' 24" 92.

## Revanche française

A Kitzbuehel, le slalom spécial des 26e courses internationales du Hahnenkamm a permis aux Français, battus la veille dans la descente, de prendre leur revanche, comme ils l'avaient d'ailleurs déjà fait il y a une semaine à Wengen. La victoire est revenue à Jean-Claude Killy, qui a ainsi signé son premier grand succès de la saison dans cette spécialité. Il a battu dans l'ordre ses compatriotes Jules Melquiond et Guy Périllat, reléguant l'Autrichien Karl Schranz au quatrième rang. Ce dernier, gagnant de la descente, a néanmoins enlevé le combiné du Hahnenkamm.

Un seul Suisse est parvenu à se classer parmi les premiers: Dumeng Giovanoli, qui a terminé au sixième rang. Il était d'ailleurs le seul concurrent helvétique à partir dans le premier groupe avec le dossard numéro 10. Dumeng Giovanoli a ainsi fêté son 25e anniversaire — il est né le 23 janvier 1941 — par une excellente performance dans une spécialité qui n'est pas la sienne. De son côté, Edmund Bruggmann (dossard No 20), grâce à une bonne première manche, s'est

hissé dans les quinze premiers. Dans la seconde manche, sur une piste creusée, Bruggmann dut se contenter d'assurer son classement sans prendre de risques. Les autres représentants helvétiques connurent des fortunes diverses. Joos Minsch, Hanspeter Rohr et Jakob Tischhauser sont tombés alors que Kurt Huggler n'a pas pris le départ à la suite de sa chute dans la descente.

Voici le classement de ce slalom spécial:

1. Jean-Claude Killy (Fr) 114"23; 2. Jules Melquiond (Fr) 114"71; 3. Guy Périllat (Fr) 115"93; 4. Karl Schranz (Aut) 116"06; 5. Hugo Nindl (Aut) 116"58; 6. Dumeng Giovanoli (S) 117"77; 7. Gerhard Nanning (Aut) 117"80; 8. Jim Heuga (EU) 119"85; 9. Rune Lindstroem (Su) 121"11; 10. Felice de Nicolò (It) 121"20; 11. Carlo Senoner (It) 121"64; 12. Edmund Bruggmann (S) 121"91; 13. Pierre Stamos (Fr) 122"22; 14. Egon Zimmermann (Aut) 122"64; 15. Ernst Scherzer (All. E) 122"81; 16. Alfred Matt (Aut) 123"01; 17. Bob Wollex (Fr) 123"23; 18. Andreas Sprecher (S) 123"89; 19. Willy Favre (S) 124"35; 20. Sven Michaelson (Su) 124"59; puis: 31. Hanspeter Rohr (S) 132"19.

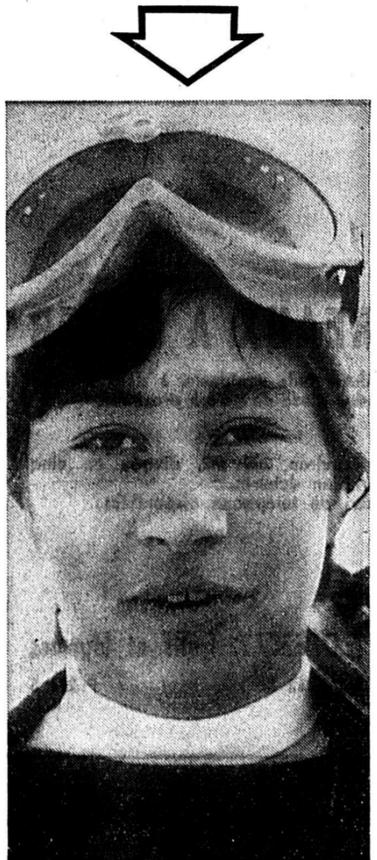
## COMBINE

1. Karl Schranz (Aut) 8,82; 2. Jean-Claude Killy (Fr) 12,83; 3. Gerhard Nanning (Aut) 16,84; 4. Hugo Nindl (Aut) 20,19; 5. Guy Périllat (Fr) 29,87; 6. Jules Melquiond (Fr) 33,38; 7. Dumeng Giovanoli (S) 41,03; 8. Edmund Bruggmann (S) 46,95; 9. Egon Zimmermann (Aut) 50,52; 10. Jim Heuga (EU) 51,10.

## KIDD: ARRET 3 SEMAINES

L'Américain Bill Kidd, victime d'une chute dans la seconde manche du slalom spécial du Hahnenkamm, souffre d'une très forte entorse à la cheville gauche avec distension et déchirure de ligaments. L'examen radiographique a démontré qu'il n'y avait pas de fracture. Kidd sera vraisemblablement contraint à un repos de trois semaines. Il doit donc renoncer à la dernière épreuve à laquelle il devait participer en Europe, celle de Megève. « Toute l'équipe américaine rentre donc aux Etats-Unis demain, à l'exception de Jim Heuga et moi-même, qui irons comme prévu à Megève, avant de rentrer chez nous », a déclaré Bob Beattie, entraîneur de l'équipe des Etats-Unis.

# Fernande Bochatay, 20 ans, triomphe



Valaisanne Fernande Bochatay, qui a ainsi trouvé une manière heureuse de fêter son vingtième anniversaire. En effet, la jeune skieuse des Marécottes est née le 23 janvier 1946. Avant elle, Patricia du Roy de Blicquy, Madeleine Bochatay et Traudl Hecher avaient successivement été désignées comme gagnantes. Ces trois concurrentes furent disqualifiées comme beaucoup d'autres (16 skieuses ont été classées), notamment les Suissesses Thérèse Obrecht et la Canadienne Nancy Greene. Ainsi, après plusieurs échecs dus principalement à la nervosité, la jeune Valaisanne est parvenue à inscrire son nom au palmarès d'une épreuve FIS 1-A.

La première manche, disputée sur un parcours de 450 m. avec une dénivellation de 180 m., vit les sœurs Goitschel réussir les deux meilleurs temps: 50" 11 pour Marielle et 51" 19 pour Christine. On trouvait ensuite l'Autrichienne Traudl Hecher (52" 27), l'Américaine Lee Hall (52" 36), une autre Autrichienne, Grete Digruber (52" 77) et les Suissesses Edith Hiltbrand (52" 90) et Thérèse Obrecht (52" 98). Pour sa part, Fernande Bochatay était 10ème en 53" 99. Dans la seconde manche, les disqualifications et les chutes étaient très nombreuses. Fernande Bochatay se montrait de loin la plus rapide et elle battait finalement sa plus dangereuse rivale, l'Autrichienne Grete Digruber, de 9 centièmes de seconde. Sa compatriote Edith Hiltbrand prenait la troisième place, devant des filles de la valeur des sœurs Goitschel notamment. Une troisième représentante suisse, Madeleine Felli, se classait encore dixième.

Le classement:

1. Fernande Bochatay (S), 107" 47; 2. Grete Digruber (Aut), 107" 56; 3. Edith Hiltbrand (S), 107" 75; 4. Wendy Allen (Eu), 109" 07; 5. Christine Terrailon (Fr), 109" 20; 6. Marielle Goitschel (Fr), 110" 14; 7. Annie Famosé (Fr), 111" 18; 8. Christine Goitschel (Fr), 111" 37; 9. Heidi Zimmermann (Aut), 113" 82; 10. Madeleine Felli (S) 114" 30; 11. Karen Dokka (Can), 114" 97; 12. Margaret Hafen (Aut), 118" 46; 13. Inge Pugl (Aut), 121" 06; 14. Anna Marova (Tch), 125" 71; 15. Karen Schlik (All-E), 131" 05; 16. Gloria Cipolla (It), 156" 53. — Toutes les autres concurrentes ont été disqualifiées.

L'Autrichienne Traudl Hecher a confirmé sa grande classe en enlevant le second slalom spécial des courses féminines de Maribor, en Yougoslavie. Elle a finalement distancé de 97/100es la Canadienne Nancy Greene.

Dans la première manche, Traudl Hecher se montra la plus rapide devant la Française Christine Goitschel (50" 43 contre 51" 47). Dans la seconde manche, l'Autrichienne se montra plus prudente et elle dut se contenter du troisième meilleur temps derrière la Canadienne Nancy Greene (45" 86) et la Française Marielle Goitschel (46" 99). Traudl Hecher était pour sa part créditée de 48" 08, ce qui lui suffisait largement pour s'imposer.

Le second slalom spécial disputé à Pohorje dans le cadre des courses féminines de Maribor (FIS 1-A), a donné le classement suivant:

1. Traudl Hecher (Aut), 98" 51; 2. Nancy Greene (Can) 99" 53; 3. Christine Goitschel (Fr), 100" 03; 4. Marielle Goitschel (Fr), 100" 09; 5. Grete Digruber (Aut), 101" 44; 6. Patricia du Roy de Blicquy (Be), 101" 91; 7. Edith Hiltbrand (S), 102" 22; 8. Gina Hathorn (GB), 102" 56; 9. Fernande Bochatay (S), 102" 57; 10. Robin Morning (EU), 103" 56; 11. Christine Terrailon (Fr), 103" 58; 12. Ruth Adolf (S), 104" 34; 13. Diethilde Strebel (Al), 105" 51; 14. Madeleine Felli (S), 107" 43; 15. Gloria Cipolla (It), 107" 44; 16. Jacqueline Rouvier (Fr), 107" 72; 17. Barbara Walker (Can), 109" 10; 18. Heidi Pugl (Aut), 110" 14; 19. Marisella Chevalard (It), 110" 34; 20. Daniela Giolitta (It), 111" 54.

L'Américaine Wendy Allen a été disqualifiée ainsi que la Suissesse Thérèse Obrecht.

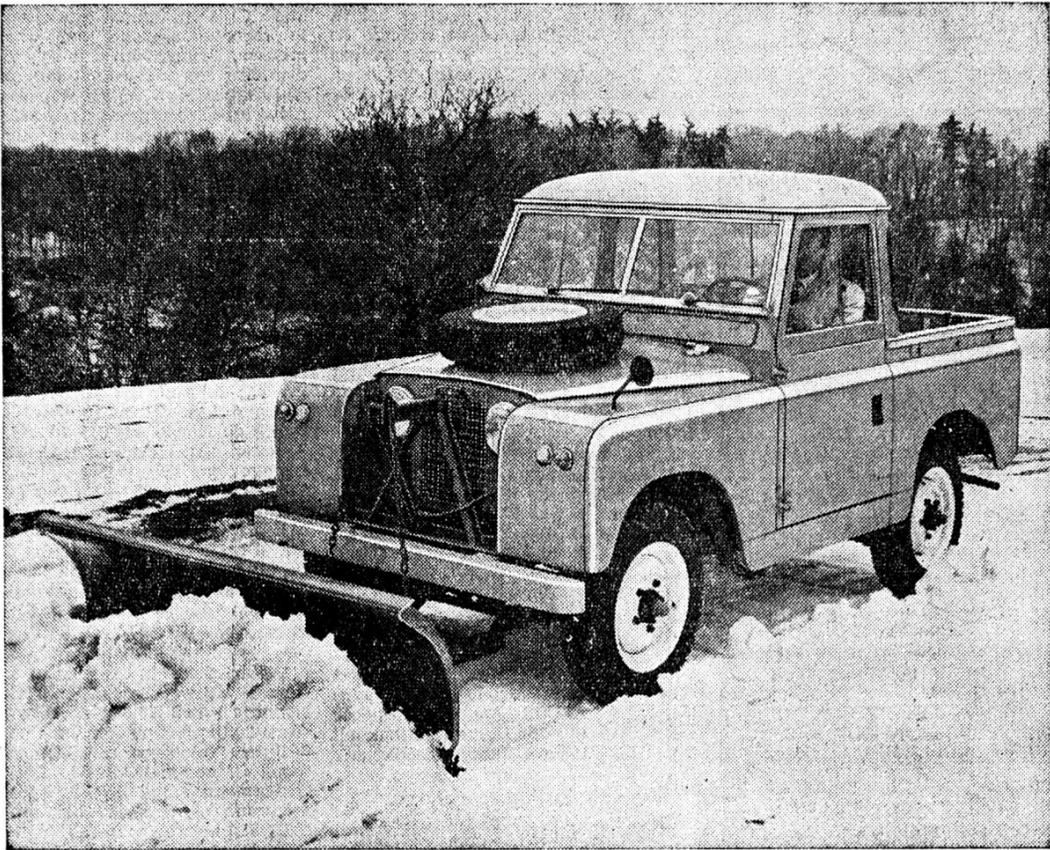
## Succès de la sortie de l'Association des Etudiants valaisans

SION (FAV). — C'est dans la joie que s'est déroulée cette sortie à ski et il nous faut remercier les étudiants de leur nombreuse participation.

Voici les résultats du concours humoristique:

1. Bruno Uhlmann 2' 28"; 2. Bernard Défago à 4"; 3. Jaques Bovier à 5"; 4. Paul-Henri Nanchen à 6"; 6. Régis Caloz à 7".

# Avls aux communes



## Le véhicule qui fait tout, partout !

Vous ne trouvez pas d'ouvriers. Vous n'arrivez pas à venir à bout de tous vos travaux. La **LAND-ROVER** vous tirera d'embarras. Vous l'utilisez du matin au soir.

Aucun autre véhicule ne vous rend des services aussi variés :

1. Pour ouvrir les routes enneigées, etc.
2. Pour l'entretien des routes.
3. Pour tracter tous genres de remorques (jusqu'à plus de 5 tonnes) dans n'importe quel terrain.

4. Pour le service de police.
5. Pour le service du feu.
6. Pour débarder des bois en forêt.
7. Pour transporter rapidement des hommes sur le lieu de travail, jusque dans les endroits inaccessibles à tout autre véhicule (7 à 12 places suivant les modèles).

La **LAND-ROVER** se rembourse très rapidement par les économies qu'elle permet de réaliser.

Demandez une démonstration sans engagements.

Importateur :  
H. BADAN & CIE - LAUSANNE

**LAND-ROVER** le véhicule à 4 roues motrices le plus vendu en Suisse

**GARAGE DU NORD S.A. - SION - Tél. 2 34 44**

Sous-agents :  
Garage Transalpin - Martigny-Croix - Tél. (026) 6 18 24  
Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77 - Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

P 1388 L

# métraiier

## SION

RUE DE LA PORTE-NEUVE 11

### VENTE AU RABAIS

autorisée du 15.1 au 28.1.1966

### COUPES DE LINOLEUM ET SOLS PLASTIQUES

## 20 à 25% de RABAIS

P 25602 S

### Vente aux enchères

Pour cause de démolition, les soussignés vendront :  
Mercredi 26 janvier, dès 14 h. 30  
Visite dès 13 h. 30,  
tout le matériel d'exploitation du

**CAFE DE L'ANCIENNE DOUANE**  
Caroline 23  
LAUSANNE

Environ 18 tables, pied fonte - 1 grande table ovale pour 16 personnes - 1 table de marbre - 440 chaises - bancs d'angle - séparations, boiseries - meubles de service, etc. ( Jeu de football - télévision - machine à trancher Berkel - Rotel complet - balance - frigo Bosch - cuisinière électrique Therna - cuisinière à gaz - cireuse, Caisse National (4 services). Divans et enfourages - bureaux américain et ministre - fauteuil - meuble combiné - etc. Argentier - verrerie - vaisselle et lingerie de table, Assiettes d'ornement, etc.

Chargés de vente :  
**GALERIE POTTERAT**  
8, av. du Théâtre, Lausanne  
**SANDRO RUEGG**  
commissaire-priseur

Conditions de vente :  
adjudication à tout prix, sauf quelques articles à prix minimum.  
Vente sans garantie.  
Echute 1 1/2 %.

P 299-21 L

### NOS OCCASIONS

**VW 1200**  
62, bleue, prix intéressant.

**VW 1200**  
63, grise, 40 000 km.

**VW 1200**  
63, noire, 40 000 km.

**VW 1500 « S »**  
64, blanche, 50 000 km.

**VW 1500 « S »**  
64, bleue, prix intéressant.

**VW COMBI**  
64, blanche, 1000 kg - 9 places.

**VW COMBI**  
59-60, grise, 800 kg - 9 places.

**TAUNUS 12 M**  
blanche, 30 000 km.

**TAUNUS 17 M**  
61, grise, Stationwagon, 45000 km

**MORRIS 850**  
63, rouge, 35 000 km.

ainsi que :

2 Dauphines, 1 DKW 1000  
Stationwagon, FIAT 1100,  
VW 56, 57, 58 et 59,

à des prix à partir de Fr 500.-

Voitures expertisées

Garantie 10 000 km

Facilités de paiement

P 339 S



Tél (026) 2 22 94.  
Anciennement Balma.

SAILLON

### Vente aux enchères

Mme Vve Pauline Favre, née Roduit, à Sierre, exposera en vente aux enchères,  
le 29.1.1966 dès 16 h. au Café de la Tour, à Saillon,

les immeubles suivants s/Saillon :

1. No 523 le Bletty, jardin arborisé-1298 m2
2. No 971 Les Vorgiers, jardin 1469 m2
3. No 2839 Les Proz de la Grane vigne 1095 m2
4. No 71 aux Chavannes vigne 782 m2 (1/2)

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.  
Sierre, le 22.1.1966.

Etude Aloys Theytaz, notaire.

SAXON

### BUREAUX A LOUER

en bordure route cantonale, à deux minutes de la gare, place de parc à proximité.

Surface environ 200 m2, divisée en cinq bureaux bien éclairés.  
Deux Nos de téléphone disponibles.

S'adresser à FLORESCAT, fruits et légumes

SAXON - Tél. (026) 6 22 47

P 274 S



pleins feux sur vos produits !

annoncez dans la

**Feuille d'Avis du Valais**

TIRAGE

1960 : 7 811 ex. - 1965 : 13 355 ex.

Entreprise MURRER S. A.

Génie civil et bâtiment, galeries et routes, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un(e) comptable**  
avec pratique pour la Succursale de Martigny

**un employé de bureau**

pour un chantier genevois (service de commandes, salaires, cantine, etc.). Préférence serait accordée à candidat(e) bilingue (français-allemand).

Adresser offres à : Entreprise Murer S.A., Case postale 113, 1920 Martigny.

P 25780 S

IMPORTANTE entreprise d'électricité générale cherche

**CHEF MONTEUR ELECTRICIEN**  
MONTEURS - ELECTRICIENS

pour installations intérieures, dépannages et petits travaux.  
Nous offrons : Place stable, bien rétribuée. Travail intéressant. - Caisse de prévoyance.

Faire offre à :  
Electricité Ls **BALLY & Fils S.A.**  
Nyon (VD) P 527 L

CHERCHONS pour tout de suite  
**JEUNE HOMME** comme

**chauffeur-livreur**

ayant des responsabilités, pour la vente à l'extérieur. Pas sérieux s'abstenir.

Ecrire sous chiffre P 25789 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille possédant diplôme de commerce, cherche à Sion place comme

**secrétaire**

Tél. 027 2 57 90.

P 17097 S

ON CHERCHE une

**serveuse débutante**

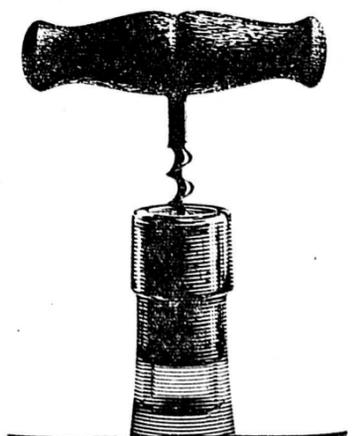
pour tea-room bar.

Tél. (027) 2 22 89

P 25761 S

**vous annonce ?**

C'est bien meilleur avec un verre de vin



4 machines à laver d'exposition ne nécessitant aucune installation, en 380 et 220 v., fonctionnant sans pression. Garantie et service après-vente en Valais. Tél. (021) 91 14 97

# Le FC Monthey se porte bien



Le nouveau président du FC Monthey, M. Michel Bosi.

C'est dans une atmosphère bien vivante que s'est déroulée l'assemblée annuelle du FC Monthey, l'une des plus dynamiques à laquelle nous ayons assisté depuis des années. Il faut dire que, malgré un stage en deuxième ligue, qui ne plaît pas tellement aux Bas-Valaisans, le club se porte très bien. 92 des 437 membres que compte la société ont pu s'en rendre compte en écoutant les différents rapports présentés à cette occasion. De sensibles améliorations sont notées dans la tenue de toutes les équipes; le comité et les entraîneurs font de l'excellent travail; la situation financière est saine; l'intérêt du public, bien qu'encore insuffisant, va grandissant. Indiscutablement, le FC Monthey remonte la pente, même si l'ascension (dont on parla beaucoup en ce vendredi soir) ou même le titre de champion ne sont pas

encore acquis à la première équipe, tant s'en faut. Cette dernière est cependant très bien placée malgré un passage à vide qui a coûté quatre points au club rouge et noir, passage à vide qui fut directement consécutif à la brillante période durant laquelle le FC Monthey passa cinq tours de Coupe suisse, opération qui ne fut malheureusement pas rentable du point de vue financier et coûta aux Montheyans l'absence du stoppeur Ruchet (fracture d'une jambe) et celle, plus courte, de Béchon (deux dimanches de suspension).

Quant à la deuxième équipe, sauvée de la relégation au tapis vert la saison dernière, elle a opéré un remarquable redressement, œuvre du manager Heini Affolter et de l'entraîneur Michel Bussien. Elle occupe actuellement le haut du classement de son groupe de troisième ligue.

Les juniors, sous la direction de M. Paul Rufieux et de l'entraîneur Basile Morisod, présentent eux aussi un bilan positif plus particulièrement pour la formation-junior qui compte 12 points en 6 matches pour un goal-average de 24 à 3.

Les vétérans enfin, déclara leur nouveau président, notre ancien correspondant Jean-Claude Andenmatten, remportèrent toutes les compétitions auxquelles ils participèrent. En exemple: le titre de champion valaisan et le tournoi international du Mont-Blanc disputé à Sallanches (Savoie).

Dès lors, il ne restait qu'à passer aux élections et plus particulièrement au remplacement de M. Schmutz qui s'en va après 4 années de présidence durant lesquelles il marqua le club de son dynamisme. Pour lui succéder, on fit appel à M. Michel Bosi, qui a fait ses preuves à la vice-présidence et qui, à 29 ans, conduira le club avec l'enthousiasme de sa jeunesse. Ancien vice-président du comité de Première Ligue, dont il est l'un des trois membres d'honneur, établi depuis quelques années à Monthey, M. Léo Favre sera un vice-président compétent tout comme M. Antoine Bender qui remplace M. Michel Felli comme caissier.

Le nouveau comité a donc le visage suivant: MM. Michel Bosi, président; Léo Favre, vice-président; Mlle Evelyn Steffen, secrétaire; MM. Antoine Bender, caissier; Bernard Martin, Paul Ruffieux (Juniors), Jean Emery, Adolphe Allenbach, Heini Affolter (seconde équipe) et J.-C. Andenmatten (Vétérans) membres.

La commission technique sera formée de MM. Bernard Martin, Michel Ondario et Michel Bosi ainsi que de l'entraîneur, M. Roger Rouiller, lequel fut maintes fois félicité pour l'excellence de son travail. Quant au garde-matériel, M. Jean Veuillet, il sera remplacé par M. Gérard Dubuis.

Il restait dès lors une agréable tâche à remplir: celle de remercier de façon tangible M. Schmutz et de nommer deux membres d'honneur en la personne de MM. Pierre Leemann et René Gross, ce dernier étant membre du comité de Première Ligue et initiateur de la remarquable école de football montheyenne.

Quant au programme de préparation de la première équipe, il sera particulièrement attrayant avec les rencontres suivantes:

23 janvier: Lutry-Monthey; 30 janvier: sélection montheyenne-Muraz I, Monthey-La Chaux-de-Fonds; 5 février: Monthey-Bulle; 6 février: Monthey-Montreux; 13 février: Monthey-Sion-Réserves, Sion-Bienne; 19 ou 20 février: Monthey-Grône (championnat).

C'est dire que le public montheyen pourra suivre de passionnantes rencontres auxquelles participeront trois équipes de Ligue nationale A. Là aussi les dirigeants montheyens ont bien fait les choses.

jec.

# XVme Ski-Rallye Publicitas 1966 à Davos

Cette manifestation traditionnelle qui rencontre chaque année un grand succès, s'est déroulée ce dernier week-end à Davos et réunissait 750 participants venant de 19 succursales suisses, plus les départements «étrangers» et la direction générale.

Les organisateurs grisons avaient tout mis en œuvre pour recevoir dignement leurs collègues et ils avaient même poussé la gentillesse à commander le soleil, qui fit, hélas, un bien timide apparition. Cependant l'ambiance fut de très bon aloi tout au cours de ces deux journées qui permettent à des employés d'une même entreprise, disséminés dans toute la Suisse, de se retrouver et faire plus ample connaissance.

## VICTOIRES VALAISANNES

La succursale de Sion fit honneur au Valais en remportant deux magnifiques victoires, ainsi que des places d'honneur pour de nombreux concurrents. Dans l'élite messieurs, M. Oskar Andres remporte une nouvelle fois la première place et dans le concours «Elle et Lui», Mlle Rose Mary Inaebnit et M. Oskar Andres inscrivent leur nom au palmarès qui leur permet de gagner le challenge offert par «Des Hund».

Dans la catégorie dames, sans une malencontreuse chute, Mlle Rose Mary Inaebnit pouvait prétendre à une seconde place.

Les concours se dérouleront dans le meilleur esprit sportif puisqu'on nous «annonce» qu'il n'y a eu aucune «ré-

clame» (à Sion) quand on publia les résultats ci-dessous cités. Le directeur M. de Preux éprouvait une légitime fierté hier soir sur le quai de la gare lorsqu'il nous narrait les péripéties de ses protégés.

## SENIORS

1. Hulmann Bernard, Delémont et Loeffel Marcel, Bienne, 1'42"2; 3. Walder Hans, Soleure, 1'42"5; 4. Muelner Karl, Bâle, 1'42"6; 5. De Vevey François, Genève, 1'51"6; 6. Albrecht Kurt, Saint-Gall, 1'54"6; 7. Wegmüller Franz, Zurich, 1'55"7; 8. Bleichenbacher Rolf, Olten, 1'55"2; 9. Germainier Freddy, Sion, 1'59"5; puis: 11. Christina Hans, Sion, 2'10"8; 12. Studer Ivan, Sion, 2'16"4; 13. Rossier Bernard, Sion, 2'17"2.

## ELITE

1. Andres Oskar, Sion, 1'28"6; 2. Buch Robert, Bienne, 1'30"5; 3. Beglinger Peter, Saint-Gall, 1'35"8; 4. Monbaron Jean-Claude, Bienne, 1'40"8; 5. Forster Felix, Lucerne, 1'44"4; 6. Leuenberger Hans, Zurich, 1'44"9; 7. Hug Urs, Bâle, 1'45"5; 8. Séverin Jérôme, Sion, 1'48"4; 9. Brunner Roland, Sion, 1'49"9; puis: 16. Baumann Roger, Sion, 1'57"2.

## DAMES

1. Anliker Hanny, Lucerne, 1'45"1; 2. Dornier Sylvia, Berne, 1'54"5; 3. Plancherel Thérèse, Genève, 1'56"3; 4. Broenimann Ruth, Berne, 1'56"1; 5. Stuessi Klara G. Glaris, 1'56"8; 6. Tschumi Marianne, Genève, 1'58"1; 7. Inaebnit Rose Mary, Sion, 1'58"4; 8. Christoffel Elsi, Lucerne, 1'59"5; 9. Krebs Vreny, Berne, m. t.; 10. Meister Barbara, Berne, 1'59"6; puis: Blumenthal Barbara, Sion, 2'07"9; 23 Bonvin G., Sion, 2'21"5.

## ELLE ET LUI

1. Sion (Andres Oskar - Inaebnit Rose Mary, 3'27""); 2. Lucerne, 3'29"9; 3. St-Gall, 3'46"3; 4. Genève, 3'47"6; 5. De imp., 3'47"8.

## INTERCLUBS

1. Bienne (Ruch Robert, Moubaron Jean-Claude, Loeffel Marcel), 4'43"5; 2. Sion (Andres Oskar, Séverin Jérôme, Brunner Roland), 5'06"9; 3. Saint-Gall, 5'29"3; 4. Lucerne, 5'29"4; 5. Zurich, 5'31", etc.

## Résultats de Suisse

Oberiberg, championnats alpins suisses. — Descente: 1. Fredy Brupbacher (Zurich), 2'18"1; 2. Hansruedi Keller (Buri) 2'18"9. - Dames: 1. Margarete Hauswirth (Zurich), 2'23"2. - Slalom spécial: 1. Fredy Brupbacher, 84"1; 2. Hans Naters (Zurich), 84"4. - Dames: 1. Vreny Waldmeier (Zurich), 94"4. - Combiné trois épreuves, messieurs: 1. Fredy Brupbacher, 14,477; 2. Karl Reichmuth, 15,013; 3. Hans Naters, 15,035. - Dames: 1. Brigitte Friedl, 15,926.

Lungern-Schoenbuehl, championnats alpins de Suisse centrale. — Slalom spécial: 1. Oskar Epp (Erstfeld), 84"3; 2. Roberto Pilotti (Airolo), 84"7. - Dames: 1. Maria Duss (Hasle), 89"2; 2. Ruth Leuthard (Hochstockli), 92"4. - Combiné: 1. Roberto Pilotti, 14,169; 2. Fredy Russi, 14,187.

Adelboden, championnat de la ville de Berne: 1. Rudolf Koller (Berne), 69"7; 2. Roland Charles (Berne), 72"2; 3. Albert Beck (Berne), 74"5.

Slalom en nocturne à Adelboden (28 et 22 portes): 1. Bernhard Germann (Frutigen), 47"3; 2. Hans Lengacher (Aeschi), 49"7; 3. Bernhard Aellig (Adelboden), 51"9. - Dames: 1. Lilly Oesch (Hilterfingen), 1'31"6.

Journée des cheminots à Unterbaech (Vs). — Slalom géant: 1. Werner Gruenwald (Brigue), 1'54"2; 2. Titus Pfiffner (Zurich), 1'55"6. - Dames: 1. Silvia Maechler (Zurich), 2'11"4.

FLUMS — Slalom géant (2400 m., 450 m.): 1. Robert Grunenfelder (Wangs) 2'02"3; 2. Arnold Alpiger (Wildhaus), 2'05"3; 3. Willy Forrer (Wildhaus), 2'05"8; 4. Luzi Seeli (Parpan), 2'06"6; 5. Georges Grunenfelder (Wangs), 2'07"6. - Dames: 1. Alice Sutter (Alt-St-Johann), 2'22"9; 2. Ann Ride (N-Z), 2'25"1. - Slalom spécial (45-45 portes): 1. Willy Forrer et Peter Conzett (Davos), 90"5; 3. Robert Grunenfelder, 91"5; 4. Harry Schmid (Arosa), 92"8; 5. Wenner Hosig (Parpan), 95"1. - Dames: 1. Ann Ride, 110"1; 2. Annelies Hürzel (Klosters), 114"3. - Combiné: Willy Forrer et Annelies Hürzel.

FLIMS — Slalom spécial en quatre manches: 1. Christian Candrian (Flims), 167"59; 2. Peter Krader (Davos), 176"57; 3. Joos Merugg (Davos), 182"15. - Dames: 1. Esther Mittner (Coire), 228"21.

PONTRESINA — Slalom géant: 1. Kurt Ulmer (St-Moritz), 2'27"3; 2. Paul Schmidt (St-Moritz), 2'32"1; 3. Noldi Giovanoli (Sils), 2'32"5. - Dames: 1. Erika Roldi (St-Moritz), 2'54"6.

BUCHEN — Slalom géant: 1. Johann Christoffel (Klosters), 1'36"5; 2. Edi Waldburger (Buchen), 1'39"1; 3. Anton Butzhi (Fideris), 1'39"2. - Dames: 1. Maria Müller (Davos), 57"3.

★  
Concours du saut à Cracovie: 1. Josef Przybyla (Pol), 203,8 m. (72,5 m.); 2. Koba Zakadze (URSS); 3. Piotr Wala (Pol); 4. Max Golsler (Aut); 5. Haiki Vaisanen (Fin).

## BASKETBALL

# Martigny, virtuel champion valaisan junior



En battant l'équipe séduisante dans son fief sur le score éloquent de 36-12, la formation junior du BBC Martigny a pris une sérieuse option sur le titre de champion valaisan.

A la suite du forfait de l'équipe de Sierre (manque de juniors), seul un match s'est disputé dans le cadre du 2ème Tournoi cantonal junior. Il est vrai, cependant, que cette équipe n'avait que des prétentions très limitées, et que seule la rencontre directe entr les «grands» de ce championnat était importante.

Cette rencontre a rapidement tourné à sens unique. Forts d'une avance de 8 points, acquise dans les premières minutes, les Octoduriens ne s'en sont pas laissés compter. La supériorité se manifesta par un écart à la marque sans cesse ascendant. A aucun moment, Sion ne put renverser la vapeur. Toutes les actions dangereuses de l'équipe locale étaient rapidement réduites à néant par le système défensif octodurien. Martigny, par contre, occupa mieux le terrain et parvint, plus souvent que son adversaire, à shooter dans des positions favorables.

Sion a déçu. L'équipe a, semble-t-il, joué au-dessous de ses possibilités. Seul le jeune Gilloz parvint à inquiéter sérieusement l'équipe visiteuse, mais, trop isolés, ses prouesses ne furent que feu de paille. Martigny, par contre, a confirmé. G. Michellod s'est montré, une fois de plus, le meilleur réalisateur, et G. Wyder, le pilier du système défensif.

SION: Gilloz (4), Robyr (2), Schroetter (2), Bourdin, Udry, Dumoulin, Mottier, Zilio, Grosset, Depreux, Dubuis (2), Eggs (2). Entraîneur: Michel Bergerand.

MARTIGNY: Michellod (14), Wyder G., Wyder M. (2), Wyder J.-M. (2), Fiora (10), Gross (6), Guex (2), Meunier, Cretton J.-M. Entraîneur: Gilbert Gay.

Le troisième et dernier tour cantonal, qui aura lieu prochainement à Sierre, ne devrait pas modifier le classement qui se présente de la manière suivante:

|             |                 |
|-------------|-----------------|
| 1. Martigny | 4 4 0 157- 55 8 |
| 2. Sion     | 4 2 2 121- 78 6 |
| 3. Sierre   | 4 0 4 22-167 2  |

## TENNIS DE TABLE

# Défaite montheyenne

Décidément, la première équipe du CTT Monthey n'aura pas souvent pu s'aligner au complet cette saison puisque, l'entraîneur Delaurens remis de sa fracture à une jambe, c'est Perrig qui ne peut se déplacer pour raisons professionnelles (il est stagiaire dans une clinique de Montana).

Dès lors, pour affronter le second du classement, Sylvester-Star II de Genève, avec Meyer, de Stadelhofen, Dallaglio et Horassian, Monthey devait aligner Delaurens, Rohrbach et M. Detorrenté. Reprenant la compétition, le premier put battre Dall'Aglio mais souffrit ensuite de sa jambe contre Meyer de Stadelhofen. Detorrenté se fit bien l'auteur d'un second point face à Horassian mais, Rohrbach ayant subi une défaite évitable face au même Genevois, les gens de la cité de Calvin purent creuser l'écart et s'imposer par 5-2.

Ainsi, les Montheyens, qui furent finalistes pour l'ascension en Ligue Nationale A au terme de la saison passée, peinent au cours du présent championnat de Ligue Nationale B. Il est vrai qu'au complet ils parviendraient sans doute à se tirer d'affaire. Jec.

## SPORTS MILITAIRES

A Garmisch-Partenkirchen, une trentaine de concurrents de quatre nations ont participé à une épreuve internationale de biathlon. L'ex-champion suisse, Peter Gehrig, a pris la troisième place. Toutefois, sans une pénalisation de 7 minutes dans l'épreuve de tir debout, Peter Gehrig aurait pu prétendre à la victoire. Les résultats:

1. Xaver Kraus (Al), 1 h. 53' 20"; 2. Hans Hilpert (Al), 1 h. 56' 01"; 3. Peter Gehrig (S), 1 h. 57' 09"; puis: 8. Rudolf Etter (S), 2 h. 02' 18"; 9. Fredy Vogel (S), 2 h. 02' 52"; 12. Erich Schönbächler (S), 2 h. 07' 15"; 13. Othmar Kaelin (S), 2 h. 07' 29"; 15. Walter Kammermann (S), 2 h. 17' 49". - Classement par équipes (4 hommes): 1. Allemagne, 7 h. 48' 33"; 2. Suisse, 8 h. 09' 34"; 3. Grande-Bretagne, 8 h. 40' 18"; 4. Canada, 9 h. 46' 21".

## SKI

Concours de saut à Langenbruck: 1. Max Bolkart (Al), 218,7 (63, 62 m.); 2. Max Walter (Muemliswil), 211,5 (59, 59,5); 3. Hans Schmid (Muemliswil), 209,6 (56,5, 59); 4. Heini Moser (Langenbruck), 208,4; 5. Juerg Wolfsberger (Berne), 204,3.

A VENDRE tracteur d'occasion

## M.A.N. Diesel

14 CV / 950 kg., sans accessoires; contrôlé et peinture neuve; bas prix, facilité de paiement.

KISLIG - SION  
Tél. (027) 2 36 08  
P 25737 S

## CULTIVATEUR-CANADIENNE

Extensible spécial pour cultures fruitières et vignes, prix intéressant.

W. Chappot, Machines agricoles, Tél. (026) 5 33 33  
1906 Charrat.

P 186 S

A louer à Sion, avenue Pratofiori

## 1 studio non meublé avec cuisinette

deux chambres meublées avec douches.

Tél. 2 46 96.

P 25708 S

## EFFEUILLEUSES

sont demandées. Bons gages.

S'adr. Charles Fonjallaz, 1098 Epresses (Lavaux).

P 25188 S

COUTURIERE diplômée cherche place comme

## vendeuse ou reloucheuse.

Tél. 2 33 61 le matin.

ON DEMANDE

## coiffeur-messieurs

capable. Ville du centre. Tél. (027) 5 03 03

P 25669 S

CAFE CENTRAL, à Sierre, cherche une

## sommelière

pour la fin du mois.

Tél. (027) 5 15 66

P 25772 S

A VENDRE tracteur d'occasion

## Bucher-Diesel

24 CV / 1400 kg., avec relevage hydraulique; contrôlé et peinture neuve; bas prix, facilité de paiement.

KISLIG - SION  
Tél. (027) 2 36 08  
P 25737 S

A VENDRE tracteur d'occasion

## Bucher-Benzine

25 CV / 1250 kg., sans accessoires; contrôlé et peinture neuve; bas prix, facilité de paiement.

KISLIG - SION  
Tél. (027) 2 36 08  
P 25737 S

A VENDRE plusieurs tracteurs d'occasion

## Meili

Benzine et Diesel, de 18 à 60 CV; sans accessoires ou avec équipements selon désir; avec garantie; prix d'hiver, facilité de paiement.

KISLIG - SION  
Tél. (027) 2 36 08  
P 25737 S

Le CAFE du GRUTLI à ARDON cherche une

## sommelière

Tél. (027) 8 12 90  
P 17099 S

URGENT!

On demande

## sommelière

de 18 à 30 ans.

Tél. (027) 5 17 01

Vercorin. P 25606 S

AGENCE IMMOBILIÈRE

## Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - T 2 41 21

A LOUER pour tout de suite à Sion

## un appartement

3 pièces, au dernier étage, à Platta. Fr. 295.— plus charges.

## un appartement

3 pièces, avec grand balcon, living-salle à manger d'une pièce + chambre à coucher. Convient à couple sans enfant. Fr. 280.— plus charges.

## un appartement

4 pièces avec balcon, dernier étage, à Platta. Fr. 310.— plus charges.

## un appartement

3 pièces avec balcon, au dernier étage, dans immeuble neuf à Champlan. Fr. 260.— plus charges.

## bureaux

à l'intérieur de la ville, 2 pièces, surface env. 50 m2. Fr. 268.— plus charges.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIÈRE

## Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - T 2 41 21

A LOUER à SION, Rue St-Guérin 14-18.

## appartements 2-3-4-5 pièces

Tout confort. Ainsi que BOXES. Libres immédiatement.

REGIE A. FAVRE  
Rue de la Dixence 19

SION - Tél. 027/2 34 64

P 877 S

# MEMENTO

## Sierre

Pharmacie de service - Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Clinique Ste-Claire - Visite aux malades tous les jours de la semaine dimanche y compris, l'après-midi de 13 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement - Visite aux malades de 13 heures à 16 h. 30.

Château de Villa - Musée Rilke ouvert en permanence.

## Sion

Pharmacie de service - Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.

Médecin de service - En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion (Tél. 2 43 01), qui vous renseignera.

Ambulance de service - Michel Sierro tél. 2 59 59.

Carrefour des Arts - Exposition Andenmatten, Chavaz, Gautschi, Joseph Lachat et Gérard de Palézieux.

Les Collons-Thyon - Les dimanches et jours fériés: messe à 16 heures.

Les Mayens de Sion - Les dimanches et jours fériés, messe à 10 heures.

Paroisse de Saint-Guérin: Du 18 au 25 janvier: Semaine de prière pour l'UNITÉ des Chrétiens.

Rendez-vous des Jeunes - Foyer pour Tous, TV, divers jeux, saine ambiance, sans obligation de consommer.

Maison des Jeunes - Ouverte les mercredi et vendredi jusqu'à 22 heures. Jeux, bibliothèque, bar sans alcool, bricolage, disques, radio, etc.

### PATINOIRE DE SION

Semaine du 22 au 30 janvier 1966

Lundi 24: de 18 heures à 18 h. 45: Club de patinage art. De 18 h. 45 à 20 h. 15: HC Sion (I). A 20 h. 40: HC Sion (gardiens) sur quart de patinoire.

Mardi 25: de 18 heures à 20 h. 15: Club de patinage artistique.

Mercredi 26: de 13 heures à 14 heures: hockey écoliers. De 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion (I). A 20 h. 40: HC Sion (gardiens) sur quart de patinoire. A Montana: Montana II - Sion II (Champ.).

Jeudi 27: de 13 heures à 14 heures: hockey écoliers. De 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion (II-Jun.). A 20 h. 40: HC Sion (gardiens) sur quart de patinoire.

Vendredi 28: de 18 heures à 18 h. 45: Club de patinage artistique. De 18 h. 45 à 20 h. 15: HC Sion (novices). A 20 h. 40: HC Sion (gardiens) sur quart de patinoire. A Sierre: Sierre I - Sion I (championnat suisse).

Samedi 29: de 12 h. 45 à 14 heures: Club de patinage art. (jun.). Patinage. De 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion (II-Jun.). A 20 h. 40: HC Sion (gardiens) sur quart de patinoire. A Fleurier: Fleurier I - Sion I.

Le Comité.

## Martigny

Médecin de service - En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny tél. 6 16 05

Pharmacie de service - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

## St-Maurice

Pharmacie de service - Pharmacie Gaillard.

Ambulance de service - Tél. (025) 3 63 67 - (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

## Monthey

Médecin de service - Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 08.

Ambulance - Louis Clerc, tél. 4 20 21. (En cas d'absence, s'adresser à la Police municipale, tél. 17)

### ENSEVELISSEMENT DANS LE CANTON

Savièse: M. Marcel Varone, 49 ans, Savièse, 11 h. 15.

# RADIO

Lundi 24 janvier

### SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 7.00 Miroir-première; 8.00 Miroir-flash; 9.00 Miroir-flash; 9.05 A votre service; 10.00 Miroir-flash; 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 12.05 Au carillon de midi; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Oliver Twist; 13.05 Les nouveautés du disque; 13.30 Musique sans paroles ou presque; 14.00 Miroir-flash; 14.05 Concert chez soi; 14.35 Les métamorphoses de la valse; 15.00 Miroir-flash; 15.20 Horizons féminins; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 La vie musicale; 17.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 19.00 Le miroir du monde; 19.30 Livret à domicile; 20.00 Magazine 66; 20.20 Enigmes et aventures; 21.20 Vol 525; 22.30 Informations; 22.35 Sur les scènes du monde; 23.00 Actualités du jazz; 23.25 Miroir-dernière; 23.30 Hymne national. Fin.

### Second programme

18.00 Jeunesse-Club; 18.30 Perspectives; 19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.20 Oliver Twist; 20.30 Compositeurs favoris; 21.30 Découverte de la littérature; 21.50 Le Cœur de la Radio suisse romande; 22.10 Le français universel; 22.30 Sleepy time jazz; 23.00 Hymne national. Fin.

### BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Gai réveil en musique; 6.50 Pour un jour nouveau; 7.00 Informations; 7.25 Pour les ménagères; 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Musique de chambre; 9.00 Informations; 9.05 Le monde musical; 10.00 Météo. Informations; 10.05 Chants de Beethoven; 10.25 Orchestre de la BOG; 11.00 Informations; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Piano-jazz; 12.25 Communiqués; 12.30 Inf. Commentaires et nouvelles; 12.50 Nos compliments; 13.00 L'Orchestre récréatif de Beromunster; 13.30 Diver-tissement; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Radioscolaire; 15.00 Informations; 15.05 Ensemble champêtre; 15.30 Emission en patois argovien; 16.00 Météo. Informations; 16.05 Concert symphonique; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Informations; 18.05 Bonjour à tous; 18.50 Communiqués; 19.00 Inf. Actualités, Nouvelles de la Confédération et des cantons. Revue de presse; 19.40 Echo du temps; 20.00 Concert demandé; 21.30 Derrière les Murs; 21.55 The Sound of Music; 22.15 Inf. Commentaires et nouvelles; 22.25 Entre le jour et le rêve; 23.15-23.20 Météo. Informations.

**POMPES FUNEBRES VALAISANNES**  
2.28.30

Cerueils Couronnes Transports  
**J. VOEFFRAY & FILS**  
Av. des Mayennets - SION  
CORBILLARD AUTOMOBILE

# Radio - Télévision - Radio

## Victor Hugo et le problème de l'amour

Présenté par Henri Guillemin dans la série « Les grands écrivains ».

Victor Hugo quitte Paris en août 1872. S'il regagne sa vieille demeure d'exil, ce n'est pas seulement à cause de son désenchantement et de son amertume, ce n'est pas non plus en vue seulement du silence et de la paix qui lui sont nécessaires pour écrire ce « Quatre-Vingt-Treize » médité depuis 1863, mais c'est aussi pour échapper à ses démons et tenter de se reconquérir. Hélas! A Guernesey, l'attrait de la femme le poursuit, plus terrible encore d'être sans concurrence, et toutes ses convoitises rassemblées sur un objet unique font en lui une flamme d'incendie. C'est une jeune fille, une femme de chambre, Blanche, âgée de vingt-trois ans, qu'il se met à désirer violemment. Déjà l'année précédente, il a aimé ou cru aimer une femme plus jeune encore, la veuve d'un communard fusillé, Marie Garreau, qui s'est jetée dans ses bras, qui le chérissait, l'adorait, l'adorait, dont elle aurait voulu avoir un enfant. Blanche sera sa dernière passion. Elle l'envoûte à tel point, qu'ayant juré sur la tête de son fils mourant qu'il ne la reverrait plus, il la retrouve chaque jour. Juliette interceptant une lettre s'enfuit, ravagée, sans donner d'adresse. Hugo traverse une semaine pénible, et Juliette qui s'était cachée à Bruxelles, revient. Et le bal des fêtes galantes se poursuit...

O jeunesse, ô seins nus des femmes dans les bois...

Jusqu'à la fin, une virilité exigeante, jamais assouvie, le tracasse, l'obsède. Chose étrange cependant chez cet homme d'une telle voracité sensuelle, un malaise persiste, une division, d'un bout à l'autre de sa vie, quant au geste charnel de l'amour. Si le jeune Hugo s'est farouchement gardé pur jusqu'à son mariage, c'est qu'il obéissait déjà à une crainte obscure mêlée à ses desirs: «...l'ancien adolescent pudique se sentait devenir trouble et inquiétant; des voix inconnues lui faisaient des offres...; la chair, c'est le dessus de l'inconnu; moment redoutable que celui où l'on veut la nudité... Que de ténèbres dans cette blancheur de Vénus!» (L'homme qui rit).

Il semble que Hugo veuille se convaincre que Dieu ne le maudit point à cause de sa vie coupable. Que sa femme l'autorise à se conduire selon sa faiblesse, il n'en est point pour autant rassuré du côté du ciel. On l'entend dans les « Chants du Crépuscule », demander au Seigneur, à genoux, qu'il veuille bien les absoudre, Juliette et lui, ne pas les punir du moins pour cette faute qu'ils sont incapables de ne plus commettre. Le 20 mai 1839, il écrit à Juliette: « Nous avons beaucoup souffert, nous avons beaucoup

travaillé, nous avons fait beaucoup d'efforts pour racheter, aux yeux du bon Dieu, ce qu'il y avait d'irrégulier dans notre bonheur par ce qu'il y avait de saint dans notre amour... »

## Ne te retourne pas, mon fils

L'ingénieur Naven Novak s'évade avec quelques camarades du train dans lequel des SS convoient des prisonniers. Seul il parvient à ses fins et il se rend à Zagreb pour y rechercher sa famille. Son fils unique Zoran est encore en vie et il apprend par son ancienne amie Vera, devenue la maîtresse d'un colonel allemand, qu'il se trouve dans une école militaire dirigée par l'occupant. Novak tente de retrouver son ami Ivica, mais celui-ci est devenu entretemps officier SS. Traqué, poursuivi, il élabore néanmoins un plan pour s'échapper de la ville en compagnie de son fils et rejoindre les parties du pays aux mains des partisans. Il parviendra à déjouer la surveillance des patrouilles mais alors que la liberté est toute proche, il est grièvement blessé au cours d'une poursuite dramatique et, ne pouvant aller plus loin, il ordonne à son fils de s'enfuir sur le territoire tenu par ses amis... mais les patrouilles SS engagent un combat acharné pour tenter de rattraper le fuyard...

## Les jeunes aussi

Voici le sommaire de la nouvelle émission produite et présentée par Nathalie Nat, destinée aux jeunes adolescents romands:

1. Arlequin, pantalon et compagnie - Réalisation Jo Excoffier.
2. Québec la belle province - Réalisation Paul Siegrist.
3. Les plus belles voitures du monde - Réalisation Gilbert Bovay.

Importante industrie horlogère de Martigny engage

## personnel féminin et masculin

Travail bien rémunéré, propre et intéressant. Période de formation payées par la Maison. Horaires spéciaux pour femmes mariées éventuellement travail à mi-temps.

Faire offre à M. Jean Braun, Les Martinals 1A, Martigny. Tél. (026) 215 92.

# Coup d'œil sur le petit écran

Non, décidément, non, les « Aventures de Rouletabille » ne correspondent pas à ce que l'on attendait. Ces épisodes sont décevants. C'est boiteux, haché, mal rendu.

En revanche, j'ai vu avec un plaisir certain le document filmé de Jean Rouch: « La Pyramide humaine ». Non pas que Jean Rouch m'ait absolument convaincu par le genre qu'il a adopté pour traiter du problème du racisme, mais parce que son expérience est valable. Il aurait pu utiliser la forme du reportage simple, de l'interview. Il a préféré planter sa caméra au milieu des groupes ethniques différents et les suivre dans un jeu monté sous une forme libre. Sans doute aurait-il pu aller plus à fond dans la confrontation des raisons qui opposent les Noirs et les Blancs et pousser l'investigation hors du champ de ses acteurs, qui, en dépit de la recherche d'une vérité, ont quand même joué un jeu partiellement dirigé. Cette forme de cinéma-vérité ne manquait pourtant pas d'intérêt et Jean Rouch a su nous montrer quelques aspects assez rudes des sentiments qui animent les uns par rapport à la race des autres. Le racisme est odieux. Mais dans l'effort d'union amicale

tenté de part et d'autre, il appert qu'une certaine prudence s'impose, notamment quand le cœur, l'amour, tendent à prendre le pas sur l'amitié absolue et sans réserve. La coexistence pacifique avec les Noirs est possible et doit être recherchée. L'entente peut être réalisée grâce à un effort de compréhension réciproque. Mais il y a des lois fondamentales que l'on ne peut pas, semble-t-il, transformer au lendemain d'une libération trop rapide d'un peuple trop longtemps voué au colonialisme. L'égalité née de l'indépendance appelle aussi un long apprentissage pour éviter des confusions dangereuses, chez les Noirs plus que chez les Blancs.

Je regrette de n'avoir pas eu la possibilité de voir « Goha », le film qui a été primé au Festival de Cannes en 1958.

En revanche, j'ai vu - encore une fois - cette émission très pénible qu'est « Ne brisez pas les fauteuils ». De la musique assourdissante, des mèmes qui « sicient » comme des hystériques. Le cabanon n'est pas loin.

L'information, en général, cerne assez bien l'actualité.

Le « Magazine » est en progrès. Gégé.

# Aujourd'hui TV-TV-TV

- 17.00 La Giostra
- 18.00 Les jeunes aussi
- 19.00 Bulletin de nouvelles
- 19.05 Le magazine
- 19.25 Horizons
- 19.40 Les aventures de Popeye
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Carrefour
- 20.35 Les grands écrivains  
Victor Hugo et le problème de l'amour.
- 21.00 Vivre en Paix  
Film: réalisation Luigi Zampa.
- 22.30 En bref
- 22.40 Téléjournal  
Deuxième édition.

# CINEMAS

### Sion - Arlequin

Du lundi 24 janvier au lundi 31 janvier  
Julie Andrews - Dick van Dyke dans

### MARY POPPINS

Une musique enchantée, des danses fascinantes, un rythme endiablé, c'est ce que vous offre le musical de l'année. Prix des places imposés 3.50 - 4. - 4.50. Parlé français - Technicolor 16 ans révolus

### Sion - Lux

Du lundi 24 janvier au lundi 31 janvier  
L'actuel et grandiose feuilleton de la Radio romande avec Alec Guinness - Robert Newton dans

### OLIVER TWIST

Une intense émotion  
Parlé français - 16 ans révolus

### Sion - Capitoile

Lundi 24 janvier et mardi 25 janvier

### RELACHE

### Martigny - Etoile

Lundi 24 et mardi 25 - 18 ans révolus  
Le roman du Dr Soubiran à l'écran

### LE JOURNAL D'UNE FEMME EN BLANC

Un film de C. Autant-Lara avec Marie-José Nat

### Martigny - Corso

Lundi 24 et mardi 25 - 16 ans révolus  
Un immense éclat de rire!!!

### UN CHEF DE RAYON EXPLOSIIF

avec Jerry Lewis

### Saxon - Rex

Aujourd'hui:  
RELACHE  
Jeudi 27 - 16 ans révolus  
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIIF  
Dès vendredi 28 - 16 ans révolus  
LES DEUX ORPHELINES

### Riddes - L'Abeille

Ce soir:  
RELACHE

### Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui:  
RELACHE  
Mercredi 26 - 16 ans révolus  
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIIF  
Dès vendredi 28 - 16 ans révolus  
LA GRANDE EVASION

### Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui:  
RELACHE  
Samedi - Dimanche  
TEMPETE SUR CEYLAN

### St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui:  
RELACHE  
Dès mercredi  
LA BAIE DES ANGES

### PLAZA - MONTHEY

Lundi  
RELACHE

### MONTHEULO - MONTHEY

Un policier fantastique d'après Edgar Wallace

### L'ENIGME DU SERPENT NOIR

Un succès formidable  
Dès 16 ans révolus

# Rip Kirby

Copyright by Opere Mundi



# A travers la Suisse

## Deux voleurs sévèrement condamnés

LAUSANNE — Ouvert le 10 janvier sous la présidence de M. P. Bucher, assisté des juges Crot et Ethnoz, le procès pour vol par métier, pour recel par métier, intenté à Hubert Jenny, 47 ans, fribourgeois, récidiviste, et à René Bouquet, 30 ans, fribourgeois, également récidiviste, s'est terminé, vendredi, à 14 heures, par la lecture du jugement, en présence de MM. J.-P. Guignard, substitut du procureur, Ruffy et Baudat, stagiaires, défenseurs des deux accusés.

Jenny, qui est expulsé de France et du canton de Vaud, a commis en France et en Suisse de nombreux délits: vols, vols d'usage, de documents, abus de confiance, faux dans les certificats, etc. Transmis aux autorités vaudoises, expulsés du canton, évadé de l'hôpital cantonal, il s'est occupé, dès 1964, à placer des appareils photographiques automatiques, ce qui l'obligeait à de nombreux déplacements, au cours desquels il rencontra René Bouquet, déjà condamné pour vol, pour attentats à la pudeur des enfants, contravention à la loi sur la circulation, etc. Ensemble, les deux malfaiteurs ont fracturé, en 1964 et en 1965, à Berne, Zurich, Bâle, de nombreuses vitrines d'exposition, causant des dommages à la propriété, emportant des appareils photographiques, des bijoux, des montres, que Jenny se chargeait de liquider, vols dont Bouquet n'a tiré aucun profit. Il n'en est pas moins le co-auteur de ces vols par métier. Il y avait vingt plaignants qui ont reçu acte de leurs conclusions civiles.

Les renseignements sur les deux

accusés sont des plus mauvais, surtout sur Jenny, dangereux socialement et dont la réadaptation est des plus hypothétiques. Le tribunal a condamné Hubert Jenny, qui durant tout le procès a tout nié et invoqué sans cesse de hautes relations, à 3

ans et demi de réclusion, sans déduction de la préventive, peine commuée en un internement, et au 3/5 des frais. Bouquet écope de 15 mois de réclusion moins 373 jours de préventive, cinq ans de privation des droits civiques et les 2/5 des frais.

## Rapport des officiers des troupes d'aviation et de DCA

BERNE. — Pour la seconde fois, les officiers des troupes d'aviation et de DCA ont tenu leur rapport à Berne. Quelque 800 officiers de tous grades avaient répondu à l'appel, mais on remarquait aussi la présence d'invités civils parmi lesquels les anciens chefs de la division de l'aviation et de la défense contre avions les colonels-divisionnaires Rihner et Primault, ainsi que M. Huerlimann, de Zoug, conseiller d'Etat et président de la conférence des chefs des départements militaires cantonaux.

Le colonel-commandant de corps Studer, commandant et chef d'arme des troupes d'aviation et de DCA a ouvert la réunion en insistant sur la nécessité de renseigner l'opinion publique sur les divers problèmes touchant l'aviation militaire. L'assemblée entendit ensuite le colonel Moll, chef désigné pour l'introduction du « Mirage » qui a donné d'intéressantes précisions sur l'entraînement des pilotes. Il a souli-

gné que l'instruction des pilotes du « Mirage » sera terminée à fin 1969.

Le colonel-commandant de corps Studer, chef d'arme des troupes d'aviation, s'est étendu sur le programme d'instruction du personnel et de renouvellement du corps des pilotes sur le programme d'armement et de construction.

## Aide suisse au Vietnam

BERNE. — La Croix-Rouge suisse communique :

La Croix-Rouge suisse adresse ces jours-ci un appel urgent à notre population, invitant chacun à souscrire un parrainage en faveur du Vietnam. Les fonds qui lui seront ainsi confiés permettront à notre société nationale d'apporter une assistance médicale, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, à la population civile vietnamienne, soit en particulier aux réfugiés dont le nombre est évalué à 800 000, et de renforcer l'aide aux orphelins. Pour être à même de mener à bien le vaste programme d'entraide qu'elle se propose de mettre sur pied, la Croix-Rouge suisse a besoin de l'appui de très larges cercles de population et s'adresse à la générosité de tous.

## Une jeune femme trouvée morte

BERNE. — La police cantonale bernoise communique, à la demande du juge d'instruction de Nidau, ce qui suit :

Est recherché comme suspect d'avoir tué une jeune femme à Brugg: Frommherz Harry, né le 6 mai 1930, chauffeur et conducteur de trax, domicilié jusqu'à présent à Safern (BE). Signalé: taille 172 à 175 cm, stature moyenne, cheveux bruns, peignés en arrière, légèrement ondulés, porte probablement un manteau d'hiver gris-noir à chevrons. Frommherz circule éventuellement à bord d'une voiture Citroën-Ami, de couleur grise, plaques

de police No BE 66.149. Toutes indications sur le fuyard et sur la voiture décrite sont à adresser au commandement de la police du canton de Berne, téléphone (031) 22 13 42 ou au poste de police le plus proche.

## Congrès du parti socialiste fribourgeois

FRIBOURG. — Le parti socialiste fribourgeois a définitivement désigné M. Jean Riesen, secrétaire central du parti socialiste suisse, comme candidat au Conseil d'Etat. Il a en outre voté une résolution protestant contre les retards apportés à l'élaboration de la nouvelle loi fribourgeoise sur l'exercice des droits politiques. Cette résolution est ainsi rédigée :

« Réuni en congrès extraordinaire le 22 janvier 1966 à Fribourg, le P.S.F. s'étonne et s'inquiète de la lenteur des travaux de la commission parlementaire chargée de mettre sur pied la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques et constituée le 20 novembre 1958. Il proteste contre le fait que cette loi, en gestation depuis plus de sept ans, ne semble pas devoir être prête pour les élections générales au Grand Conseil et au Conseil d'Etat de décembre 1966. Il proclame avec force sa volonté de voir le peuple fribour-

geois jouir en peuple adulte du libre exercice des droits démocratiques ».

## Condamnation d'un pasteur

MOUTIER. — Un pasteur de Reconville a été condamné par le tribunal de Moutier à une peine de six jours de prison sans sursis, pour avoir refusé de payer sa taxe militaire. Pour le même motif, le pasteur avait déjà été condamné en 1963 à cinq jours de prison avec sursis. Il devra ainsi purger maintenant une peine de 11 jours de prison. Rappelons que ce pasteur avait déjà purgé une peine d'un mois d'emprisonnement l'année dernière pour refus d'accomplir son cours de répétition.

## Projet de loi sur l'encouragement du crédit à l'hôtellerie suisse

FRIBOURG. — L'Union fribourgeoise du tourisme a pris connaissance du message du Conseil fédéral concernant le projet de loi sur l'encouragement du crédit à l'hôtellerie et aux stations de villégiature.

L'organe cantonal du tourisme fribourgeois estime que si l'entrée en vigueur de cette loi est capable d'apporter à l'hôtellerie suisse une impulsion bénéfique, il est regrettable que ce projet de loi ne s'applique qu'à des stations déjà existantes et protège de ce fait des situations acquises.

Le tourisme suisse se doit d'augmenter dans une très large mesure les possibilités d'hébergement, surtout en les adaptant aux exigences du tourisme moderne. Des cautionnements devraient pouvoir être accordés pour la construction de nouveaux établissements et ceci surtout dans les régions montagneuses où les possibilités d'hébergement sont encore notablement insuffisantes.

D'autre part, il faudrait pouvoir rechercher et créer plus facilement de nouvelles formes d'établissements telles que clubs de vacances ou villages de vacances, qui pourraient redonner à notre tourisme sa juste place et sa valeur. L'Union fribourgeoise du tou-

risme souligne enfin qu'il est indispensable que les régions touristiques soient revues et augmentées. En ce qui concerne le canton de Fribourg, seules les régions du Lac Noir, de Charmey, des Paccots et de la ville de Gruyères sont considérées comme régions touristiques. Cette limitation n'est pas satisfaisante et porte préjudice au développement touristique du canton. Toute la région des Préalpes fribourgeoises constitue une région touristique ainsi que les bords des lacs de Neuchâtel et de Morat. D'autre part, un nombre de villes historiques comme Fribourg et Romont méritent également une place dans la désignation de ces régions.

L'Union fribourgeoise du tourisme estime que le nouveau projet de loi est insuffisant et ne tient pas assez compte des exigences du tourisme moderne.

## Sur le front de la surlangue

LUCERNE. — L'Office vétérinaire du canton de Lucerne signalait jeudi sept nouveaux cas de fièvre aphteuse, dans les communes de Hellbuehl, Grosswangen, Dagnersellen, Rain, Neuenkirch, St-Erhard et Schenkon.

Dans le canton de Schwyz, l'épizootie a frappé le troupeau d'un montagnard d'Illgau. C'est le quatrième cas signalé dans ce canton.

## Feu de cave à Meinier

GENEVE. — Samedi, un incendie s'est produit dans les caves d'un bâtiment locatif de trois étages à Meinier. Deux caves ont été complètement détruites avec leur contenu et une troisième endommagée. Il y a pour plusieurs milliers de francs de dégâts. Les causes de ce sinistre ne sont pas encore exactement établies.

LA VENTE AU RABAIS

## GEROUDET

connaît un succès toujours plus grand, ceux qui en ont profité savent pourquoi. Nous recommandons tout spécialement :

POUR DAMES :  
Nos manteaux d'hiver  
Nos costumes de laine et de Jersey  
etc. etc.

POUR HOMMES :  
Nos manteaux d'hiver  
Nos complets  
Nos pantalons jusqu'à la taille 60  
Nos vestes de ski  
etc. etc.

Et tout le monde veut encore bénéficier de notre « CADEAU DE NOUVEL-AN »

20 % de rabais sur tous les articles non baissés

Attention ! Notre vente dure jusqu'au 28 janvier !



Roman d'Henry Bordeaux de l'Académie Française

## LE BARRAGE

15 — Ecoute, dit-il de tout près à sa promise, presque au bord de l'oreille à la chair transparente que le jour traversait. Il vient beaucoup de monde au village. Alors, il faut bien prendre garde. A cause de toi. A cause de moi.

— Oh ! voyons, protesta la jeune fille presque indignée.  
Il baissa la tête, comme s'il avait commis une faute en l'avertissant, une faute contre leur amitié. Pourquoi, tout à coup, ce doute l'avait-il envahi, après le baiser sur les lèvres ?

— Adieu, Josette.  
— Adieu, Gaspard.  
Déjà plusieurs fois ils avaient prononcé les tristes paroles et ne pouvaient se décider à se quitter.

— Tu vas être en retard.  
— Je courrai. J'ai de bonnes jambes. Elle rit et leurs lèvres, non plus au hasard, se cherchèrent. Enfin, ils durent se séparer parce qu'il faut toujours se séparer dans la vie, même à l'heure d'un mariage.

La jeune fille n'avait pas encore bégayé de sa pièce quand dès longtemps elle ne pouvait plus l'apercevoir. Malgré la cruauté de ce départ, elle n'était pas si triste qu'au moment de l'avoir rejoint à la descente. Elle se

découvrait plus liée à lui, plus près de lui, déjà sa femme un peu. Mais pourquoi l'avait-il mise en garde contre les étrangers qui envahissaient le pays ? Elle ne les avait jamais regardés. Fallait-il qu'elle les regardât pour les éviter ?

Il s'en allait, au contraire, plus lourd que tout à l'heure, moins calme et moins paisible. Maintenant il souffrait de l'avoir laissée seule et se découvrait au fond de lui-même, une inquiétude inconnue.

### LIVRE II LE LAC DES MORTS

I

#### La kermesse de Vallon-le-Jeune

Les communes des vallées environnantes se sont mises en marche de grand matin pour venir assister à la cérémonie, Vallères et Valloires, sœurs jumelles, le Châtelard et Bellecombe, la Croix-aux-Chèvres qui est haute dans la montagne et le Plan-des-Vaches qui est plus bas. Le bourg de Fontaine-Couverte a fourni, lui aussi, un contingent d'importance, et même la cité de Belleve malgré l'éloignement : par bonheur la Compagnie des Alpes françaises a offert aux voya-

geurs le funiculaire dont elle se sert pour le transport des matériaux dans ses chantiers, et dont elle a quelque peu amélioré la rusticité en y installant des banquettes.

— Où vas-tu ? se sont demandé les bergers qui se rencontraient à l'aube.  
— Je vais où tu vas.

Car les paysans ne répondent pas volontiers directement. Les gens du bourg et de la ville se sont pareillement interrogés :

— Vous en êtes ?

— Certes. On n'a pas toujours un pareil spectacle à s'offrir.

Songez donc ! Les maçons et les charpentiers, déjà, organisent une petite fête quand le bouquet est planté sur le toit d'une maison qu'ils ont achevé de construire. Or il s'agit bien d'une maison, en vérité ! Il s'agit de tout un village, vous entendez bien. Tout un village bâti à la fois, d'un seul coup, et qui a l'air de sortir de terre comme si quelque sorcier l'avait fait pousser. Tout un village, avec une place au milieu où sont rassemblés les métiers qui servent aux clients, avec des rues larges et de jolis chalets dans des jardins, des chalets à la mode savoyarde, moitié en belles pierres de taille et moitié en bois, avec des galeries tout le tour et un toit haut de tuiles brunes qui peut abriter sous l'auvent jusqu'à des chariots, et qui laisse une grande place aux galetas.

Un village tout battant neuf, tout frais tout blanc, clair et coquet, riche et plaisant. Pour du joli travail, c'est du joli travail. — Entrez donc : on peut visiter. — Vraiment on peut entrer ?

— Mais comment donc ! Vallon-le-Jeune n'est pas encore inauguré. Tout

à l'heure il le sera et la remise solennelle sera faite de la mairie au maire, de l'école à l'instituteur, de l'église au curé, — bien que cette propriété soit controversée, mais on évitera d'approfondir la question, — et des maisons aux habitants. Alors ils seront chez eux. Jusque-là, c'est comme une exposition. Chacun se rendra compte de ce que c'est qu'un village modèle. Les autorités sont conviées. La presse est conviée. Un banquet sera offert aux habitants, aux autorités, à la presse, par les soins de la Compagnie qui, décidément, n'oublie personne. Les assistants qui ne sont pas du banquet ne mourront pas de faim pour autant. De soit encore moins. Des ambulants ont dressé aux environs des tentes où l'on trouvera à se restaurer.

— Quel est le programme, je vous prie ?

— Le programme ? Toujours le même : après le banquet, des discours ; après les discours de la musique.

— Et après ?

— Après ? On dansera. Vous n'allez pas imaginer une fête complète sans la danse. Peut-être croyez-vous qu'on ne danse que dans les villes. Dieu ! que vous êtes peu renseignés ! Mais les campagnes ont de tout temps levé le pied en cadence, et d'où nous sont venues, s'il vous plaît, la bourrée et la farandole ? Le tango et le fox-trott ont pénétré jusque là-haut. On dansera au son des instruments les plus divers, accordéons et ocarinas de Italiens, instruments à cordes des Polonais, cornets à piston des Belges, jazz-bands des nègres, sans compter le gramophone et le piano mécanique. Les nombreux ouvriers de la Compagnie, de nationalités bigarrées, — mais

ils ont fini par s'entendre, — vont venir en foule. Ils ont été à la peine, c'est bien le moins qu'ils soient au plaisir.

— On est bien civilisé dans vos montagnes.

— C'est le progrès.

— Et pas de cérémonie religieuse ?  
— Pour quoi faire ? Il y a une église : on ne saurait exiger davantage.

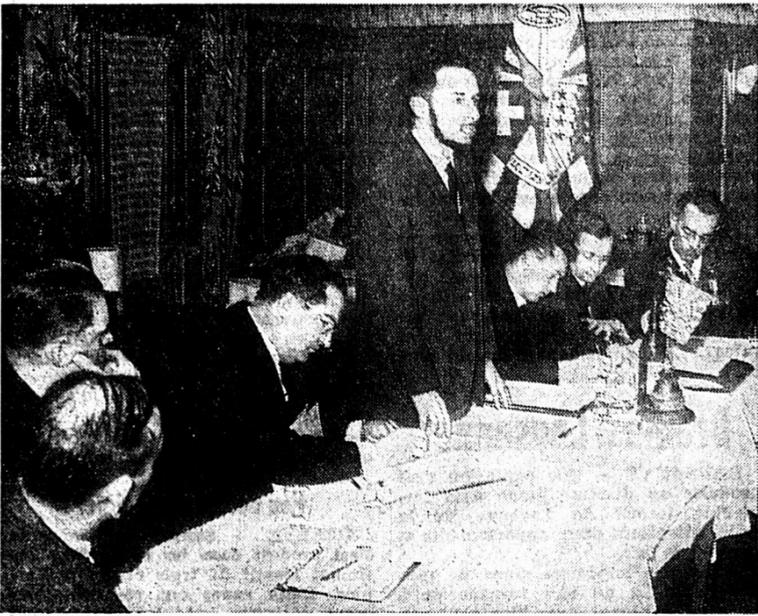
Pas de cérémonie officielle évidemment. Voici, pourtant, l'abbé Berger, en aube blanche et en étole qui, suivi d'un groupe de bonnes femmes, passe dans chaque maison comme un visiteur. Il peut entrer comme tout le monde. C'est son droit. Seulement il tient en mains un livre et un goupillon qu'il trempe dans le petit bénitier de bronze porté par le clerc ; et il asperge les murs d'eau bénite, dedans et dehors. Ça, par exemple, c'est un abus. Les bonnes femmes sont allées le chercher pour bénir leur toit. C'est là un ancien usage de Savoie. On n'habite pas une maison qui n'a pas été bénie. « Nous n'entrerons pas chez nous, ont-elles déclaré, si vous n'y venez avant nous, avec vos prières ». Sont-elles superstitieuses ! Mais ce sont de bonnes femmes. Et l'on pense à en faire des électrices !

Et puis le curé, sans crier gare et sans avertir personne, a achevé sa promenade en pénétrant dans l'église où il a donné aux fidèles une bénédiction supplémentaire. Tout cela s'est passé le grand matin, de sorte qu'il n'y avait personne pour intervenir. Du moins le scandale sera-t-il inaperçu.

# Martigny et les Dranses

VIVANTE ASSEMBLEE SAMEDI A MARTIGNY

## L'Association romande des troupes motorisées déploie une intense activité



Le comité de la section de l'ARTM, avec, de g. à dr., MM. Pierre Crettex, Marcel Clerc, Joseph Dubuis, Michel Kuchler, Pierre Praz et Léonard Pfamatter. (VP)

MARTIGNY — Avant de visionner deux films, dont celui du réputé et difficile Rallye de Monte-Carlo 1965, et de déguster la traditionnelle assiette valaisanne, les délégués de l'Association romande des troupes motorisées — au nombre de septante environ — ont dû « avaler » un ordre du jour fort copieux puisque celui-ci ne comprenait pas moins de seize points !

Nous nous bornerons à ne donner ici que les « chapitres » importants, soit des extraits du rapport présidentiel, les élections statutaires, le programme d'activité 1966, la remise du challenge du Conseil d'Etat, et les nominations des membres vétérans.

Après avoir rendu hommage aux membres disparus au cours de l'année écoulée, le président, M. Joseph-Antoine Dubuis, donna la liste des personnalités qui se sont excusées pour raisons diverses : M. le conseiller d'Etat Marcel Gard ; le colonel Louis Studer, membre d'honneur ; le préfet d'Allèves ; M. Robert Gattlen ; René Tschumi, etc.

### ACTIVITE DE L'ANNEE 1965

1965 a été marqué par un événement, l'organisation par la section du XXe Rallye romand qui s'est déroulé à Sion, le dimanche 10 octobre. Ce sont plus de 80 équipes qui ont pris le départ sur les trois parcours préparés de main de maître et avec beaucoup d'astuces par le commissaire aux sports Léonard Pfamatter. Les participants, en tous cas, n'oublieront pas de si tôt les embûches semées sur leur route. Le repas pris en commun et la lanterne qui devait les éclairer sur le chemin du retour !

Cette activité principale a un peu rejeté dans l'ombre les autres manifestations sportives. En effet, si le rallye de section et le gymkhana qui ont été groupés au printemps furent parfaitement organisés, ils ne brillèrent pas par la participation qui fut assez restreinte. La raquette qui les a suivis aurait pourtant dû être un appât supplémentaire, pour tous les membres ! Cette faible participation force le président à lancer un appel à tous afin que chacun s'intéresse à nouveau à ces joutes sportives. Il est parfois décevant pour les organisateurs de mettre sur pied un rallye et de voir ensuite seulement 10 équipes prendre le départ. Le travail de préparation est le même pour 10 équipes ou pour 50. Le comité compte donc fermement sur 50 équipes au rallye 1966...

### VINGT ADMISSIONS

Le tir parfaitement organisé par Paul-Henri Roh a vu, lui, une participation plus satisfaisante. M. Dubuis espère cependant que les rallymen se joindront encore à eux, ceci pour rendre plus ouverte une compétition pour le challenge du Conseil d'Etat.

Pour terminer avec les activités de l'année écoulée, le président mentionne que le comité s'est réuni chaque mois et presque chaque semaine juste avant le rallye romand.

L'effectif a passé de 470 membres au 31 décembre 1964, à 452 au 31 décembre 1965. Le groupement a en effet enregistré 3 décès ; de plus, malgré le gros travail effectué par le caissier, 34 radiations pour non-paiements des cotisations ont dû être

faites. Trois démissions ont été encore annoncées. Mais le comité a eu le plaisir d'accepter 20 admissions. Aucun membre n'ayant recouru suffisamment de nouveaux, il n'est pas attribué cette année de prix pour le meilleur recruteur.

Dans sa conclusion, M. Dubuis remercie le comité central de l'ARTM, le Haut Conseil d'Etat pour l'aide accordée ; ainsi que la revue automobile et en particulier son rédacteur, M. Droz.

Le président forme également des vœux pour que 1966 soit une année prospère pour la section du Valais de l'ARTM et pour tous ses membres.

### NOMINATIONS

Au chapitre des élections statutaires, mentionnons que le comité en

## Au 31 décembre : 9013 habitants à Martigny

MARTIGNY. — Peu avant la conférence de presse donnée par M. Henri Roh, directeur de la société valaisanne de recherches économiques et sociales, M. Edouard Morand, président de la Municipalité, donna aux journalistes présents quelques renseignements d'ordre général concernant la commune.

La commune a mis à disposition du service médico-social, créé par la ligue valaisanne contre les abus de l'alcool, un local situé dans l'ancien bâtiment de la commune du Bourg.

La commune a obtenu un prêt de la Caisse nationale suisse d'assurances sur les accidents d'un million de francs à 4 %.

La commune a pris un arrangement avec la Société des Produits azotés et la Distillerie Morand pour l'utilisation du poids public. Des taxes de pesage seront perçues. Les personnes préposées à ces pesages seront prochainement assermentées par le préfet.

Depuis la fusion, existent à Martigny deux bureaux électoraux. Les gens situés dans l'ancien Bourg votaient dans ce quartier et ceux habitant la ville à l'Hôtel-de-Ville. Le Conseil a décidé de simplifier le système en mettant sur pied un seul bureau de scrutateurs qui siègera en ville. Ceci pour les votations simples sur les projets de lois fédérale et cantonale, par exemple. Ce bureau sera ouvert le samedi de 12 heures à 13 heures et le dimanche de 10 heures à 12 heures. Ces mêmes scrutateurs se rendront au Bourg le samedi de 17 à 19 heures.

Pour les élections, un système définitif n'a pas encore été établi. On étudie actuellement la possibilité d'introduire la carte civique.

La population de Martigny a augmenté, en une année, de 255 personnes.

### Nombreuses voitures en panne

LE CHABLE (Ms). — On nous signalait hier soir que plusieurs dizaines de véhicules étaient restés en panne sur la route Le Châble - Verbier, plus précisément entre Médières et la station. Les chutes de neige, abondantes, qui sont tombées dans la région ont en effet surpris les automobilistes. Ceux-ci d'ailleurs ont pris la chose du bon côté ! Quelques voitures ont été endommagées.

fonction a été reconduit en bloc pour une période législative de deux ans. Il comprend les personnalités suivantes : MM. Joseph-Antoine Dubuis, président ; M. Sylvain Zuchuat, vice-président ; Michel Kuchler, secrétaire ; Léonard Pfamatter, commission sportive ; Paul-Henri Roh, commission de tir et René Praz, archiviste.

Quatre présidents de giron ont, en outre, été désignés ; il s'agit de MM. Charly Launaz, Monthey ; Rémy Morand, Martigny ; Paul Germanier, Centre ; André Vianin, Sierre.

### LE ROI DU TIR

Le challenge du Conseil d'Etat a été remis à M. Francis Déleze, de Nendaz. D'autre part, plusieurs membres vétérans ont été nommés (25 ans et plus d'activité) : MM. Rémy Epiney, Vissoie ; Robert Gattlen, Sion ; Lucien Torrent, Grône ; Fernand Défago, Val d'Illeiz, et Cyrille Praz, Pont-de-la-Morge.

Le roi du tir a été proclamé en la personne de M. Charly Launaz. Le challenge Caderas est revenu à M. Jean Cottagnoud, celui du Rallye à M. Roland Genoud et Evonor Piteloud, celui du gymkhana à M. Philippe Carron et celui de la « Revue automobile » à M. Philippe Carron également.

Deux mots concernant le programme d'activité 1966 :

- Le Rallye de section : 24 avril ;
- Tir section : 4 septembre, à Sion ;
- Tir romand organisé par la section vaudoise ;
- Rallye romand organisé par la section Neuchâtel vignoble ;
- Gymkhana, au mois d'octobre.

Le lieu de la prochaine assemblée générale a été fixé à Sion, en janvier 1967.

Soulignons que le comité central de l'ARTM dont le Vorort se trouve actuellement en Valais, était représenté par M. Pierre Denoréaz. M. Pierre Crettex, vice-président de la Municipalité de Martigny, apporta, quant à lui, le salut des autorités de la ville.

En résumé, une assemblée vivante, « sportive » et fort sympathique !

M. S.

### Patinoire de Martigny

#### PROGRAMME DE LA SEMAINE

|                            |                                                |
|----------------------------|------------------------------------------------|
| <b>Lundi 24 janvier</b>    | 9.00 Ecole de patinage                         |
|                            | 11.30 Patinage                                 |
|                            | 13.30 Ecoles de patinage                       |
|                            | 18.30 Patinage (cours de patinage artistique)  |
|                            | 20.30 Entraînement CP Charrat                  |
| <b>Mardi 25 janvier</b>    | 9.00 Ecole de patinage                         |
|                            | 11.30 Patinage                                 |
|                            | 13.30 Ecoles de patinage                       |
|                            | 18.30 Entraînement HCM (Juniors et 1re équipe) |
|                            | 20.30 Patinage                                 |
| <b>Mercredi 26 janvier</b> | 9.00 Ecole de patinage                         |
|                            | 11.30 Patinage                                 |
|                            | 13.30 Ecoles de patinage                       |
|                            | 18.00 Cours de patinage artistique             |
|                            | 19.00 Entr. CP Charrat                         |
|                            | 20.30 Patinage                                 |
| <b>Jeudi 27 janvier</b>    | 9.00 Ecole de patinage                         |
|                            | 11.30 Patinage                                 |
|                            | 13.30 Ecoles de patinage                       |
|                            | 18.00 Cours de patinage artistique             |
|                            | 19.00 Entr. HCM (1re équipe)                   |
|                            | 20.30 Patinage                                 |
| <b>Vendredi 28 janvier</b> | 9.00 Ecole de patinage                         |
|                            | 11.30 Patinage                                 |
|                            | 13.30 Ecoles de patinage                       |
|                            | 18.30 Entraînement HCM (Juniors et 2me équipe) |
|                            | 20.30 Patinage                                 |
| <b>Samedi 29 janvier</b>   | 9.00 Ecole de patinage                         |
|                            | 11.30 Patinage                                 |
|                            | 13.30 Ecoles de patinage                       |
|                            | 20.30 Match : Martigny - Bienne                |
| <b>Dimanche 30 janvier</b> | 14.30 Match : Martigny - Sierre                |
|                            | 18.00 Match : Martigny - Charrat Jun.          |

## Arrêté du 21 janvier 1966

imposant le séquestre renforcé sur le bétail de la commune de Vollèges et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse.

Le Conseil d'Etat du canton du Valais,

Vu l'apparition de la fièvre aphteuse à Vollèges et le grand danger de propagation ;

Conformément à l'art. 225 de l'ordonnance fédérale d'exécution du 30 août 1920 ;

Afin d'éviter la contamination du bétail ;

Sur la proposition du département de l'Intérieur,

### ARRETE :

**Article premier** — Tout le territoire de la commune de Vollèges est déclaré zone d'infection avec séquestre renforcé.

**Art. 2** — Le territoire des communes de Bagnes, Sembrancher, Orsières, Liddes, Bourg-St-Pierre et Bovernier est déclaré zone de protection avec séquestre simple.

**Art. 3** — Les assemblées, réunions et manifestations publiques ainsi que l'exercice des professions ambulantes sont interdits dans les zones d'infection et de protection.

**Art. 4** — Toute circulation de personnes, de véhicules, d'animaux est

strictement interdite dans la zone d'infection.

**Art. 5** — Sur tout le territoire du canton, le lait maigre et le petit lait ne peuvent être remis aux agriculteurs que s'ils ont été préalablement ébouillantés.

**Art. 6** — L'arrêté du Conseil d'Etat du 10 décembre 1965 imposant des mesures générales de protection contre la fièvre aphteuse reste en vigueur sur tout le territoire du canton.

En particulier, sont interdits : toutes transactions et tous déplacements d'animaux, l'entrée dans les étables et porcheries aux personnes étrangères à l'exploitation, l'utilisation des déchets pour l'affouragement des porcs, etc.

**Art. 7** — Le département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre immédiatement en vigueur.

Ainsi arrêté, à Sion, le 21 janvier 1966, pour être publié dans la presse et le Bulletin officiel et affiché au pilier public dans toutes les communes du canton.

Le Président  
du Conseil d'Etat :  
M. Lampert  
Le Chancelier d'Etat :  
N. Roten

### Création d'un syndicat agricole

CHAMOSON (Fr). — Nous apprenons la constitution à Chamoson d'un syndicat agricole dont la présidence a été confiée à M. Cyrille Putallaz, instituteur. Ce nouveau groupement agricole se propose une action permettant de diminuer les frais de production et d'assurer une économie agricole meilleure.

### Une voiture prend feu

MARTIGNY (Ms). — Samedi, à 17 heures, un accrochage s'est produit entre deux voitures valaisannes, dans des circonstances que la police cantonale de Martigny s'efforce d'établir. L'un des véhicules, de marque allemande, a pris feu. Trois personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'automobile, n'ont eu que le temps de s'échapper. Elles souffrent de légères blessures. Transportées à l'hôpital de Martigny, elles ont pu quitter l'établissement le soir même, après avoir reçu les soins que nécessitait leur état. Les dégâts matériels sont importants.

### Accrochage

MARTIGNY (Ms). — Un accrochage s'est produit hier après-midi, peu après 15 heures, sur la route cantonale Martigny - Vernayaz. Deux voitures, l'une portant plaques valaisannes et l'autre genevoises, se sont accrochées dans un virage, la chaussée étant par endroits verglacée. Seuls des dégâts matériels sont à signaler.

### Flatteuse nomination

MARTIGNY (Ms). — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Jérôme Tissières, ancien directeur de l'Union de Banques Suisses à Martigny, vient d'être nommé à la direction générale de l'Union de Banques Suisses à Zurich et ce, à partir de fin janvier. La « Feuille d'avis du Valais » félicite Monsieur Tissières pour cette flatteuse nomination.

### Collision près de Saxon

SAXON (Ms). — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 23 heures 30, un accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale, entre les villages de Saxon et Charrat, au lieu dit la « Sabille ». Deux voitures sont entrées en collision : l'une, neuchâteloise, a embouti l'arrière d'un véhicule portant plaques valaisannes et qui bifurquait à gauche. Les dégâts matériels s'élevèrent à plusieurs milliers de francs. La police cantonale de Saxon a procédé au constat.

### Accrochage

SAXON (Ms). — Samedi à 10 heures, une collision s'est produite sur la route cantonale, entre Saxon et Riddes, à la bifurcation de Saillon. Une voiture valaisanne qui roulait en direction de Riddes, a été happée par un véhicule portant plaques valaisannes, et qui venait de Saillon. Les dégâts matériels sont peu importants. La police n'a pas eu besoin d'intervenir.

## Avec nos communes : SAXON

Délaissant momentanément nos communes de montagne, nous abordons aujourd'hui les divers problèmes et projets d'une commune de plaine : celle de Saxon.

Site fruitier par excellence, Saxon a ratifié pour la quatrième fois consécutive le mandat de son président, M. Perren.

Comme commune a dû et devra accomplir, durant l'année 1966, un intense travail dans le domaine routier essentiellement. La tâche routière consistait en la liaison Saxon - col de Lin - Sapin haut. Ce dernier village est accessible, certes, par d'autres voies, telles que le Col des Planches et Sembrancher ; cependant, et pour des raisons de temps, de commodités, le tracé de Saxon demeure le plus valable. Le goudronnage de cette route devrait, selon toute vraisemblance, s'effectuer cette année encore ; son coût : 1 million de francs. La seconde étape vise à rejoindre la vallée d'Entremont. Ce projet revêt un intérêt tout particulier en raison du décor typique de la région. Une telle réalisation mettra en valeur ces immenses étendues de forêts et desservira entre autres les propriétés forestières bagnardes sises sur le territoire de la commune de Saxon. Les alpages communaux bénéficieront également de cet apport routier, du moins dans le futur. Ces étendues, en effet, constituent de magnifiques terrains à bâtir ; dans ce même ordre d'idées, l'autorité communale envisage la création d'une éventuelle station d'hiver. Le projet semble, pour l'instant, s'acheminer vers une certitude.

D'ailleurs, quelques installations, modèles réduits, satisfont déjà quelques skieurs régionaux.

Qui dit station dit approvisionnement et écoulement. Pour ce faire, la commune a procédé à des travaux de captation, à une altitude de 2000 m., dans la région de la Pierre à Voir.

Au cours de cette année 1966, des

travaux d'élargissement et de superstructure seront effectués. La commune devra exproprier ; de ce fait, quelques bâtiments devront subir les assauts des pelles mécaniques et des trax. D'autre part, les mayens de Riddes et de Saxon sont reliés par une route carrossable mais dont l'ouverture officielle ne peut encore avoir lieu, en raison des dangers qu'elle comporte à l'heure actuelle. Cependant, les amateurs de marche seront comblés.

Le grand projet 66 prévoit la suppression de quatre passages à niveau, dont les barrières — selon les statistiques — paralysent le trafic six heures durant. Or, étant donné que le territoire de la commune s'étend de part et d'autre de la voie ferrée, le transport des récoltes, par exemple, s'effectue à un tempo « lentissime ».

Pour y remédier, la commune de Saxon, en accord avec les CFF, a mis à l'enquête publique un projet prévoyant la construction de deux passages à niveau supérieurs. Son coût : 4 millions.

Le problème d'irrigation a été partiellement résolu, grâce à la construction d'un nouveau bisse, long de 5 km. 400.

La phase suivante du plan d'irrigation, relative à la distribution dans le coteau, sera achevée cette année encore.

1966 refermera donc le dossier irrigation. Ainsi, 350 ha de terrains seront pourvus du précieux liquide.

Dans les divers, la commune prévoit la continuation des travaux de captation, l'introduction de la lumière dans les mayens, l'agrandissement et l'aménagement de la place de sport et l'achèvement des installations d'éclairage public.

Malgré le désintéressement des jeunes à l'endroit de l'agriculture, la commune de Saxon va de l'avant et envisage l'avenir avec optimisme.

Raph.

# Sion et la région

## Assemblée générale des amis du patois valaisan

La prochaine fête cantonale aura lieu à Nendaz, en collaboration avec le groupement d'Isérables



M. Jean Duay, de Chalais, préside, avec la compétence qu'on lui connaît, l'assemblée des patoisants valaisans à Sion. (VF)

Dimanche après-midi, s'est tenue à l'établissement des Treize Etoiles, à Sion, l'assemblée annuelle des amis des patois valaisans, sous la présidence de M. Jean Duay, de Chalais. Tous les groupements étaient représentés et cette séance a permis de faire le point des objectifs et des réalisations du mouvement qui tient à défendre nos vieux parlers campagnards.

M. Duay ouvrit cette assemblée en rappelant que c'était la 15<sup>me</sup> du mouvement et rappela en premier la mémoire des disparus, dont M. Armand Perrouchoud et Mme Hélène Viaccoz-Florey. Il salua ensuite, après cette minute de silence, la présence des personnalités présentes à cette rencontre annuelle, dont M. le Curé Hermann Salamin, M. Ernest Schulé, directeur du Glossaire romand, M. Arnold Landry, caissier romand, M. Louis Delaloye, de Saxon, auquel nous devons un lexique sur le patois de la commune d'Ardon. Il excusa l'absence de Mme Clara Durgan-Junod, de Salvan, et des représentants de la commune valaisanne de Genève.

Dans son rapport présidentiel, M. Duay se plut à relever l'excellente activité des sections au cours de cette année et souligna la réussite de la

fête cantonale. Tous les groupes semblent avoir compris l'intérêt de la défense de notre vieux parler qui n'est point du folklore inutile, mais une solide décision de maintenir les traditions de notre canton. On ne saurait abandonner un héritage si précieux sans vouloir le défendre avec intérêt.

Il appartenait à M. René Dubuis de présenter les comptes qui se trouvent en bonne position et furent approuvés sans opposition.

Le rapport présidentiel, qui mit l'accent surtout sur la nécessité de la conservation du patois, fit l'objet d'applaudissements nourris.

Au chapitre des nominations, un seul changement est intervenu: M. François Robyr, secrétaire, a présenté sa démission irrévocable et M. le président le remercia pour son travail et son dévouement. Il est remplacé au comité par M. Denis Favre, que tous les lecteurs du Conteur Romand connaissent bien. M. Firmin Rey est confirmé dans sa fonction de réviseur de comptes. Les membres du jury sont par ailleurs confirmés dans leurs fonctions. Il semble — même si le comité doit se constituer lui-même — que le nouveau secrétaire sera M. Emile Dayer, d'Héremence, qui fut

toujours dévoué à la cause de ce groupement des patoisants.

M. Edouard Florey, de Vissoie, toujours aussi jeune et dynamique, proposa l'institution d'un concours interne destiné à stimuler les talents littéraires des jeunes patoisants. La conservation du patois n'est pas un folklore inutile, mais une honnête et valable raison de croire à la valeur et à la beauté du pays que nous habitons. M. Florey demandera encore que le jury cantonal se penche sur le problème de l'encouragement en dénonçant les erreurs et en incitant les amis du patois à faire toujours mieux selon des critères plus précis.

M. Arnold Landry, caissier romand, analysa ensuite la question financière sur le plan romand. Son exposé clair et précis a permis à chacun de se rendre compte de l'effort nécessaire à réaliser.

M. Schulé, rédacteur en chef du Glossaire Romand, s'est surtout attaché à définir le côté psychologique de cette communauté d'idées qui doit jaillir de ces échanges entre les populations des diverses vallées valaisannes. Le respect du passé s'accompagne d'une action villageoise et tous les patoisants parlent le langage du cœur avant celui du profit immédiat.

Notre collaborateur, M. Adolphe Défago, défend avec raison l'idée d'un concours.

En fin de séance, les participants décidèrent de confier l'organisation de la fête cantonale 1966 au groupe d'Isérables, secondé par Nendaz. C'est donc à Nendaz qu'aura lieu la prochaine fête cantonale des patoisants. Nous aurons le plaisir, après la décision du comité, d'indiquer la date de cette rencontre qui ne manquera pas d'être réussie.

Cette rencontre fut fructueuse et surtout constructive. Nous souhaitons à nos amis du patois de progresser dans cette voie.

Valpresse

### Assemblée de la Société de secours mutuels

NENDAZ (Fr). — Hier après-midi, s'est tenue à Basse-Nendaz, l'assemblée de la société de Secours Mutuels de Nendaz, sous la présidence de M. Lévy Fournier, de Basse-Nendaz.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, les participants prirent connaissance des comptes qui ne donnaient lieu à aucune remarque. Il appartiendra, cette année, à la section de Haute-Nendaz, d'organiser la traditionnelle sortie annuelle. L'état de santé de la société est satisfaisant.

### La date est fixée officiellement

NENDAZ (Fr). — Nous apprenons que la date officielle de la mise en service des deux télésièges de Siviez et de celui de Tortin est fixée au mardi 15 février. Les skieurs pourront ainsi utiliser le télésiège de Siviez pour redescendre sur le point de départ de celui de Tortin et de cet endroit atteindre Tortin et ensuite Verbier par le télésiège de la Chaux.

Cette heureuse réalisation ne manquera pas d'attirer de nombreux skieurs dans la région.

## Le coin du mycologue

### NOTRE RECETTE DU JOUR

Avez-vous en réserve quelques boîtes préparées selon les indications parues dans la plaquette-souvenir ?

Voici une excellente recette pour 4 personnes :

Préparez une bonne polenta pas trop dure, laissez-la refroidir légèrement. Dans une cuillère à soupe, confectionnez de jolies formes façon demi-œuf que vous ferez sauter dans de l'huile Saïs et tenez au chaud. Prenez un bol de champignons divers, conservés. Faites-les revenir quelques minutes dans un roux de beurre. D'autre part, préparez une sauce chasseur Maggi comme indiqué. Dès le début de la cuisson, ajoutez les champignons et cuisez 10 minutes. Servez le tout bien chaud.

### CONVOCATION

Les mycologues de Chamossion, Rides et Leytron sont priés de se rencontrer dimanche 30 janvier 1966, à 14 heures, au Café de la Croix-Blanche, à Saint-Pierre-de-Clages. Constitution de la section, désignation du comité.

### RECTIFICATIONS

Sous l'article 16 des statuts de l'association, le montant par membre s'élève à 1 franc et non pas 100 francs. Concernant l'admission de nouveaux membres, le montant est de 5 francs. Respectons les proportions !

## Une explosion de couleurs et formes baroques

SION. — L'art moderne, en peinture spécialement, tend à trouver de nouvelles formes, de nouvelles conceptions, plus ou moins heureuses. Le Carrefour des Arts nous présente des œuvres de Gottfried Tritten. Forme de l'expression contemporaine, cette exposition nous déroute quelque peu, pour ne pas dire nous effraie.

Nous effraie, car l'homme moderne, jeté dans le remous de la vie du XX<sup>e</sup> siècle, ne va-t-il pas chercher dans l'art, quel qu'il soit, justement un peu de tranquillité qu'il ne trouve plus ailleurs, dans son travail, dans sa vie ?

L'exposition Tritten n'est-elle pas le reflet de cette agitation ? Ou l'un de ses reflets car le thème peut être valable mais à côté des formes baroques, les couleurs sont extrêmement violentes et une entreprise de carnavals ou les organisateurs d'un Carnaval y trouveraient peut-être la gamme qu'ils cherchaient.

Nous disons: non, à cette peinture de violence, à ces coups de cymbales auxquels ni le rêve, ni la raison, ni la passion n'y trouvent leur compte.

Pourtant, cet artiste possède du métier. Il n'en est pas à son coup d'essai mais nous sentons le procédé.

La gouache se prête admirablement bien à ce genre d'exercice. Cette peinture est à portée de n'importe quel décorateur ou graphiste.

Prenons « Soleil du Valais », le No 6. Pauvre soleil et pauvre Valais. Un tube de moutarde aurait été de meilleure inspiration. Les No 11 et 13 nous révèlent que Mathieu peut également être d'origine helvétique. Faut-il s'en réjouir ?

Mais l'exposition Tritten nous éton-

ne encore car à côté d'œuvres bien tourmentées, nous trouvons quelques tableaux où la gamme des couleurs sait se faire harmonieuse, sait devenir symphonie. Nous pensons aux No 5 « Mont-d'Orge » et 7 « Le long du Rhône » avec le cours du fleuve symbolisé par une grande surface grise et majestueuse, et tout à coup, ce que l'on devine être un village, évoqué par quelques touches claires et foncées se contrastant dans un effet heureux.

Avant de quitter l'exposition qui ne nous aura pas complètement déçus mais déroutés, étonnés, nous feuilletons encore un livre écrit par l'artiste « Mains d'enfant - Mains créatrices » dans lequel tous les enseignants trouveront des idées intéressantes pour leurs élèves, allant de la peinture à d'autres créations.

a. l.

### † Euphrosine Bonvin

GRIMISUAT (FAV). — De Grimisuat, nous apprenons le décès survenu après une courte maladie, de Mme Euphrosine Bonvin, née Carroz.

La défunte était âgée de 92 ans. Elle était la mère de 4 enfants mais avait eu le malheur de perdre l'un de ses fils en 1947, dans un accident de moto survenu à Yverdon.

Elle avait bien secondé son mari dans les travaux de la campagne et était bien connue et estimée dans son village pour ses nombreuses qualités. Elle était veuve depuis deux ans.

A la famille endeuillée, la « Feuille d'Avis du Valais » présente l'expression de ses sincères condoléances.

## De Monthey au Lac

### Un club qui s'agrandit

MONTHEY (Fg) — Le Club cynologique montheyssan, récemment formé à Monthey a fait le point de sa première année d'existence. Grâce au dévouement du comité présidé par M. P. Ruffieux, les entraînements au dressage ont été une belle réussite et le club a acquis son droit de cité. Lors de l'assemblée générale du club, le comité a été réélu en bloc, gardant à sa tête M. P. Ruffieux. Gageons que cette nouvelle année sera des plus profitables au club cynologique montheyssan qui s'est donné pour but de cultiver le dressage canin et d'attirer les propriétaires de chiens à s'intéresser davantage aux soins auxquels ont droit ces animaux considérés de tout temps comme les meilleurs amis de l'homme.

### Au Club des jeunes

MONTHEY (Fg) — Le samedi 29 janvier, le Club des Jeunes, récemment fondé à Monthey, aura la joie de participer à une conférence de Lelio Rigassi agrémentée d'un film sur la Coupe Stanley 1965. C'est grâce au Hockey-Club de la localité que cette séance a pu être organisée, en collaboration avec la Commission de Jeunesse communale et le Club des Jeunes. Un autre film sera projeté, retraçant les épreuves des championnats du monde amateur de hockey à Genève et Lausanne. En choisissant comme présentateur Lelio Rigassi, le Hockey-Club a contacté le meilleur spécialiste en matière de hockey et il est à souhaiter que nombreux seront les jeunes à participer à cette soirée sportive.

### Tôles froissées

COLLOMBEY (Sh). — La chaussée était glissante... Un camion roulant normalement à l'intérieur du village, et une voiture faisant de même, dérapèrent soudainement pour ensuite s'emboutir. On estime les dégâts matériels à 1 500 francs.

## District de Saint-Maurice

### Nouveaux citoyens

LAVEY-MORCLES (El). — Ce dimanche 23 janvier, la Municipalité de Lavey-Morcles, en présence du président du conseil, M. Brun, du président de la commission scolaire, M. Gris, du président du conseil de paroisse, M. Grognoz, a reçu en tant que nouveaux citoyens de la commune, 18 jeunes gens, soit 8 garçons et 10 filles, dont une dame, atteignant en 1966 leur majorité.

M. Carron, syndic, leur a remis, selon une coutume établie, un livre-souvenir et une brochure d'initiation civique. Une petite cérémonie eut lieu à cette occasion en présence des parents des jeunes gens.

### Après « Copains-Clopot »

ST-MAURICE (El). — « Copains-Clopot » a remporté un vif succès, samedi, parmi l'auditoire très jeune qui avait rempli la salle du collège.

### Carnaval en tête

MONTHEY (Fg) — Les préparatifs vont bon train en vue du Carnaval montheyssan, qui se déroulera du 19 au 22 février. Les assemblées se succèdent, entre comité de Carnaval et sociétés locales, assemblées ayant pour but la réalisation de chars et groupes pour le cortège du dimanche. Des rédacteurs aussi taquins que sympathiques mettent la plume à la composition du Journal du Carnaval 1966, qui comprendra deux éditions, le dimanche et le mardi. Au chapitre des sociétés de musique participant à la manifestation montheyssanne, nous pouvons déjà dire qu'elles ont été nombreuses à s'offrir pour le cortège de dimanche et que le comité a sélectionné les meilleurs ensembles. Carnaval 1966 va bientôt plonger la population montheyssanne dans la gaieté et l'ambiance sympathique que de nombreux étrangers aiment à retrouver dans cette localité à Carnaval. Puisse les efforts déployés de part et d'autre faire de cette édition 1966 du Carnaval montheyssan une parfaite réussite.

### Réalisation appréciée

MONTHEY (Fg) — Monthey possède de cette année une patinoire des plus appréciées, particulièrement par la jeunesse. Certes, la patinoire artificielle n'est pas encore réalisée, mais le palliatif réalisé par la commune est des plus heureux. Installée derrière les tennis, la patinoire naturelle aménagée et éclairée par les services communaux attire toujours plus de sportifs. Les écoles de la localité l'apprécient plus particulièrement, puisqu'elle sert de terrain de sport pour les leçons de gymnastique. Le Hockey-Club, quant à lui, s'appête à y disputer des matches, pour la plus grande joie des amateurs de ce sport. Une belle réalisation qui nous fait oublier, momentanément, l'absence d'une installation artificielle dans notre bonne ville de Monthey.

### Méfais de la pluie

LAVEY (El). — La pluie a provoqué une inondation à la villa de M. Jacques Hallenbarter à Lavey. En effet, les chutes abondantes de ces derniers jours s'infiltrèrent dans le garage situé en contrebas et de là, l'eau gagna tous les sous-sols. On dut avoir recours aux sapeurs-pompiers pour évacuer l'eau au moyen d'une pompe. Finalement, on creusa encore des canaux pour débarrasser l'eau.

### A travers le Haut-Valais

### Issue fatale

BRIGUE (FAV). — Le 2 janvier dernier, ainsi que nous le relations dans une précédente édition, un employé CFF, M. Henri Voisard, âgé de 64 ans, avait été happé par un train en gare de Brigue et avait été grièvement blessé.

Nous apprenons hier que le malheureux avait succombé à la suite de ses graves blessures.

## Au Conseil communal de Conthey

Dans sa première séance de 1966, notre exécutif communal s'est penché sur les questions suivantes :

1. Adjudications concernant le centre scolaire et bâtiment administratif : afin d'activer la reprise des chantiers dès que possible, le Conseil examine longuement les soumissions qui lui sont parvenues dans les délais. Il tient compte des propositions d'adjudications faites par les architectes, tout en y apportant quand même des modifications sensibles. Après discussions, il attribue les travaux de vitrerie et portes, de couvertures et ferblanterie, de parqueterie et sols, d'électricité, d'huissierie métallique, de menuiserie, de charpente, de carrelages, de gypserie-peinture, de serrurerie, d'électricité, ainsi que l'aménagement extérieur, les chapas et les cuisines. Un abri de protection civile doit aussi être incorporé aux deux bâtiments.

2. Repas scolaires : Le Conseil examine avec bienveillance la requête émanant des parents d'élèves suivant des cours secondaires à Sion. Il charge son président d'intervenir auprès des instances responsables pour que la subvention versée pour le repas de midi aux enfants d'Aven et de Dailion soit aussi attribuée aux étudiants d'Erde, de Premplaz et de Sensine, et ce, si possible, déjà dès mars prochain. Une séance sera aménagée avec les intéressés aux fins de discuter des propositions concernant la participation de l'Etat, de la commune et des parents.

3. Vente de terrains à la firme Buhler, Sion : A la demande de la maison précitée, le Conseil décide d'entrer en pourparlers de vente, au prix arrêté en présente séance. Il s'agit de la parcelle communale sise près de la gare d'Ardon.

4. Achat d'un vignoble, à Champmarais - Vétroz : Après examen de l'offre faite à la commune, le Conseil donne la charge à son président de nantir l'intéressé de la décision prise ce jour à cet endroit.

5. Asile Pierre Olivier, à Chamossion : En principe, le Conseil se déclare favorable à un subventionnement dudit asile. La décision définitive interviendra dès que les modalités seront dûment établies.

6. Protections contre les avalanches : Toutes mesures nécessaires sont prises concernant cet objet. Les tracasseries en cours sont poursuivies activement, afin que la solution définitive puisse être apportée le plus rapidement possible.

7. Route Premplaz - Dailion : Une pétition signée par le village de Dailion est portée à la connaissance du Conseil. Elle est adressée pour information au département des Travaux publics de l'Etat avec demande instantanée pour l'aménagement de ce tronçon, dès le printemps 1966.

8. Remaniement parcellaire de la vallée de Derborence : Avant de prendre une décision définitive au sujet de la participation financière de la commune à cette œuvre, le Conseil demande de plus amples informations.

9. Prix des corvées : Décision est prise de porter à Fr. 4.— le salaire horaire des corvées.

10. Frais de déplacement de l'agent de police : Le Conseil décide d'allouer une prestation supplémentaire à M. Marcel Sauthier, agent de police permanent.

11. Irrigation de la plaine : D'entente avec le Service des Améliorations foncières de l'Etat, les organes responsables du Remaniement de la Plaine, et la commune, une séance aura lieu le 5 février prochain, afin d'étudier un projet rationnel et moderne d'irrigation de la Plaine.

12. Divers : Sous cette rubrique, il est question de lampes publiques d'indemnités à des particuliers, d'égoûts, de chemins secondaires et de la préparation de la prochaine séance du Conseil.

PB

# Sion et la région

## Assemblée générale de l'OPAV



M. Joseph Michaud, président de l'OPAV, mène les débats, assisté à sa droite de M. Fernand Carron et à sa gauche M. Joseph Schmutz, de l'USC et le Dr Alexandre Cachin, directeur de l'OPAV. (VP)

SION. — Samedi eut lieu à Sion l'assemblée générale de l'OPAV (Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne). Siégeant sous la présidence de M. Joseph Michaud, la dite organisation, dont le décret d'institution préoccupa en décembre dernier l'opinion publique, réunit pour la circonstance de nombreux membres et invités.

Parmi les participants, notons la présence de MM. Carruzzo, Conseiller national, Erné, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, Zuferey, directeur de l'Ecole d'agriculture, et Fontannaz, chef du service cantonal de la viticulture.

Se référant au bien-fondé de la votation sus-mentionnée, le rapport présidentiel ne suscita évidemment aucun commentaire. Le bilan de l'année précédente permit de prendre les dispositions nécessaires et adéquates. D'autre part, l'OPAV se voit contrainte, à la suite des exigences des intéressés, de reconstituer la question propagande.

A l'issue de la lecture du protocole, dont l'exactitude n'engendra aucun commentaire, M. Cachin, directeur de l'OPAV, agrémenta son rapport annuel de quelques remarques encourageantes. Lors de son exposé, M. Cachin se félicita — au nom de l'OPAV — des diverses distinctions

obtenues dans notre pays et à l'étranger. D'autre part, il mit l'accent sur les efforts à fournir dans les domaines vinicole, fruitier et maraîcher. Le Valais, s'il excelle dans le domaine vinicole et s'il entend poursuivre la filière, devra pourvoir aux besoins à la fin du siècle. Le fait, comme en apparence, n'en demeure pas moins réalité si les Valaisans ne veulent point unir leurs efforts en vue d'une production de qualité. N'oublions pas, et nous en sommes conscients, que le Valais, jusqu'à preuve du contraire, occupe une place privilégiée sur le marché.

M. Cachin, à qui l'on doit cet essor, ne serait-ce que par son dynamisme et son enthousiasme, a relevé la part importante qu'a prise l'Union valaisanne du tourisme, et en particulier M. Erné, dans le domaine de l'expansion économique. En effet, n'est-elle pas notre principale et digne déléguée auprès des nations étrangères? Son programme de prospection a permis de façon manifeste sa constante évolution.

Pour clore cette assemblée, M. Otto Schmutz, directeur du département de planification du front de vente et de promotion de ventes à l'Union suisse des coopératives de consommation, présenta avec objectivité un

exposé sur le thème: «Peut-on servir, et le consommateur et le producteur?».

## 24e assemblée générale de la Société Philatélique sédunoise

SION. — Vendredi soir s'est tenue en la salle de l'Hôtel du Midi la 24e assemblée générale de la Société philatélique sédunoise.

C'est devant 43 membres que M. Joseph Sigrüst, président de la société, souhaita à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Il salua spécialement le président d'honneur, M. Favre, d'autres membres d'honneur et fondateurs de la société ainsi que la presse.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. Sigrüst proposa à l'assemblée l'admission de quatre personnes comme membres de la société. Ce fut chose faite.

### LECTURE DU PROTOCOLE

C'est Mlle de Werra, la dévouée secrétaire, qui prit la parole pour la lecture du protocole de la dernière assemblée générale. Elle fut remerciée pour la rédaction vivante et claire de son rapport.

## Condamné pour vol

SION (FAV) — La Cour correctionnelle de Genève a condamné Claude S., carrossier, Valaisan, âgé de 31 ans, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans. L'inculpé travaillait dans un grand magasin de la ville de Genève, au rayon des jouets. Il tipait à la caisse des montants inférieurs aux prix des marchandises vendues et gardait la différence. Il a détourné de cette façon quelque 800 francs.

## GRAIN DE SEL

### D'un âne à l'autre (II)

— Nous y reviendrons lundi. Re-parlons donc des ânes puisque nous l'avons promis

— Il faut tenir ses promesses dans ce métier et ne point faire comme certains chroniqueurs qui annoncent une suite au prochain numéro en écrivant: «...nous reviendrons sur la question» pour se débarrasser d'une suite qui les embarrasse et sur laquelle il ne revient jamais. Revenons donc à nos ânes, oui Ménandre.

— Nous pourrions y revenir souvent, car il y a matière à plusieurs billets.

— En effet, l'âne étant prétexte à de nombreuses locutions, à des proverbes et à des maximes. C'est une figure.

— Si l'on peut dire...

— Brider l'âne par la queue, c'est faire gauchement une chose et la faire même tout à rebours. L'âne chargé de reliques est une appellation donnée à un sot et vain personnage, dont l'uniforme, s'il est officier, la robe, s'il est magistrat, le costume, s'il est ambassadeur, et les décorations dissimulent mal la nullité ou l'insignifiance...

— Vous n'êtes guère poli.

— Je cite, mon cher, je cite... L'âne vêtu de la peau du lion, c'est ce que l'on dit d'un individu, lâche ou craintif, qui se fait passer pour brave — par allusion à une fable de La Fontaine que vous connaissez sans doute

— Ne dit-on pas aussi «Méchant comme un âne rouge»?

— Oui, cela veut dire «être très méchant». — «Le mari était entêté comme un âne gris et méchant comme un âne rouge» écrit Frédéric Soulié. La défaveur qui s'attache au poil rouge et roux est sans doute à l'origine de cette locution. «Entre roux poil et félonie, s'entreportent grant compagnie» dit un proverbe du Moyen Age. Et l'on sait que le péjoratif — je cite toujours — bourrin, bourrique, qui veut dire primitivement âne ou cheval, ânesse ou jument de couleur rousse (grec purros, purrichos; latin burrihus, burricus ou burrus, burricus), désigne une bête de qualité inférieure, à la fois sottise et méchante. Même mépris s'attache au «roussin» (altération de roncain — cheval trapu — par croisement, suppose Oscar Bloch, avec roux... latin russus).

— N'allons pas plus loin, nous y perdrons notre latin «Chantiez l'âne, il vous fera des pets»...

— Pardon!

— Je vous que vous ne connaissez pas cette locution qui signifie: conseiller, oblige une personne stupide ou grossière, et vous n'en auez que des désagréments.

— Celle-ci m'a échappé mais il en est d'autres encore, fort amusantes, que nous reprendrons si quelque lecteur le désire.

Isandre.

## Concours communal de ski

ARBAZ (Cr). — Le Ski-Club local participe très activement à maints concours, se déroulant dans la région. Ses membres se placent toujours honorablement.

Ce dimanche était réservé au concours communal, auquel participaient une cinquantaine de concurrents répartis dans les différentes catégories.

Dans la course de descente comme dans le slalom, les participants ont lutté sportivement d'autant plus que les conditions atmosphériques n'étaient pas des meilleures.

Stoïquement, les spectateurs assistèrent au déroulement des épreuves, et cette sympathique présence stimulait les ardeurs juvéniles et sportives des Arbaziens.

Pour mettre un peu de beurre dans les épinaliers, ceux-ci organisèrent ensuite un loto, et la journée se termina ainsi en beauté, en dépit d'un temps maussade.

Bravo pour les skieurs, bravo aussi pour les spectateurs et les participants au loto.

## Remonte-pente «mignon-mignon»

ARBAZ (Cr). — Encouragés sans doute par les conditions d'enneigement tout simplement formidables, un groupe d'Arbaziens ont fait l'acquisition d'un remonte-pente miniature qui fonctionnait pour la première fois ce dimanche.

Solidement ancré sur sa plateforme, un moteur deux-temps, pas plus gros que celui d'un vélomoteur, ronronne à un rythme régulier, en dépit des grands efforts exigés de lui.

En effet, un câble long de 200 mètres, part d'une poulie à gorges sortant d'un démultiplicateur et y revient en tirant facilement une quinzaine de skieurs qui s'y accrochent au moyen d'une poignée amovible munie d'un excentrique serrant le câble par le seul effet du poids de celui qui la tient.

Un système de sécurité arrête immédiatement le moteur au moment où la main d'un skieur dépasserait la zone dangereuse, près du moteur.

Félicitons les promoteurs de cette heureuse initiative et souhaitons à tous les utilisateurs beaucoup de plaisir.

### Attention à la chaussée

GRIMISUAT (FAV). — Un accrochage s'est produit hier aux environs de 15 h. 30 sur la route Sion-Crans. Deux voitures se sont embouties à proximité de Grimisuat, la chaussée étant particulièrement glissante.

Heureusement, on ne déplore pas de blessés; par contre, les dégâts matériels sont assez importants.



Le Comité de la Société Philatélique sédunoise

Puis M. Sigrüst reprit la parole pour son rapport présidentiel: «Chers philatélistes, une nouvelle année philatélique vient de prendre fin par l'apothéose que fut l'Exposition nationale suisse NABRA 1965 à Berne. En mes qualités de président, j'ai l'honneur et le plaisir de soumettre à votre bienveillante attention un rapport quoique modeste et incomplet, mais de toute franchise sur les points suivants: 1. Effectif de nos membres; 2. Travail accompli durant l'exercice écoulé; 3. Nos buts à atteindre en 1966; 4. Mes remerciements.

Durant l'année écoulée, notre société a connu un très grand succès. Au 1er janvier 1965, nous comptons 74 membres. Aujourd'hui, notre effectif s'élève à 85. Nous avons 16 augmentations et nous devons enregistrer 5 sorties dont deux décès. Il s'agit de MM. André Antille, décédé le 28 juillet 1965. Ce membre avait une figure «bien à lui». Doté d'un magnifique tempérament, prêt à bien des circonstances à s'enflammer comme un vrai Valaisan, sans enlever son caractère généreux à ses amis, fondateur de la Société philatélique de Sierre et membre actif de notre propre société, il nous a permis d'acquiescer des notions philatéliques qui dépassent de beaucoup la moyenne. M. Raoul Mermoud nous a quitté le 22 septembre 1965. Il était membre de notre société de-

1966. La société a été fondée le 24 février 1942. L'année 1967 marquera donc le 25e anniversaire de l'existence de la société et celle-ci désire fêter dignement cet événement. Cela représentera un grand travail d'organisation pour lequel il s'agira de prévoir beaucoup de choses.

Avant de terminer son rapport, M. Sigrüst a tenu à remercier tous ceux qui, au courant de l'année 1965, ont collaboré à la bonne marche de la société. Nous félicitons deux médaillés qui ont remporté un beau succès à l'Exposition nationale NABRA à Berne, et qui, ainsi, maintiennent bien le haut renom et la réputation de la société en Valais. Il s'agit de MM. Zeiter et Favre.

Il remercia ensuite le chef moniteur pour la jeunesse, M. Keller, ainsi que ses deux collaborateurs, MM. Schmidt et Valloton pour l'instruction qu'ils prodiguent à nos jeunes philatélistes. Personne ne met en doute l'importance du groupement de «Juniors» (actuellement il y en a 40).

Après avoir parlé du traditionnel souper en commun (avec beaucoup d'humour d'ailleurs!), le président remercie tous les membres de la société en leur souhaitant un beau retour dans leurs foyers et en espérant qu'ils restent comme toujours de bons camarades et de fidèles philatélistes.

Niel



Le chef moniteur de la jeunesse, M. Keller, entouré de ses deux collaborateurs MM. Schmidt et Valloton.

## Médecins et caisses-maladie

SION (FAV) — L'entrée en vigueur, au 1er janvier 1965, de la loi fédérale révisée sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents a rendu nécessaire, sur le plan cantonal, une adaptation de la législation aux dispositions fédérales modifiées et l'ajustement des conventions entre médecins et caisses-maladie. Si ces conventions ont été dénoncées dans plusieurs cantons, c'est donc une conséquence de la nouvelle LAMA.

### QU'EN EST-IL EN VALAIS?

Dans notre canton, la convention conclue le 30 décembre 1964 entre la Société médicale et l'Association des caisses-maladie a pris effet au début de 1965. Seules les prestations de base ayant été ajustées au renchérissement, des négociations visant à une meilleure indemnisation des autres prestations médicales sont maintenant en cours.

(Bulletin des médecins suisses, 3-1966.)

## Jugement confirmé

SION (r). — L'automobiliste haut-valaisan, A. K. qui, ainsi que nous l'avons relaté samedi, n'a pas trouvé grâce devant le Tribunal cantonal.

Celui-ci a eu, en effet, confirmé le jugement de première instance et condamné le conducteur à 45 jours d'emprisonnement pour usage d'un véhicule non en état de circuler, lésions corporelles et homicide par négligence.

## Prochaine assemblée primaire

NENDAZ (Fr). — L'assemblée primaire et bourgeoise de la commune de Nendaz est convoquée pour le vendredi 4 février prochain. La présentation des comptes et divers autres objets sont inscrits à l'ordre du jour.

# Sierre et la Noble Contrée

## Assemblée annuelle des teneurs de registres du district de Sierre



M. Arthur Mudry, président des teneurs de registres du district de Sierre, s'adresse à son auditoire. Devant lui, on reconnaît, de g. à dr., MM. Charles Seewer, chef du service des contributions, Rudolphe Biel, le conseiller d'Etat Wolfgang Lorétan et Me Jean Ruedin. (VP)

Cette réunion annuelle a été minutieusement préparée par le comité que préside M. Arthur Mudry de Lens, assisté du caissier Rodolphe Biel de Sierre et de M. Roland Devaz de St-Léonard. L'activité de la section de Sierre a été retracée.

Me Jean Ruedin, chef du service juridique du Registre foncier a parlé de la nouvelle loi sur la propriété par étage; M. Jean Bétrisey a donné les directives sur les taxes cadastrales; M. Charles Seewer, chef du service cantonal des contributions, a traité de l'impôt anticipé et de l'impôt global. Ces 3 problèmes, fort bien traités, ont captivé les teneurs des registres et parfait leurs connaissances.

Cette réunion a été close par M. le Conseiller d'Etat Wolfgang Lorétan, qui a félicité tout particulièrement ses proches collaborateurs pour leur dévouement.

Après la réunion, un apéritif a été offert par la Bourgeoisie de Venthône en la cave du Château. Le dîner qui suivit a permis à M. Berclaz, dé-

## Assemblée annuelle de l'Echo des Alpes

VISSOIE (b). — C'est vendredi soir, au local de la société, que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la société de musique de Vissoie l'Echo des Alpes.

La partie administrative de cette assemblée débuta par la lecture des comptes de l'année écoulée qui furent lus par M. Georges Theytaz, caissier, et approuvés à l'unanimité. Malgré la dépense consentie en 1965 pour l'achat de nouveau costumes, les comptes se présentent de façon satisfaisante. On entendit la lecture du protocole de la dernière assemblée par le secrétaire, M. Marcel Melly. Il appartient au président de la société, M. André Melly, de présenter le programme d'activité de l'Echo des Alpes pour l'année 1966.

puté et président de Venthône, de remercier tous les participants pour leur fidèle travail.

## Skieurs parisiens portés disparus

MONTANA-CRANS (FAV). — On était sans nouvelles à Montana-Crans d'un couple de skieurs parisiens, Madame et Monsieur Robert Narodetzky, médecin, portés disparus depuis samedi soir.

Aussitôt, des recherches ont été organisées dans la nuit de samedi à dimanche puis durant toute la journée de dimanche par des guides et professeurs de ski.

L'aérodrome de Sion avait été alerté et une Alouette est partie le matin, mais les recherches de ce côté ont dû être suspendues car les conditions atmosphériques ne le permettaient pas.

Les guides avaient même réussi à découvrir des traces des deux skieurs

Comme de coutume, la société participera à de nombreuses manifestations, à Vissoie et dans la vallée. Le président se plut à relever la bonne marche de la société et remercia les membres pour leur dévouement tout au long de l'année. On sait que M. A. Melly, président, est secondé pour sa tâche par M. Gabriel Genoud, vice-président.

Dès 20 heures, les membres honoraires étaient invités à la partie récréative de la soirée. Celle-ci se poursuivit, selon la tradition annuelle, dans les blagues, la bonne humeur, copieusement arrosée.

Signalons que le comité, élu pour quatre ans, a été reconduit dans ses anciennes fonctions.

## Echo de Chandolin

CHANDOLIN (Ac). — Si la pluie et une neige mouillée sont tombées en plaine, il a neigé tout le week-end sur la petite station de Chandolin. A cause du temps maussade, du brouillard, les skieurs furent moins nombreux que de coutume à s'ébattre sur les pistes, de l'Ilhorn. La saison néanmoins à Chandolin, se montre jusqu'ici très positive.

Au mois de décembre, on a pu enregistrer 912 nuitées, un chiffre sensiblement plus élevé que l'hiver 64-65. On pense que pour le mois de janvier le nombre des nuitées sera nettement plus important.

De bonnes perspectives donc.

## Pas de match, mais un grand loto

VISSOIE (Bb). — Si le match Vissoie-St-Cergue qui devait se jouer hier après-midi à Vissoie, a dû être renvoyé pour cause de mauvais temps, le loto de la Société sportive de Vissoie se déroula quelques heures plus tard, à l'Hôtel d'Anniviers, dès 20 h. et fut bien fréquenté. Habitants de Vissoie et des villages environnants tinrent à venir apporter leur amitié et leur sympathie à la société sportive de Vissoie, toujours très active pendant l'année.

Tous ne gagnèrent pas ! Mais la caisse de la société se vit quelque peu renflouée et donc susceptible d'engendrer de nouveaux projets !

mais elles se perdirent assez rapidement. Toutes les suppositions étaient permises. On pensait même que les malheureux étaient tombés dans les gorges de la Lienne après être sortis d'une piste ou qu'ils avaient cherché un refuge pour y passer la nuit. Dimanche, en fin d'après-midi, la colonne rentrait sans nouvelles.

## Sains et saufs, ils regagnent d'eux-mêmes la station

Les recherches avaient été suspendues et l'on était sans trop d'espoir de les trouver vivants.

Cependant, nous apprenions hier soir que le couple parisien, après s'être perdu dans la région de Bellalut, était rentré par ses propres moyens jusqu'à la station en passant par les gorges de la Lienne.

Ils étaient sains et saufs mais avaient souffert assez cruellement du froid.

## Aluminium : production en hausse

La production d'aluminium brut a atteint 67 000 tonnes en Suisse au cours de l'année 1965.

Ce chiffre représente une augmentation de 4% par rapport à la production de 1964, augmentation qui a été intégralement absorbée par la clientèle nationale.

En effet, les exportations d'aluminium brut n'ont guère varié dans leur volume. En revanche, les livraisons à l'étranger de produits semi-couvrés et de feuilles d'aluminium ont enregistré une forte expansion. Les prix nationaux sont restés stables au niveau de fr. 2.20 le kilo, soit un peu en dessous des prix mondiaux.

Les prix des produits semi-finis suisses n'ont pas non plus varié.

## Jambe cassée

CHANDOLIN (Ac). — Un jeune homme de 16 ans, M. Edmond Zuffery, de Chandolin, s'est cassé une jambe alors qu'il participait dimanche à un concours de ski à St-Luc.

M. Zuffery a été conduit à l'hôpital de Sierre. Nos vœux de prompt rétablissement.



Madame et Monsieur Noël Nanchen et leur fille Danièle, à Sierre;

Monsieur et Madame Robert Rappaz et leurs enfants Maryse, Michel et Olivier, à Sion;

Madame Veuve Aline Germanier, à Vétroz;

Madame et Monsieur Lucien Courdray et leurs enfants, à Sion;

Monsieur et Madame Aimé Germanier et leurs enfants, à Vétroz;

Madame et Monsieur Louis Ramel, à Vouvry (France);

Madame Veuve Léon Rappaz, ses enfants et petits-enfants, à Sierre, Sion, Miège et Zurich;

Madame Veuve Benjamin Meizoz, ses enfants et petits-enfants, à Sion, Vétroz et Vevey;

Monsieur et Madame André Rappaz, ses enfants et petits-enfants, à Evionnaz, Sion, Sierre et San Remo;

Madame Veuve Léon Beney, ses enfants et petits-enfants, à Martigny;

Madame Veuve Aristide Rappaz, ses enfants et petits-enfants, à St-Maurice;

Madame Veuve Hermann Coquoz, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz et Ecône;

Monsieur et Madame Raphy Rappaz et leur fille, Sion;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

## Louise RAPPAZ-GERMANIER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, pieusement décédée à l'hôpital de Sion dans sa 64ème année, après une courte maladie et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, en l'église du Sacré-Coeur, le mardi 25 janvier 1966, à 11 heures.

Domicile mortuaire : rue du Scex 29, Sion.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les nombreuses marques d'affection reçues lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

MONSIEUR

## Lucien FOURNIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, de fleurs, et leurs messages, ont pris part à leur grande douleur.

Aproz, le 23 janvier 1966.



Le comité de la Classe 1893 a le regret de faire part à ses membres du décès de leur cher contemporain

MONSIEUR

## César WALTHER

et les prie de prendre part aux obsèques, lundi 24 janvier, à 11 heures.



Madame Isaïe Carrupt-Maye, à Chamossion;

Mademoiselle Marie-Josée Carrupt, à Chamossion;

Mademoiselle Madeleine Carrupt, à Chamossion;

Mademoiselle Myriam Carrupt, à Chamossion;

Monsieur Gustave Carrupt, à Chamossion;

Mademoiselle Josette Carrupt, à Chamossion;

Monsieur Christian Carrupt, à Chamossion;

Monsieur Marc-Antoine Carrupt, à Chamossion;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

MONSIEUR

## Isaïe CARRUPT

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu après une courte maladie, dans sa 51ème année, muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Chamossion, le mardi 25 janvier à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur et Madame Fernand Bruchez-Roth et leur fille Carol, à Saxon;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher petit

## Robert

leur bien aimé fils, petit-fils, neveu, cousin et filleul, enlevé à leur tendre affection, dans sa deuxième année le 22 janvier 1966.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le mardi 25 janvier 1966, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Mademoiselle Isaline Bonvin, à Grimsuat;

Monsieur et Madame Lucien Bonvin-Mabillard et leurs enfants, à Grimsuat;

Mademoiselle Justine Bonvin, à Grimsuat;

Monsieur Jules Bonvin, à Grimsuat;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

## Euphrosine BONVIN

née CARROZ

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 92 ans, après une courte maladie supportée avec résignation et munie des Sacraments de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Grimsuat, le mardi 25 janvier 1966, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## A travers la Suisse

### Pour la sécurité des skieurs



A Grindelwald on a dû ériger plusieurs de ces protections anti-avalanches pour la sécurité des skieurs.

On craint en effet, qu'avec le radoucissement de la température, la masse neigeuse ne se mette en mouvement.

# Les Soviétiques et les Japonais sont sûrs que le Vietnam compromet la paix

MOSCOU (Afp). — « Les deux parties sont convenues que les événements au Vietnam constituent une menace pour la paix et ont exposé leurs points de vue respectifs sur cette question », est-il stipulé dans le communiqué soviéto-japonais, publié samedi à Moscou et à Tokyo à l'issue de la visite en URSS de M. Etsu-buro Shiina, ministre japonais des affaires étrangères.

L'agence Tass, qui diffuse le communiqué, indique que les deux parties expriment leur satisfaction concernant la signature de la déclaration de Tachkent qui, soulignent-elles, « ouvre la voie à la normalisation des relations entre l'Inde et le Pakistan et à l'instauration d'une paix solide

dans cette partie du monde ». Les deux parties reconnaissent également qu'il est indispensable de contribuer au renforcement des Nations Unies « sur la base de l'observation de la charte de l'ONU: Elles ont convenu de ne pas ménager leurs efforts pour atteindre ce but ».

Les gouvernements des deux pays estiment également qu'il est « indispensable d'arriver à un désarmement général et complet, y compris la destruction complète des armes atomiques ». Ils estiment, en outre, qu'il est important de conclure un accord sur la non-dissémination effective des armes nucléaires.

Il est souligné d'autre part dans le communiqué, indique l'agence Tass, que « l'accord sur la liaison aérienne Moscou - Tokyo contribuera sans nul doute au développement des relations entre les deux pays » et que l'accord sur l'échange de marchandises et les paiements pour 1966-1970, signé à cette même occasion, ouvre « de bonnes perspectives pour le commerce soviéto-japonais ».

Les deux gouvernements considèrent également qu'une convention consulaire devrait être signée le plus rapi-

pidement possible entre les deux pays et que les questions concernant l'extension de leur coopération économique devraient être examinées en commissions à Tokyo au printemps prochain.

Enfin, les deux gouvernements se déclarent satisfaits en constatant que « les rapports de bon voisinage se développent entre les deux pays, au fur et à mesure que sont résolus les problèmes qui se posent entre eux ».

## Le bilan de la trêve du « tet » 82 « accidents » au total

SAIGON — La trêve du Tet a été troublée par 82 « accidents » au total, a précisé un porte-parole militaire américain.

Cinquante-neuf de ces incidents étaient dirigés contre les forces américaines et alliées, les vingt-trois autres contre les forces gouvernementales. Les pertes américaines pendant la trêve s'élev-

vent à cinq tués et seize blessés. Un soldat américain est porté disparu. Les pertes coréennes s'élevaient à six tués, seize blessés et huit disparus.

Les pertes gouvernementales s'élevaient à trois morts, quinze blessés et un disparu.

Prié de dire s'il estimait que le Vietcong avait commis des vio-

lations majeures de la trêve du Tet, le porte-parole américain a déclaré: « C'est à vous autres journalistes d'apprécier l'ampleur de ces incidents. A notre avis, a-t-il ajouté, l'accrochage qui s'est produit entre Vietcong et forces coréennes, vendredi soir, dans la province de Phu Yen, constitue bien une violation majeure ».

■ COPENHAGUE. — Une bombe a explosé cette nuit à l'intérieur de l'ambassade de la Yougoslavie à Copenhague. Elle n'a pas fait de victime et les dégâts matériels sont peu importants.

La police arrivée immédiatement sur les lieux n'a pu trouver la trace du ou des auteurs de l'attentat.

## Le roi Hassan II du Maroc prend position pour son ministre dans l'affaire Ben Barka

RABAT. — Les rumeurs concernant l'affaire Ben Barka et la participation marocaine, ne trouvent aucun écho auprès de nous ni auprès du peuple, elles ne correspondent point à la vocation et à l'histoire de la monarchie marocaine, a déclaré en substance hier matin le Roi Hassan II, en recevant les vœux de l'état-major de la sûreté nationale à la tête duquel se trouvaient le général Mohamed Oufkir et le commandant Dlimi.

Soulignant le rôle social de la mission de la police dans le pays, le roi du Maroc a rappelé qu'il fallait savoir punir et pardonner ensuite.

Voici le texte officiel de la déclaration faite par le roi Hassan II au cours de la cérémonie des vœux de l'Aid es Seghir aux dirigeants de la sûreté nationale :

« Vous n'ignorez pas que des rumeurs et des accusations graves ont été portées contre le corps de la sûreté na-

tionale et, en particulier, contre notre ministre de l'intérieur et le directeur-adjoint de la sûreté nationale.

» Or, nous ne doutons pas un seul instant de l'intégrité de ce corps après les accusations portées contre lui.

» Tenant compte de ce que nous dictent notre passé et nos sentiments basés sur des principes de liberté et de

justice et tenant compte également de ce que nous espérons pour l'avenir du Maroc, d'un passé, d'un présent et d'un avenir, nous avons tenu à exprimer notre point de vue et à ouvrir devant ceux qui l'ont ignoré l'issue réelle et unique par laquelle ils peuvent accéder à la réalité, s'ils veulent la rechercher en toute impartialité ».

## Le plus turbulent parlementaire français fête ses nonante ans

PARIS. — Le plus turbulent des parlementaires français a fêté vendredi ses 90 ans.

Le chanoine Félix Kir, doyen de l'Assemblée nationale, maire de Dijon, a eu droit, pour la circonstance, à une chaleureuse et truculente cérémonie organisée par ses administrés dans le magnifique palais des anciens ducs de Bourgogne qui abrite les services municipaux.

Par un délicat hommage à un homme qui a, au cours de sa longue et tumultueuse existence, rempli les fonctions aussi diverses que celle de moniteur de gymnastique, pompier, et musicien, la fanfare municipale, le corps des sapeurs-pompiers et la société de gymnastique se sont surpassés en aubades et démonstrations, et l'on vit même une jeune vedette de l'écran, Michèle Mercier, qui tourne actuellement un film dans la région, se produire devant le héros du jour dans une danse que l'on baptisa pour la circonstance la Kir-Kissum.

Mais d'autres témoignages revêtaient une signification plus sérieuse. C'est ainsi que deux prêtres tchécoslovaques, les chanoines Joseph Benes, président du chapitre de la cathédrale de Prague, et Alexandre Horak, professeur à la faculté de théologie de Bratislava, étaient venus spécialement à Dijon pour présenter leurs vœux à celui qu'ils ont appelé « notre frère, maire glorieux de Dijon » et ils ont souligné les efforts pour élargir les contacts pacifiques entre les nations ».

Le chanoine Kir, visiblement ému et dont la soutane s'ornait des multiples décorations que lui valut sa conduite dans la première guerre mondiale et dans la résistance au cours de la seconde, répondit en formulant le vœu « après avoir été à l'origine de la fédération des villes jumelées de fonder la fédération mondiale des nations pacifiques ».

La cérémonie se termina par la dégustation du traditionnel « Kir », mélange savamment dosé de vin blanc de Bourgogne et de sirop de cassis auquel le chanoine a donné son nom.

## L'Eglise et la Pologne

VARSOVIE (Afs). — « Depuis 1000 ans l'église n'a jamais fait de mal à la Pologne » a déclaré le cardinal Stefan Wyszyński, primat de Pologne, dans un sermon prononcé ce matin à l'église Saint Stanislas dans la banlieue de Varsovie.

« Il est arrivé, a-t-il ajouté, que, sur l'arène, il n'y avait, au côté du peuple, personne d'autre que l'église. L'église n'a jamais abandonné le peuple et elle lui est toujours venue en aide ».

Le primat de Pologne a d'autre part adressé des reproches voilés à l'Intell Intzia Catholique, « toujours sensible quoique ne sachant pas toujours pousser jusqu'au bout ses analyses dans le calme et la patience ».

Le cardinal Wyszyński a également souligné que l'église ne pouvait « intervenir dans un grand nombre de domaines » et ne pouvait « transmettre sa vérité bénie » en ce qui concerne certaines questions qui se posent au monde et à la Pologne.

## M. A. Fanfani est prêt à entrer dans le cabinet de M. Aldo Moro

ROME. — L'ancien premier ministre Fanfani s'est déclaré samedi prêt à entrer dans le cabinet de M. Moro, dans un discours devant le comité directeur du parti chrétien-démocrate, M. Fanfani a déclaré qu'il était à la disposition du parti pour appuyer le premier ministre chargé de former le gouvernement, soit sous forme de conseils, soit sous forme d'actes.

M. Fanfani s'est déclaré favorable à l'abolition du vote secret à la chambre. D'après lui, cela prouverait aux partenaires de la coalition que le parti chrétien-démocrate est un parti loyal et démocratique qui n'a pas besoin de votes secrets.

## Un grand magasin en feu Pour des millions de dégâts

PAVIE. — Un violent incendie a détruit samedi deux des trois étages du grand magasin « UPIM », situé au centre de Pavie (Lombardie). Les

dégâts matériels s'élevaient à environ 600 millions de lires (environ 5 millions de francs). Un pompier a été légèrement blessé.

L'incendie a également complètement détruit une boutique de haute couture, la plus ancienne de la ville, appartenant à Mme Violetta Pieratolo.

## Etats-Unis : tempête de neige

NEW YORK — Une violente tempête de neige s'est abattue, samedi et dimanche, sur la moitié orientale des Etats-Unis, de l'Arkansas au littoral de la Nouvelle Angleterre. A Staten Island, face à Manhattan (New York), les vents ont renversé des lignes à haute tension, privant des milliers de demeures d'électricité et de chauffage. La visibilité était nulle sur plusieurs aéroports, et le trafic aérien a dû être détourné ou suspendu. La circulation routière et ferroviaire a été profondément perturbée dans un grand nombre de régions.

Dans le Minnesota et le Dakota, le thermomètre est descendu à 40 degrés au-dessous de zéro. Dans les grandes plaines du Middle West, la température a varié autour de moins 20 degrés.

## Les opérations ont repris au Vietnam du sud

SAIGON — Des coups de canon ont été entendus dimanche soir à Saïgon, aussitôt après l'annonce de la reprise des activités « normales » (offensives et défensives) américaines et sud-vietnamiennes mettant fin à la trêve du « Tet ». Les tirs de l'artillerie lourde des environs de Saïgon ont donc repris.

On ne les aurait plus entendus à Saïgon depuis quatre jours. Pendant le « Tet », seuls les explosions de

pétards avaient troublé les soirées saïgonnaises.

Dimanche soir, la capitale sud-vietnamienne a retrouvé son atmosphère habituelle, celle du temps de guerre.

Du côté vietcong, la fin de la trêve n'intervient en principe qu'à une heure du matin locales lundi (17 heures GMT dimanche), soit sept heures après la fin de la trêve américaine et sud-vietnamienne.

## Nigeria : nouveau chef des forces aériennes

LAGOS. — Le colonel ouest-allemand W. Thimmig a été remplacé, au poste de commandant des forces aériennes de la Nigeria, par un Nigérien. Le colonel Thimmig avait été dépêché en Nigeria, l'année dernière, en application d'un programme fédéral allemand d'assistance.

Un communiqué, publié dimanche, indique que le général Aguiyi-Ironsi, commandant suprême et chef du gouvernement militaire de la Nigeria, a nommé le lieutenant-colonel George T. Kurubo commandant des forces aériennes de la Fédération.

## Une lettre de Johnson aux parlementaires

WASHINGTON. — Le président Johnson a adressé samedi une lettre aux 76 membres démocrates de la chambre des représentants concernant son offensive de paix au Vietnam. Il déclare notamment que les communistes vietnamiens continuent de réagir à cette offensive par une hostilité et un esprit d'agression croissants. Le président affirme qu'il poursuivra ses efforts de paix, mais il faut constater que les communistes ont profité de l'arrêt des bombardements au Vietnam du Nord pour amener des renforts au Vietnam du Sud et pour attaquer les unités alliées. Vous comprendrez, écrit-il, que nous avons pris une lourde responsabilité en nous efforçant

d'écarter les dangers qui se dressent devant nos troupes. Il nous faut leur donner tout l'appui désirable.

Le président en terminant déclare qu'il partage l'intérêt des parlementaires en faveur d'une action vigoureuse et efficace des Nations Unies. Mais il ne précise pas s'il a approuvé ou refusé une proposition quelconque invitant l'ONU à entreprendre une action telle qu'elle a été suggérée par les membres du congrès.

● MOSCOU (Afs). — Un satellite artificiel de la terre de la série de Cosmos, le « Cosmos 105 », a été lancé samedi, annonce l'agence Tass.

## Rebondissements de l'affaire Ben Barka

(Suite de la première page)

à jeter la suspicion sur un membre de son gouvernement et sur un de ses hauts fonctionnaires plutôt que de rechercher la vérité.

Voilà qui confirme bien la position d'Hassan II couvrant les agissements d'Oufkir, Dlimi et Chtouki. Maintenant l'affaire rebondit tantôt à Paris tantôt à Rabat.

Elle comportera encore de nombreux sursauts, des revirements, des volte-faces, des palinodies, des interpellations et connaîtra d'autres remous avant que la pleine lumière soit faite et que la justice ait le dernier mot.

On peut prévoir une crise diplomatique entre la France et le Maroc.

L'opposition, en France, ne manquera pas de tirer parti de cette affaire en vue d'ébranler sérieusement la Ve République.

Déjà, M. François Mitterand interviendra énergiquement — dit-on — lors du meeting qui aura lieu mardi à Paris.

Quant à la presse, il n'est pas besoin de dire que l'affaire lui donne matière à des articles passionnés, rarement objectifs, extrêmement tendancieux, suivant qu'elle est gaulliste ou anti-gaulliste.

## Appel du ministre britannique Bottomley au gouvernement rhodésien

LONDRES — M. Arthur Bottomley, ministre britannique des relations avec le Commonwealth a adressé samedi au gouvernement rhodésien, un appel lui demandant d'exercer son droit de grâce pour sauvegarder la vie de deux Africains rhodésiens condamnés à mort. La reine Elisabeth a fait usage vendredi de son

droit de grâce pour que la condamnation à mort contre les deux hommes, qui ont été condamnés pour tentative d'incendie, soit levée.

Le ministre Bottomley déclare dans son appel: « Si le gouvernement sécessionniste de Rhodesie exécute la sentence, ce sera alors une journée sombre pour chacun d'entre nous, qui croient en la justice britannique et à la loi. Le régime Smith parle constamment de sa politique de civilisation et de sa parenté avec les Britanniques. Il doit maintenant en administrer la preuve en faisant usage de son droit de grâce pour ces deux hommes ».

En 1966

roulez



66

KASPAR FRERES - SION  
Tél. (027) 2 12 71